

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA TRANSFORMATION DES DYNAMIQUES SPATIALES PAR LA MISE EN
VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES RÉGIONS
PÉRIPHÉRIQUES ENCLAVÉES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR
AUDREY MORIN

FÉVRIER 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier Jean-François Jasmin et Alexandre Poulin, qui ont été d'excellents partenaires de travail lors de ma première application de la théorie de Harvey pour un travail de session. Votre soutien et votre motivation m'auront aidé à attaquer plus sérieusement cette grosse machine théorique dans mon mémoire.

Je tiens également à remercier Hugo Séguin pour le cours Anticosti : enjeux et débats (POL 706) qui m'a permis d'avoir un premier contact précieux avec le milieu et de mieux comprendre ses enjeux. Hugo, merci pour ta sensibilité et ta pertinence dans le cadre de cette école d'été.

Je remercie aussi très sincèrement le milieu anticostien pour son accueil, sa générosité et son authenticité. Anticosti, vous m'avez apporté bien plus que des données de recherche, vous m'avez partagé une culture riche et m'avez enseigné une façon de vivre qui l'est tout autant. Mes séjours chez vous m'auront marqué positivement et fait évoluer, non seulement en tant que chercheuse, mais aussi, et surtout, en tant qu'individu.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont côtoyé à un moment ou l'autre de ce long processus, de la revue de littérature à la rédaction et la correction, puis qui à leur façon, m'ont apporté motivation, aide, soutien, réconfort et espoir.

Pour terminer, je me dois de remercier Dominic Lapointe, qui a assumé la direction de ma recherche. Merci pour les propositions de recherche pertinentes et les opportunités enrichissantes, pour ta confiance, ta patience et surtout pour ta passion. Tu m'as apporté énormément et je t'en suis sincèrement reconnaissante.

DÉDICACE

À ma personne préférée pour déconstruire la
complexité du monde,

AVANT-PROPOS

J'étais à l'école primaire la première fois que j'ai entendu parler d'Anticosti. Dans un cours de géographie, on m'a donné le truc suivant pour repérer rapidement le Québec sur une carte; Québec a la forme d'une tête de chien, gueule ouverte, avec son biscuit, soit l'île d'Anticosti. À l'inverse de bien des gens aujourd'hui, j'ai su où se situait Anticosti bien avant de savoir ce qui s'y passait. Mon expérience m'a toutefois montré que la situation d'Anticosti est beaucoup plus large et complexe qu'elle peut en avoir l'air.

Alors que je faisais mon baccalauréat en loisir, culture et tourisme, je devais analyser l'aménagement d'un parc avec une équipe de travail. Un collègue a proposé le parc national d'Anticosti. C'est à ce moment que j'ai découvert très brièvement une portion de l'organisation du territoire et une infime parcelle de l'histoire de l'île, sans oublier le prix exorbitant des billets d'avion pour s'y rendre.

Un an plus tard, je débutais ma maîtrise en développement du tourisme avec un vif désir de mieux comprendre le tourisme et ses nombreux paradoxes. Je m'orientais pour travailler sur le sujet des parcs nationaux en Arctique lorsque mon directeur de recherche m'a proposé de travailler sur Anticosti. J'ai accueilli cette proposition avec ouverture, en débutant par mieux me renseigner sur le cas et en cherchant à savoir comment il s'appliquait à la problématique qui m'intéressait. À peine deux semaines plus tard, j'apprenais la tenue d'une école d'été au sujet d'Anticosti. À ce moment il ne faisait nul doute qu'il valait la peine que je m'engage dans cette direction.

En mai 2017, l'école d'été POL 706 débutait, me permettant ma première visite en sol anticostien. Ce court séjour m'a confirmé la pertinence de ma problématique et la pertinence du choix de mon étude de cas. Il a également orienté ma préparation pour mon retour sur le terrain.

C'est finalement en novembre 2017 que j'y suis retournée dans le but d'y compléter ma collecte de données. J'allais chercher à comprendre comment la mise en valeur des ressources naturelles, dans un but de développement, transforme les dynamiques spatiales des régions périphériques enclavées. Une question à laquelle les réponses peuvent être nombreuses, ambiguës, complexes et profondes. Je ne prétends pas avoir trouvé la réponse, mais j'ose espérer que les morceaux que j'ai réussi à relier contribuent à la compréhension du phénomène.

TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	IV
LISTE DES FIGURES.....	IX
LISTE DES TABLEAUX.....	X
RÉSUMÉ	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 Mise en contexte.....	4
1.2 Besoins et enjeux de développement des régions périphériques enclavées	6
1.3 Exploitation des ressources naturelles	10
1.3.1 Extraction	12
1.3.2 Mise en tourisme.....	13
1.4 Les dynamiques spatiales	14
1.5 Question de recherche et pertinence de la problématique	15
1.6 Synthèse de la problématique.....	17
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE.....	18
2.1 La théorie du développement géographique inégal.....	18
2.1.1 L'ancrage matériel des processus d'accumulation dans la toile socio-écologique de la vie.....	19
2.1.2 L'accumulation par dépossession	20
2.1.3 L'accumulation du capital dans le temps et l'espace.....	21
2.1.4 Les luttes politiques et sociales	23
2.2 Opérationnalisation du DGI dans le contexte de l'étude	24
2.3 Pertinence de l'utilisation de la théorie du DGI	26

2.4	Développement et représentations de la nature	32
2.5	Synthèse du cadre théorique	35
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE		36
3.1	Paradigme de recherche	37
3.2	Approche de recherche	38
3.3	L'étude de cas : l'île d'Anticosti	39
3.3.1	Choix du cas	40
3.3.2	Mise en contexte de l'île d'Anticosti	42
3.4	Méthodes de collecte de données	45
3.4.1	Recueil de données existantes	46
3.4.2	Observation	46
3.4.3	Entrevues semi-dirigées	48
3.5	Considérations éthiques et recrutement	49
3.6	Méthodes d'analyse des données	51
3.6.1	L'analyse thématique	52
3.6.2	L'analyse dialectique	53
3.7	Synthèse de la méthodologie	54
CHAPITRE IV RÉSULTATS		55
4.1	La « toile de la vie » anticostienne	56
4.1.1	Les surplus écologiques	57
4.1.2	Situation géographique	59
4.1.3	Contexte social	61
4.1.4	Les régimes de sens	67
4.2	L'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie »	71
4.2.1	L'extraction des ressources naturelles	73
4.2.2	La mise en tourisme des ressources naturelles	89
4.3	Synthèse des résultats	103
CHAPITRE V DISCUSSION		105
5.1	La transformation des dynamiques spatiales par l'exploitation des ressources naturelles	105

5.1.1	Ancrage matériel des processus sociaux dans la toile socio-écologique de la vie (1ère conditionnalité) :	106
5.1.2	Accumulation par dépossession (2 ^e conditionnalité) :	107
5.1.3	Accumulation du capital dans le temps et dans l'espace (3 ^e conditionnalité) :	110
5.1.4	Politique et luttes sociales (4 ^e conditionnalité) :	112
5.2	Pertinence et limites.....	117
5.3	Synthèse de la discussion.....	120
CONCLUSION		122
ANNEXE A GRILLE D'ENTREVUE.....		127
ANNEXE B FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT ...		128
ANNEXE C AFFICHE RECRUTEMENT		131
RÉFÉRENCES.....		132

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1 Synthèse des résultats	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1	Simplification et opérationnalisation de la théorie du développement géographique inégal	25
2	Application des caractéristiques <i>staples</i> au tourisme en périphérie	29

RÉSUMÉ

Cette recherche vise à comprendre comment l'exploitation des ressources naturelles, dans un but de développement, transforme les dynamiques spatiales des régions périphériques enclavées. Ces régions se retrouveraient souvent face à d'importants enjeux de développement et de plus en plus, le tourisme apparaîtrait comme une solution alternative. Grâce à l'utilisation de la théorie du développement géographique inégal (DGI) de Harvey (2010) appliquée à une étude de cas sur l'île d'Anticosti, les effets générés par la mise en tourisme des ressources naturelles et par leur extraction seront analysés en parallèle. De plus, l'analyse dialectique servira à faire des liens entre la situation sociale et naturelle du milieu et les deux types d'exploitation, dans leur forme actuelle et passée. Les résultats démontrent que la mise en tourisme des ressources naturelles de même que leur extraction génèrent des effets similaires principalement par rapport à l'usage du territoire et par rapport aux inégalités résultant des retombées économiques produites. De plus, autant l'industrie touristique que l'industrie extractive ont contribué à créer des conflits sociaux et politiques dont des marques perdurent.

Mots clés : développement géographique inégal, ressources naturelles, tourisme, extraction, périphérie

INTRODUCTION

Qu'est-ce que signifie le développement aujourd'hui? Cette question semble comporter de multiples réponses, parfois floues, parfois complexes. Cependant, la croissance économique semble souhaitée, ou du moins nécessaire, lorsqu'il est question de développement, qu'on le veuille « durable » ou non (Sharpley, 2000). Alors comment cela peut se déployer pour une région dévitalisée, éloignée et isolée des grands centres, où l'économie a toujours été dépendante des ressources naturelles? Tandis que l'écotourisme apparaît de plus en plus comme une alternative (Breton, 2009, paragr. 1 ; Tardif et Sarrasin, 2016, p. 354), les industries extractives, dont la foresterie, les pêcheries et le minier, ne peuvent être complètement occultées. De plus, certaines études avancent que le tourisme, dans les régions périphériques, pourrait reproduire les mêmes logiques que celles de l'économie extractive (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 22 ; Schmallegger et Carson, 2010). Or, que le développement de ces régions passe par la mise en tourisme de leurs ressources naturelles ou par leur extraction, des impacts économiques, sociaux et environnementaux en résulteront.

Ainsi, la présente recherche vise à comprendre comment l'exploitation des ressources naturelles, dans un but de développement, transforme les dynamiques spatiales des régions périphériques enclavées. Plus précisément, elle a pour but de vérifier comment la mise en tourisme, de même que l'extraction des ressources naturelles, transforment les dynamiques spatiales de ces régions. Le but n'est pas de déterminer lequel de ces deux types d'exploitation est le plus approprié, mais bien de faire une lecture parallèle des effets qu'ils génèrent respectivement. Pour ce faire, cette recherche qui se veut qualitative et exploratoire utilisera la théorie du développement géographique inégal (DGI) de Harvey (2010), appliquée à une étude de cas. Cette théorie qui permet de

mieux saisir les logiques d'accumulation du capital et les relations de pouvoir qu'elles peuvent induire positionne donc la présente recherche dans un paradigme critique et dans une approche structuraliste.

Le premier chapitre portera sur la présentation de la problématique, notamment grâce à une revue de la littérature sur les concepts lui étant associés. Cette présentation permettra de positionner la question de recherche de même que les objectifs de recherche. La pertinence de la problématique conclura ce chapitre. La revue de la littérature a notamment permis de déterminer des théories pertinentes pour guider la collecte et l'analyse de données et c'est d'ailleurs ce qui sera abordé dans le second chapitre.

Dans le deuxième chapitre, il sera question des théories de Harvey sur le développement géographique inégal (2010) et sur la dialectique du discours (1996), de même que des travaux de Braun (1997 et 1998 avec Castree) sur les représentations de la nature ainsi que ceux de Schmallegger et Carson (2010) au sujet de la théorie des *staples* et du tourisme. Ces travaux seront brièvement présentés et leur application de même que leur pertinence à la présente recherche seront défendues. L'ensemble de ces théories ont permis d'orienter les choix méthodologiques et c'est sur quoi portera le chapitre suivant.

Le troisième chapitre présentera plus en détail les choix relatifs au paradigme de recherche, à l'approche et à la stratégie. À cet effet, une mise en contexte du cas à l'étude sera également présentée. Par la suite, il sera question des méthodes de collecte de données, du recrutement, de même que des considérations éthiques. Finalement, les méthodes d'analyse des données seront abordées.

Pour le quatrième chapitre, il sera question des résultats obtenus grâce à une analyse orientée en fonction des indicateurs du cadre théorique. Le portrait de la « toile socio-écologique de la vie » du cas à l'étude sera d'abord présenté, puis suivront les résultats

liés en premier temps à l'extraction des ressources naturelles et dans un second temps à leur mise en tourisme.

Finalement, le cinquième chapitre portera sur la discussion. Il débutera par une synthèse analytique de comment s'applique chacune des conditionnalités du DGI au cas à l'étude. C'est donc à ce moment que les effets générés par l'extraction des ressources naturelles et par leur mise en tourisme seront abordés en parallèle. Ensuite, il sera sujet des limites du modèle théorique de Harvey ainsi que des limites de son application à la présente recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre présentera l'aboutissement d'une revue de la littérature portant entre autres sur le tourisme dans les milieux isolés et éloignés, sur le développement et sur les ressources naturelles. Il débutera par une mise en contexte générale sur la problématique des inégalités spatiales en système capitaliste et sur l'utilisation des ressources naturelles des régions périphériques à des fins de développement.

Ensuite, la problématique sera approfondie grâce aux concepts de développement, d'exploitation des ressources naturelles (mise en tourisme et extraction), de périphéries enclavées et de dynamiques spatiales. La présentation et la compréhension de ces concepts dans le cadre de cette recherche permettra finalement de préciser la question et les objectifs de la recherche ainsi que d'aborder la pertinence de la problématique.

1.1 Mise en contexte

En système capitaliste, la croissance économique s'inscrit comme l'un des principaux indices de développement (Jean, 2008, p. 290). En effet, « le capitalisme vise la croissance et non un état d'équilibre stationnaire » (Harvey, 2010, p. 219). Cependant, aucune limite n'est associée à cette croissance (Tremblay-Pepin, 2015, p. 12) et pour pouvoir s'enrichir davantage, certains individus décideront de s'approprier des éléments sociaux ou écologiques pour en faire des ressources (Tremblay-Pepin, 2015,

p. 11). Étant donné que plusieurs conditions d'appropriation sont nécessaires en plus du contexte environnemental (Harvey, 2010, p. 210), un déséquilibre peut survenir entre les différentes régions. À titre d'illustration, Côté et Proulx (2002, p. 30) considèrent que les régions périphériques semblent se retrouver dans un état de sous-développement et de dépendance par rapport aux grands centres métropolitains.

Dans les régions périphériques, plusieurs peuplements se sont faits en fonction de l'exploitation de leurs ressources naturelles, par la foresterie ou le minier par exemple (Muller et Jansson, 2007, p. 9). En effet, au Québec, la colonisation des régions périphériques s'est faite « par la venue de compagnies d'exploitation des matières premières soutenue par des mesures incitatives du gouvernement » (Côté et Proulx, 2002, p. 28). À ce jour, le développement économique de ces régions reposerait encore souvent sur les ressources naturelles ainsi que sur des capitaux externes, privés ou gouvernementaux (Côté et Proulx, 2002 ; Dumarcher et Fournis, 2016 ; Hall et Boyd, 2005 ; Schmallegger et Carson, 2010). Toutefois, les façons d'exploiter les ressources naturelles semblent s'être modifiées au fil du temps, le tourisme étant d'ailleurs maintenant l'une d'entre elles (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 22).

En fait, l'engouement pour la conservation de la nature et pour le tourisme (surtout l'écotourisme) semble de plus en plus présent aujourd'hui. De façon plus précise, « l'écotourisme est de plus en plus évoqué et souvent perçu comme une panacée capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés » (Tardif et Sarrasin, 2016, p. 354). À cet effet, Brouder (2019) mentionne que « [t]he burgeoning tourism opportunities of recent decades have led to tourism becoming a near ubiquitous element of regional development discourse in a great many places ». Schmallegger et Carson (2010, p. 202), tiennent des propos similaires: « [m]ost of the tourism literature seems to agree, almost as a matter of dogma, that tourism can be an effective tool for successful economic development or revitalisation ».

Cependant, certaines études suggèrent que le tourisme de nature dans les régions périphériques pourraient avoir des effets similaires à ceux de l'industrie extractive ayant des retombées limitées pour le développement des communautés sur du long terme (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 22 ; Schmallegger et Carson, 2010, p. 216). Ainsi, même si parfois le tourisme apparaît comme alternative à l'extraction, il semblerait que quel que soit le scénario de développement avancé par les régions périphériques enclavées, l'usage des ressources naturelles dans une perspective de marchandisation pourrait être présent et divers impacts y être associés.

1.2 Besoins et enjeux de développement des régions périphériques enclavées

Les régions périphériques enclavées peuvent faire référence aux régions qui sont éloignées des grands centres, mais dont l'isolement est accentué par leur enclavement. Il est donc nécessaire de définir périphérie ainsi qu'enclavement pour arriver à une définition juste qui fasse référence aux milieux dont il est réellement question dans la problématique étudiée.

La périphérie ne peut être abordée de façon quantitative, ni être vue de manière strictement géométrique par rapport à un centre (Taglioni, 2007). Il convient davantage de l'aborder qualitativement puisque plusieurs facteurs peuvent rendre la notion de périphérie subjective (Taglioni, 2007). Jansson et Muller (2007, p. 220) abondent dans le même sens en soutenant que la signification de périphérie peut varier selon les contextes. En effet, « [t]he periphery as a concept is just far away from the centre, but it also encompasses rurality, since most peripheral areas have a strong rural component and the periphery most often has a sparse population and a lagging economy » (Jansson et Muller, 2007, p. 220). Le centre serait alors davantage en mesure d'exploiter, voire d'instrumentaliser la périphérie pour maintenir un statut de croissance économique (Elsenhans, 2015, p. 15 et 16). Les concepts de centre et de périphérie semblent ainsi

indissociables. Unis dans une relation qui renvoie à la productivité et à la croissance économique (Elsenhans, 2015, p. 15), la périphérie pourrait effectivement contribuer à l'économie du centre notamment grâce à ses ressources (Elsenhans, 2015, p. 21). Cette relation où la hiérarchie est sous-jacente ne s'applique pas systématiquement à toutes les situations puisque parfois le centre et la périphérie peuvent être en simple situation de différenciation (Chase-Dun et Hall, 1991, p. 19). Chase-Dun et Hall (1991, p. 20), soutiennent donc qu'il est plus approprié de s'intéresser aux dynamiques qui décrivent les cas dont il est question plutôt que d'assumer qu'ils correspondent à un concept prédéfini et figé.

Cette brève introduction sur la périphérie permet de démontrer la complexité et la confusion autour de la définition du concept. Salvatore, Chiodo et Fantini (2018, p. 42) résumant la situation par l'affirmation suivante:

Aside from its geographical location, therefore, the meaning of the term "periphery" itself has carried social, political and economic implications, often becoming a synonym for marginalisation, economic disadvantage, lack of technological infrastructure and political weakness.

Bien que ces caractéristiques puissent correspondre à plusieurs situations périphériques, l'absence de consensus et les divergences de définitions amènent à préciser davantage le concept au contexte de la recherche en lui ajoutant la notion d'enclavement.

L'enclavement peut lui aussi être caractérisé par une relation dialectique, soit celle entre l'ouverture et la fermeture ou encore celle entre la continuité et la discontinuité (Debie et Steck, 2001). Tandis que Raballand et Zins (2003) suggèrent que « l'absence d'accès à une mer [...] est devenue le principal critère de définition de l'enclavement », cela peut s'avérer relatif selon l'échelle du territoire étudié. Ainsi, dans le contexte de cette recherche, l'utilisation du terme enclavement est plus large et inclusive « la figure géographique de l'enclavement peut alors être définie comme une situation relative de fermeture, c'est-à-dire un espace fermé ou isolé dans et par rapport à un système de relations » (Debie, 2005). Cette fermeture et cet isolement peuvent provenir

initialement de caractéristiques naturelles, mais dans la plupart des cas ils perdurent à cause de contraintes humaines, souhaitées ou imposées (Debrie et Steck, 2001, p. 28). Turner (2007, p. 290) suggère que l'exclusion et la fermeture relatives à l'enclavement peuvent être d'ordre politique, social, culturel et biologique. Il peut donc à la fois être réel et symbolique, dépendamment des réseaux de transports et de communications (Debrie et Steck, 2001). Dans ce cas, il « se définit alors comme ce qui rend impossible la réponse au défi que constitue la contrainte. Il se définit comme une rupture de continuité dans un projet de mobilité » (Debrie et Steck, 2001, p. 31).

La périphérie par son opposition au centre où se trouvent les concentrations de richesses et de pouvoirs, puis l'enclavement qui témoigne de la fermeture par rapport aux réseaux, provoquent nécessairement des enjeux de développement pour les régions qui possèdent ces caractéristiques. De plus, ces enjeux peuvent aussi être amplifiés par des visions divergentes du concept de développement que peuvent avoir plusieurs protagonistes à l'image d'un même territoire.

En effet, le développement est un terme qui est associé à divers contextes et fonctions depuis déjà plusieurs années et dont la définition varie selon l'endroit et la personne par qui il est utilisé (Rist, 2007, p. 485). Grandement associé à la croissance économique depuis qu'il a été évoqué dans le discours inaugural du président Truman en 1949 (Berr, 2006, p. 29 ; Berthelot, 2010, p. 5), il peut également faire référence à l'innovation ou à la culture (Jean, 2008, p. 291). Daghri (2008, p. 211), souligne d'ailleurs que « les déterminants sociaux, humains et culturels sont d'une grande importance dans la compréhension des dynamiques de développement et du changement social en général ». Selon lui, il serait donc à propos d'aborder le développement de manière davantage pluridisciplinaire plutôt que de se limiter à une conception majoritairement économique de celui-ci (Daghri, 2008, p. 211).

Or, selon Le Masne (2006, p. 244) « [l]e développement exige une croissance de la production, de la consommation, l'amélioration d'un certain nombre d'infrastructures

». Dans la même ligne d'idées, l'Office québécois de la langue française, dans son guide terminologique sur le vocabulaire associé au développement durable (2011, p. 17), définit le développement en tant que « [t]ransformation qualitative d'une unité économique accompagnant généralement la croissance et entraînant la possibilité pour une population de satisfaire ses besoins ». Cependant, au sein d'une même population, les besoins peuvent varier énormément d'un individu ou d'un groupe à l'autre et donc générer différentes formes d'inégalités dans une recherche de croissance sans limites définies. En ce sens, Harribey (2006, p. 268) souligne que « la croissance capitaliste est nécessairement inégale, destructrice autant que créatrice, se nourrissant des inégalités pour susciter sans cesse des frustrations et des besoins nouveaux ».

En fait, malgré les recherches d'alternatives dans les conceptions du développement, « [la croissance économique] continue d'être affirmée comme une nécessité inéluctable, au nom de la logique d'un système global que l'on n'accepte pas encore de changer en profondeur [...] » (Comelieu, 2006, p. 71). Pour cette recherche, la définition de développement qui est donc retenue est celle proposée par Rist qu'il a élaborée grâce à une revue de littérature étoffée sur le sujet. (Rist, 2007, p. 488) :

essence of 'development' is the general transformation and destruction of the natural environment and of social relations in order to increase the production of commodities (goods and services) geared, by means of market exchange, to effective demand.

Harvey (2010) soulève pratiquement les mêmes points que Rist par rapport au développement. Celui-ci peut être rendu possible grâce à l'accumulation par dépossession et lorsque l'accumulation initiale s'est produite, elle pourra se poursuivre à condition de transformer, voire détruire les relations sociales et spatiales (Harvey, 2010).

Bien que cette façon de voir le développement puisse sembler drastique, Rist (2007, p. 488) mentionne qu'une définition ne doit pas se rapporter à ce que le terme devrait

signifier dans l'idéal, mais bien à ce qu'il est et à ce qu'il génère réellement. En ce sens, par souci de cohésion avec la problématique à l'étude qui découle des inégalités résultant du système capitaliste, il était nécessaire de retenir une définition décrivant adéquatement la situation.

1.3 Exploitation des ressources naturelles

Phillips et Mighall (2014, p. 13) soulignent la complexité autour du concept d'exploitation; ils précisent qu'elle peut impliquer l'usage ou l'injustice, ou encore à la combinaison des deux. Dans cet optique, « exploitation is injustice created through the use of particular objects » (Phillips et Mighall, 2014, p. 13). De façon plus précise, l'usage de la nature par des individus ou des populations peut provoquer des injustices entre les êtres humains eux-mêmes ou encore entre eux et la nature (Phillips et Mighall, 2014, p. 13).

L'exploitation des ressources naturelles est intimement liée au concept de développement tel qu'il a été défini précédemment puisqu'elle implique une transformation (réelle ou symbolique) de l'environnement, ainsi que la notion de profit. Pour aborder ce processus Walker (2017, p. 55) mentionne que « employers would not produce anything if the return were less than the cost. No exploitation, no profit. This applies equally to labor and nature ». Ainsi, la recherche continue de surplus peut s'effectuer autant dans la nature que dans les forces de travail, misant sur l'innovation, l'exploitation, la productivité de même que la croissance sans limite (Walker, 2017, p. 59).

En ce sens les ressources naturelles n'existent pas indépendamment d'un regard anthropologique puisqu'ontologiquement la nature n'est pas là pour permettre à l'humanité de s'enrichir (De Gregori, 1987 ; Tremblay-Pepin, 2015). C'est donc

l'action humaine qui transforme les éléments écologiques ou la nature en ressources (Tremblay-Pepin, 2015, p. 11). Même si Cutter et Renwick (2004, p. 376) définissent les ressources naturelles comme « [s]omething that is useful to humans and exists independent of human activity », c'est davantage la technologie et l'innovation qui ont fait en sorte que ces éléments existant indépendamment des humains leur deviennent utiles (De Gregori, 1987). En effet, « [t]he new tools allowed humans to exploit more fully their environment and thereby to create more resources. And so it has been ever since – humans create resources and use them to create still other resources » (De Gregori, 1987, p. 1245). Cette « création de ressources », est rendue possible grâce aux savoirs et aux compétences, qui joueraient un rôle critique dans le processus de développement (De Gregori, 1987, p. 1258). Étant donné que dans le concept de développement, aucune limite n'est associée à la croissance, « quand des ressources sont dormantes, on voudra toujours les utiliser pour les transformer en profit. Selon cette logique, il ne peut jamais être question, collectivement, d'en avoir assez » (Tremblay-Pepin, 2015, p. 13). C'est dans cette logique que peut donc se définir le concept d'exploitation des ressources naturelles dans le cadre de cette recherche.

Traditionnellement au Canada, l'exploitation des ressources naturelles passait principalement par un paradigme extractiviste, jusqu'à ce que le constat d'épuisement des ressources facilement accessibles soit fait dans les années 80 (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 14 et 15). Cela provoque donc une restructuration qui fait émerger de nouveaux modes d'exploitation des ressources naturelles, dont le tourisme, ou qui modifie les façons de faire de l'extractivisme (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 22). Il importe alors de retenir que l'exploitation des ressources naturelles est à la base du développement économique dans le modèle canadien et que la transformation de la nature qui est nécessaire pour y parvenir peut aussi bien passer par la mise en tourisme que par l'extraction. En fait, l'économie des régions périphériques a traditionnellement reposée en majorité sur des industries comme la forêt, la pêche, l'agriculture et les

mines, or, le tourisme apparaît maintenant comme une alternative de développement économique aussi basée sur les ressources naturelles (Hall et Boyd, 2005, p. vii).

1.3.1 Extraction

L'extraction des ressources naturelles est une forme d'exploitation de celles-ci qui réfère à l'extractivisme. Svampa (2011, p. 105) présente l'extractivisme « comme un modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme "improductifs" ». Fournis et Fortin (2015, paragr. 22) ajoutent, en complément, que « [c]e modèle extractiviste est animé par un processus socionaturel, institutionnalisé sous la forme de régimes de ressources et assurant la conversion systématique de la « nature » en « ressources naturelles » ». En fait, Fournis et Fortin (2015, paragr. 7), associent l'extractivisme à la théorie des ressources premières (*staples*) en mentionnant que « le rôle (historique et contemporain) des ressources naturelles dans l'économie canadienne a suscité un développement capitaliste très particulier ».

Pour sa part, Courtemanche (2016, p. 31) prétend que

[l]e modèle de développement extractiviste est une manifestation du capitalisme, un mode d'existence de ce dernier. Il permet la poursuite du profit et de l'accumulation par d'autres moyens. [...] il ne s'agit que d'une stratégie concrète d'un système beaucoup plus large.

Courtemanche propose donc sa propre définition de l'extractivisme :

le concept d'extractivisme est compris comme une stratégie concrète d'accumulation capitaliste. Il renvoie à un modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie à travers l'exploitation de richesses naturelles - principalement non-renouvelables et dédiées à l'exportation -

qui en vient à influencer les relations politiques, socio-économiques et culturelles du pays ou de la région qui soutien cedit modèle (Courtemanche, 2016, p. 29).

Cette définition semble porteuse pour aborder le concept d'extraction. Toutefois, il convient de spécifier que dans le cadre de cette recherche, l'attention est dirigée autant vers l'extraction des ressources non-renouvelables que des ressources renouvelables. Jowsey (2009, p. 307) précise que les ressources dites « renouvelables » le seraient seulement à condition d'une gestion adéquate. C'est pourquoi il semble approprié de traiter dans une même catégorie l'extraction des ressources tels le pétrole et le minerai, de même que les ressources issues des pêcheries ou de la foresterie. De plus, cette recherche ne s'intéresse pas à la gestion des ressources naturelles, mais bien aux façons dont leur exploitation transforme les dynamiques spatiales.

1.3.2 Mise en tourisme

Dewailly (2006, p. 131 et 132) distingue la mise en tourisme de la touristification de par la nature de l'implication des acteurs. En effet, en contexte de mise en tourisme les actions sont davantage planifiées et contrôlées tandis que la touristification rapporte aux actions spontanées (Dewailly, 2006, p. 132). De façon plus précise, « [t]ouristification could be defined as a process, and the resulting state in a definite space, of relatively spontaneous, unplanned massive development of tourism, which leads to the transformation of this space into a tourism commodity itself » (del Romero Renau, 2018). Quant à la mise en tourisme, « [elle] nécessite un inventaire avant de proposer un scénario ou utopie raisonnable sur la base de laquelle il sera possible de développer, à partir de médiateurs convenablement choisis, un système touristique » (Raffestin, 2015, p. 57). Tout compte fait, les deux notions « expriment le passage d'un espace, d'une société, d'un lieu, d'un état non touristique à un état touristique » (Dewailly, 2006, p. 131).

Or, dans le cadre de cette recherche, l'utilisation du terme mise en tourisme apparaît plus appropriée, particulièrement selon la définition proposée par Lapointe, Sarrasin et Guillemard. Ces auteurs soulignent que « la mise en tourisme de l'espace suggère de transformer celui-ci en espace de désirs et de fantasmes, en y investissant des valeurs symboliques, à travers des représentations, et économiques, à l'aide des infrastructures » (2015, paragr. 24). Toutefois, tel que Dewayilly (2006, p. 131) l'exprime, la mise en tourisme peut s'appliquer à autre chose qu'à un lieu et c'est pourquoi la définition retenue concerne les ressources naturelles. Dans le cadre de cette recherche, l'utilisation du terme mise en tourisme s'applique à la nature seulement par souci de cohérence avec la question et les objectifs de recherche.

Il importe également de préciser que certaines formes de tourisme impliquent un prélèvement de la ressource, dont le tourisme cynégétique, le tourisme halieutique ainsi que le tourisme relié aux produits forestiers non ligneux. Toutefois, c'est l'expérience qui est mise en marché et non pas la ressource elle-même et c'est pour cette raison que ces formes de tourisme ne sont pas considérées comme de l'extraction.

1.4 Les dynamiques spatiales

Les dynamiques spatiales proviennent du domaine de la géographie. Elles sont « induite[s] des forces économique, sociale, culturelle, politique et administrative » (Proulx, 2006, p. 476) et exercent une influence sur le territoire. Par exemple, Krugman (1992) puis Polèse et Roy (1999) utilisent le concept de dynamique spatiale pour référer à la circulation de l'économie dans l'espace. Polèse et Roy (1999, p. 47) mentionnent que

pour tout territoire, la dynamique spatiale des activités économiques peut en partie se résumer sous forme d'un jeu d'opposition, toujours changeant,

entre les forces d'agglomération et de déconcentration, à mesure que les économies nationales se restructurent.

Gauthier (1997, paragr. 7), définit pour sa part les dynamiques spatiales comme « les processus naturels et sociaux, ainsi que les événements qui organisent le territoire ». En effet, « [p]ar leur mobilité et leur sédentarité, les activités humaines transforment les territoires. De nouvelles adhérences territoriales prennent forme constamment et des lieux s'affirment grâce aux effets de polarisation » (Proulx, 2006, p. 476). Priemus *et al.* (2001, p. 167) abondent dans le même sens : « [b]y spatial dynamics we understand changes in the actual use of space and changes in spatial policies ».

En ce sens, le développement et l'exploitation des ressources naturelles qui exercent des transformations sur l'environnement, transforment par le fait même les dynamiques spatiales. En ce sens, Harvey (2010, p. 201) met notamment en exergue la pertinence d'aborder la spatialité comme un « fait relationnel et relatif », et donc dynamique. Ainsi, il devient possible de constater comment le développement peut être susceptible de créer diverses formes de spatialités (Harvey, 2010, p. 201).

1.5 Question de recherche et pertinence de la problématique

La présente recherche vise à répondre à la question suivante : comment l'exploitation des ressources naturelles, dans un but de développement, transforme les dynamiques spatiales des régions périphériques enclavées : le cas d'Anticosti? De façon plus précise, elle a pour objectifs de :

1. Vérifier comment la mise en tourisme des ressources naturelles transforme les dynamiques spatiales d'Anticosti, région périphérique enclavée.
2. Vérifier comment l'extraction des ressources naturelles transforme les dynamiques spatiales d'Anticosti, région périphérique enclavée.

La finalité de cette recherche n'est pas de déterminer quel est le meilleur type d'exploitation des ressources naturelles. Le but est seulement de faire une lecture parallèle des effets générés par chacun d'eux à l'intérieur d'une même recherche plutôt que de les adresser séparément ou de mettre l'emphase sur l'un ou l'autre des deux. Cet élément contribue à la pertinence de la problématique.

Alors que plusieurs recherches se sont attardées à documenter les effets négatifs de l'extraction des ressources naturelles, non seulement sur l'environnement des régions périphériques, mais également sur leurs communautés et sur leur économie, il n'en demeure pas moins pour le tourisme.

Toutefois,

[d]espite the growth of research and publications on tourism in natural areas, our understanding of the role and effects of tourism in natural areas is surprisingly limited. Arguably, the majority of studies have examined the impacts of tourism and recreation on a particular environment or component of the environment rather than over a range of environments (Hall et Boyd, 2005, p. 3).

Toujours est-il, certaines publications posent tout de même un regard critique sur le développement touristique basé sur les ressources naturelles dans les régions périphériques. Parmi ces publications, se trouvent d'ailleurs deux ouvrages collectifs, dont *Nature-Based tourism in peripheral areas development or disaster?* (Hall et Boyd, 2005) et *Tourism in peripheries: perspectives from the far north and south* (Muller et Jansson, 2007), ainsi qu'un article scientifique, *Is tourism just another staple? A new perspective on tourism in remote regions* (Schmallegger et Carson, 2010). C'est dans ce même angle critique que vient s'inscrire cette recherche, prenant en compte des inégalités géographiques susceptibles de résulter du système capitaliste.

1.6 Synthèse de la problématique

Pour conclure, la problématique à la base de cette recherche porte sur les inégalités pouvant être générées par le développement en système capitaliste. Les régions périphériques pouvant être désavantagées par rapport aux centres, miseraient souvent sur l'exploitation de leurs ressources naturelles pour assurer leur développement.

L'exploitation des ressources naturelles peut être caractérisée par la transformation de la nature en ressources en vue d'en tirer profit. Ainsi, elle peut aussi bien passer par l'extraction qui consiste à prélever des ressources d'un environnement pour les exporter sur des marchés, que par la mise en tourisme qui vise à transformer la nature par des valeurs symboliques et des aménagements pour la rendre touristique. Ces transformations sur l'environnement modifient conséquemment les dynamiques spatiales du milieu, qui peuvent être comprises comme les relations organisant un territoire donné.

En somme, cette recherche vise à savoir comment l'exploitation des ressources naturelles d'Anticosti, par leur mise en tourisme et par leur extraction, transforme les dynamiques spatiales de ce territoire. Il s'agit ainsi d'étudier les deux types d'exploitation en parallèle de sorte à adresser le phénomène selon une approche critique. Pour ce faire les théories mobilisées devaient être en mesure d'adresser au même niveau la mise en tourisme de même que l'extraction des ressources naturelles et c'est ce dont il sera question dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre portera sur les théories utilisées pour orienter la collecte et l'analyse des données. D'abord, la théorie du développement géographique inégal de David Harvey (2010), sera présentée avec sa simplification et son opérationnalisation pour le contexte à l'étude. Par la suite, la pertinence de cette théorie pour les études touristiques sera défendue grâce à des théories sur le tourisme en périphérie, plus spécifiquement grâce aux travaux de Schmallegger et Carson (2010), sur la théorie des *staples* et le tourisme. Finalement, de sorte à mieux cerner la complexité des représentations et des discours portant sur la nature et le développement, les travaux de Braun (1997 et 1998 avec Castree) et de Harvey (1996) seront brièvement présentés.

2.1 La théorie du développement géographique inégal

Considérant la tendance capitaliste du développement, il s'avère pertinent d'utiliser la théorie du développement géographique inégal (DGI) (Harvey, 2010) dans le cadre de cette recherche. En effet, Harvey (2010, p. 199) élabore sa théorie selon le « fonctionnement du développement géographique inégal en régime capitaliste ». Il met de l'avant une conception de la notion de théorie plus flexible qui « reconnaît la force et l'importance de certains processus clairement distincts les uns des autres, mais qui peuvent et doivent être restitués dans un champ d'interactions dynamiques »

(Harvey, 2010, p. 199 et 200). Cela met en évidence l'importance de la dialectique qui agit comme un des deux présupposés de la théorie, s'inspirant des travaux de Marx, le second présupposé est la spatialité, inspirée des travaux de Lefebvre (Harvey, 2010, p. 200 et 201). Pour construire son argumentaire, Harvey décline sa théorie en quatre conditionnalités qui permettent au capital de se diffuser à travers chacune d'entre elles (Harvey, 2010, p. 199). Ces conditionnalités n'ont pas nécessairement de hiérarchie et elles n'agissent pas non plus comme des catégories mutuellement exclusives.

Étant donné l'ampleur et la flexibilité de cette théorie, une simplification au sein des quatre conditionnalités est nécessaire, de sorte à préciser les orientations à donner à l'utilisation de ce cadre théorique dans le contexte de la recherche. Ainsi, puisque la question de recherche réfère aux ressources naturelles, l'attention est davantage portée aux éléments écologiques du milieu pour l'analyse. Ce choix permet une application plus ciblée du modèle théorique en plus de permettre d'effectuer des analyses plus poussées sur les éléments qui apparaissent les plus pertinents à observer dans le cadre de cette recherche. De plus, cette simplification s'impose par souci de réalisme en fonction des contraintes temporelles associées à la réalisation de cette recherche. Les lignes qui suivent présenteront une synthèse explicative de chacune des quatre conditionnalités, suivie des éléments retenus de la simplification.

2.1.1 L'ancrage matériel des processus d'accumulation dans la toile socio-écologique de la vie

La première conditionnalité, « l'ancrage matériel des processus d'accumulation capitaliste dans la toile socio-écologique de la vie » (Harvey, 2010, p. 199). Celle-ci réfère à la capacité de s'approprier des ressources environnementales ou sociales et de les transformer en biens marchands. Pour pouvoir s'approprier un « surplus physique » en vue de le mettre en marché, les éléments suivants sont également nécessaires;

technologies, formes organisationnelles, divisions du travail, besoins, demandes, désirs et préférences culturelles (Harvey, 2010, p. 210). La simplification priorise les « surplus » relatifs à l'environnement naturel afin de déterminer les indicateurs à observer. Toutefois, l'aspect social devra quand même être inclus dans la perspective d'étudier les différents rapports avec la nature, puisqu'« en transformant notre environnement, nous nous transformons nécessairement nous-mêmes » (Harvey, 2010, p. 211). De façon plus précise, il importera donc de considérer les modifications d'équilibres matériels et les transformations environnementales (Harvey, 2010, p. 211). Il est également nécessaire de ne pas négliger l'analyse des éléments nécessaires à l'appropriation de « surplus », dont les caractéristiques sociodémographiques, la culture ainsi que la situation géographique du lieu et ses caractéristiques physiques.

2.1.2 L'accumulation par dépossession

La deuxième conditionnalité réfère à

l'accumulation par expropriation (une généralisation du concept d'accumulation « primitive » ou « originelle » chez Marx et faisant référence au processus historique de regroupement et de mise en circulation sous forme de capital, de forces de travail, d'argent, de capacités productives ou de marchandises) (Harvey, 2010, p. 199).

Cette conditionnalité veut que partout où s'inscrit le système d'accumulation capitaliste, arrive la dépossession ou l'expropriation. Elle « doit donc être interprétée comme une condition nécessaire à la survie du capitalisme » (Harvey, 2010, p. 213). Ce sont les acteurs qui possèdent plus de « pouvoir » législatif ou financier qui seront en mesure de déposséder ou d'exproprier d'autres acteurs par rapport à leur territoire ou aux usages traditionnels de celui-ci, ou encore par rapport à leur identité et leur histoire. Le but de cette dépossession est de « piller » directement les ressources ou encore de profiter

d'un site pour ses caractéristiques facilitant le contrôle d'une production de « surplus » (Harvey, 2010, p. 215). Pour y parvenir, divers moyens d'appropriation existent; « la force, l'expropriation, la recombinaison des conditions politiques et sociales de l'accumulation ainsi que [...] la transformation des valeurs et des représentations sociales associées à certaines marchandises » (Jeannite et Lapointe, 2016, paragr. 21). Pour la présente recherche, l'attention sera portée principalement, mais non exclusivement, à l'expropriation ou à la dépossession physique/matérielle et symbolique.

2.1.3 L'accumulation du capital dans le temps et l'espace

La troisième conditionnalité, consiste à « l'accumulation du capital dans l'espace et dans le temps, en tant que celle-ci s'apparente à une véritable loi » (Harvey, 2010, p. 199). Cette conditionnalité prend forme lorsque « l'accumulation initiale s'est déjà produite et qu'une classe capitaliste et un prolétariat se sont déjà formés » (Harvey, 2010, p. 218) et où l'objectif est donc de soutenir ou d'augmenter la croissance du capital. Harvey (2010, p. 219) présente dix étapes théoriques¹ pour construire son argumentaire sur l'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace. Seulement trois d'entre elles sont retenues pour soulever les indicateurs à observer. Considérant la pertinence de leur lien avec le contexte à l'étude; ces étapes théoriques sont l'échange

¹ Les étapes théoriques qui n'ont pas été retenues étant donné leur application moins éloquentes dans le contexte d'une recherche en études touristiques sur un territoire comme Anticosti sont : les lois contraignantes de la concurrence spatiale, la division géographique du travail, la concurrence monopolistique, accélération et destruction de l'espace par le temps, la production d'échelle, les systèmes d'administration politique territoriaux (l'État interventionniste), de même que la géopolitique du capitalisme.

marchand, les infrastructures physiques de production et de consommation, ainsi que la production de régionalité.

L'échange marchand réfère au fait que les marchandises sont contraintes dans un espace-temps régi par des capacités de transport, des coûts ainsi que par le temps de leur mise en œuvre (Harvey, 2010, p. 219). L'objectif est donc de composer avec ces contraintes en employant différentes méthodes et moyens de commercialisation (Harvey, 2010, p. 220). Cette étape théorique est donc liée à tout ce qui est sous-jacent à la mise en marché des produits.

L'étape théorique des infrastructures physiques de production et de consommation réfère à l'ensemble des infrastructures capitalistes qui sont fixées au sol et qui facilitent la production et l'offre de biens et services. La mise en place de ces infrastructures favorise ainsi l'expansion de l'accumulation de capital. En fait, « [elles] forment les préconditions nécessaires des processus d'échange, de production et de consommation » (Harvey, 2010, p. 224).

Quant à la production de régionalité, elle réfère aux alliances de classes régionales résultant des investissements dans l'environnement construit (Harvey, 2010, p. 225). La structure de ces alliances peut varier; elles peuvent devenir exclusives et donc hostiles envers l'immigration, « elles peuvent s'élargir ou se fracturer et être minées par les conflits ou être dans une position confortable d'hégémonie selon les circonstances » (Harvey, 2010, p. 226). En somme, l'étape théorique de la production de régionalité peut être caractérisée par l'identité et la loyauté ainsi que par la prise en charge d'infrastructures et de services reliés à l'accumulation du capital par des acteurs locaux (Harvey, 2010, p. 225).

2.1.4 Les luttes politiques et sociales

La quatrième et dernière conditionnalité, réfère « [aux] luttes politiques, sociales, de « classes » à divers niveaux géographiques » (Harvey, 2010, p. 199). Cela peut faire appel à la recherche d'équité et de partage des ressources résultant de la marchandisation d'éléments sociaux ou écologiques. Toutefois, les conflits peuvent aussi prendre forme pour une raison externe, mais non indépendante à l'accumulation du capital et c'est pour cette raison qu'il importe de tout de même en tenir compte (Harvey, 2010, p. 232). Cette conditionnalité présente trois éléments au sein de sa structure théorique (Harvey, 2010, p. 232) soit, les mouvements sociaux et l'accumulation par dépossession, les conflits de la reproduction élargie du capital, ainsi que les conflits de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie ». Seuls le premier et le dernier sont retenus dans le cadre de cette recherche.

De façon plus spécifique, les mouvements sociaux et l'accumulation par dépossession réfèrent à des revendications visant à rétablir ou corriger une situation de déséquilibre. Selon Harvey (2010, p. 233), ces mouvements proviendraient souvent d'une expropriation ou d'une exclusion passée. Quant aux conflits de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie », ils résultent d'un désir de protection de la nature et des relations sociales, menacées d'une destruction liée à leur marchandisation (Harvey, 2010, p. 236). Bien que certaines divergences soient visibles au sein des mouvements activistes, ceux-ci sont unifiés par leur opposition « aux dynamiques du capital dans le cadre de la libre concurrence » (Harvey, 2010, p. 236).

À l'intérieur de ces éléments des luttes politiques et sociales, l'attention est dirigée en premier lieu sur les revendications relatives au droit d'accès à la terre et aux ressources naturelles (dont l'eau et la forêt), puis en second lieu, sur l'activisme lié à la nature dont les mouvements écologistes.

2.2 Opérationnalisation du DGI dans le contexte de l'étude

Puisque le cadre théorique de Harvey sert à faire une lecture du phénomène étudié, l'opérationnalisation s'effectue principalement grâce à chacune des quatre conditionnalités du DGI et non pas par rapport aux concepts présentés dans le premier chapitre. Ces derniers précisent toutefois les orientations que doivent prendre les indicateurs en plus de permettre de spécifier la teneur et la signification de la problématique et de la question de recherche. Par conséquent, le tableau qui se trouve sur la page suivante présente chacune des quatre conditionnalités, leur simplification ainsi que leur opérationnalisation en fonction des dimensions et indicateurs à observer. Ceux-ci sont suivis d'exemples pouvant s'appliquer aux types d'activités impliquant l'exploitation des ressources naturelles des régions périphériques enclavées.

Tableau 1 : Simplification et opérationnalisation de la théorie du développement géographique inégal

Conditionnalité	Simplification	Dimensions	Indicateurs	Exemple
Ancrage matériel des processus d'accumulation dans la toile socio-écologique de la vie	<ul style="list-style-type: none"> Éléments écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Modifications d'équilibres matériels Transformations environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> Changements dans les représentations de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Discours sur l'environnement anthropocentriques vs écocentriques
Accumulation par dépossession	<ul style="list-style-type: none"> Expropriation Dépossession physique/matérielle 	<ul style="list-style-type: none"> Occupation du territoire Usage de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> L'évolution de l'usage et de l'appartenance du territoire Les types d'exploitation commerciale des ressources naturelles Législation sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Changements de zonage Privatisation de territoire Types de fréquentation des lieux Lois sur la protection ou sur l'exploitation des ressources naturelles
Accumulation dans le temps et l'espace	<ul style="list-style-type: none"> L'échange marchand Infrastructures physiques de production et de consommation La production de régionalité 	<ul style="list-style-type: none"> Processus de mise en marché Entreprises et infrastructures capitalistes Alliance de classes régionales 	<ul style="list-style-type: none"> Forfaits et tarifs Expansion des activités commerciales des entreprises exploitant les ressources naturelles Nature et forme de l'alliance de classes régionales 	<ul style="list-style-type: none"> Droit d'accès à un site Augmentation des infrastructures et des services pour les touristes Milieu hostile à l'immigration
Luites politiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> Mouvements sociaux et accumulation par dépossession Conflits de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie » 	<ul style="list-style-type: none"> Activisme environnemental Revendication d'accès à la terre et aux ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des groupes écologistes Discours de résistance Dénonciation des inégalités 	<ul style="list-style-type: none"> Actions des groupes écologistes Vandalisme engagé Contestations des citoyens Pétition Manifestation

Source : Compilation et création de l'auteur

2.3 Pertinence de l'utilisation de la théorie du DGI

L'utilisation de la théorie du DGI s'inscrit en cohérence avec la problématique de cette recherche. En effet, le concept de développement tel que présenté par Rist (2007, p. 488) est incarné par la 2^e conditionnalité du DGI puisqu'il commence à exister seulement lorsque ce qui appartenait à tout le monde et à personne à la fois, devient privatisé et transformé en ressource. De manière plus précise, la nature peut être exploitée de multiples façons puisque « [a]nything can be converted into a commodity and, therefore, into an opportunity for profit » (Rist, 2007, p. 488), de la même façon que le présente la 1^{ère} conditionnalité du DGI. Pour illustrer ses propos quant à la transformation de la nature en ressources et à la dépossession, Rist (2007, p. 488) souligne que « [a] country is the more 'developed' the more limited the number of free things that are available: to spend an afternoon on the beach, to go fishing, or enjoy cross-country skiing is nowadays impossible unless one is prepared to pay for it ». Cet exemple vient arguer précisément l'utilisation de la théorie du DGI dans le cadre d'études touristiques, témoignant de la possibilité d'une transformation des dynamiques spatiales par la mise en tourisme des ressources naturelles. Néanmoins, pour exercer cette mise en tourisme et en tirer profit, il est aussi nécessaire d'avoir un capital humain et social suffisamment élevé (Hall et Boyd, 2005, p. 4). Cela réfère aux conditions d'appropriation que présente Harvey dans la 1^{ère} conditionnalité du DGI.

Ainsi, même si certaines régions périphériques choisissent de se tourner vers la mise en tourisme de la nature abondante qui les entoure en vue d'assurer leur développement, les retombées générées sont souvent loin de celles attendues (Hall et Boyd, 2005 ; Muller et Jansson, 2007). En fait, « [i]n the most remote areas, tourism in a way represents modernization and is sometimes even believed to create something that has never existed in the previous 50, years: an economic boost » (Jansson et Muller, 2007, p. 221). Hall et Boyd (2005, p. 10) avancent même qu'il peut être

préférable pour certaines régions périphériques de ne développer aucune forme de tourisme si le but est de maximiser leur développement économique. En effet, certaines formes de tourisme peuvent parfois limiter, voire empêcher les activités des industries extractives (Hall et Boyd, 2005, p. 10).

Les industries extractives dans les régions périphériques réfèrent à la théorie des *staples* qui est un modèle de production et de développement économique basé sur les ressources naturelles (Schmallegger et Carson, 2010). « le terme *staples* peut être traduit par « matières premières » ou « principales ressources » » (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 14). L'industrie des *staples* pourrait jouer un rôle positif sur la croissance économique régionale et nationale (Schmallegger et Carson, 2010, p. 216). Toutefois, elle impliquerait également une multitude de conséquences sociales, économiques et politiques, considérant la dépendance envers les ressources naturelles et la dépendance politique et économique envers les grands centres qu'elle induit (Schmallegger et Carson, 2010, p. 203). La crise environnementale dans les années 1980 met également en exergue les enjeux environnementaux découlant de l'industrie extractive des ressources et provoque ainsi une pression vers des développements alternatifs (Dumarcher et Fournis, 2016). Aujourd'hui, « l'extraction des ressources serait de plus en plus perçue par le public comme une activité résiduelle ou un vestige économique national » (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 17).

Alors que le tourisme est vu comme une alternative pour pallier les effets négatifs du modèle *staples*, il pourrait pourtant reproduire les mêmes logiques (Dumarcher et Fournis, 2016, p. 22 ; Schmallegger et Carson, 2010, p. 216). En effet,

[t]here are some arguments to suggest that the way tourism is often set up in remote areas follows similar patterns as previous staples development: it is primarily based on natural resources, dependant on external and government mediation (for development, investment, marketing, and distribution), and highly susceptible to external market fluctuations (Schmallegger et Carson, 2010, p. 202).

Pour construire leur argumentaire, Schmallegger et Carson (2010) proposent une analyse du tourisme en périphérie sous l'angle de la théorie des *staples*. Pour ce faire, ils vérifient si et comment les caractéristiques générales de cette théorie s'appliquent au tourisme (Schmallegger et Carson, 2010, p. 208). Le tableau qui suit présente une synthèse des éléments présentés par Schmallegger et Carson dans les caractéristiques générales des économies *staples* ainsi que de leur application au tourisme. Pour ce faire, l'auteure s'est inspirée de *Table 1. General characteristics of staples economies* qui se retrouve aux pages 204 et 205 dans Schmallegger et Carson (2010) et en a conservé les titres exacts pour bien représenter les caractéristiques. Elle a ensuite récupéré les éléments d'analyse des pages 208 à 210 dans Schmallegger et Carson (2010), pour les synthétiser et les ajouter au tableau 2.

Tableau 2 : Application des caractéristiques des *staples* au tourisme en périphérie

Caractéristique	Description	Application au tourisme
<i>Natural resource based</i>	Abondance de ressources naturelles des périphéries au service des grands centres pour leur développement industriel et économique	Attractions presque exclusivement reliées aux ressources naturelles; Produits et expériences très axés sur la contemplation et la valeur des paysages du milieu
<i>Minimal processing of export Staples</i>	Ressources exportées presque telles qu'elles et transformations opérées dans les centres industrialisés	Activités proposent majoritairement un usage passif de la nature et des interactions limitées avec la population locale, donc limite aussi les retombées économiques
<i>Capable of depletion</i>	Diminution des stocks de ressources et dégradation de l'environnement	Peut contribuer à la dégradation de l'environnement à long terme à cause de l'augmentation de la fréquentation et du besoin d'infrastructures; Haute fréquentation peut détériorer la ressource tranquillité ou sauvage, souvent recherchée par les touristes
<i>Fixed in time and space</i>	Extraction des ressources implique un lieu et un moment spécifique en fonction de la disponibilité de la ressource et de la méthode d'extraction de celle-ci	Attractions des périphéries souvent reliées à des phénomènes naturels qui ont lieu à un endroit et une période précise
<i>Export based</i>	Marchés locaux insuffisants ou inexistants donc exportation des ressources nécessaire	Faible densité de population de la périphérie rend le tourisme dépendant de l'importation d'un marché externe de visiteurs
<i>Susceptible to boom and bust cycles</i>	Croissance économique rapide à cause de la forte demande initiale pour les ressources extraites : <i>boom</i> , suivi du <i>bust</i> qui limite les retombées pour la périphérie à cause du prix des ressources ou le taux de change qui fluctuent	Possible difficulté de maintenir un fort marché domestique à long terme et de devoir recourir à des marchés internationaux grâce à des offres forfaitaires; Dépendance aux marchés internationaux crée un effet <i>boom</i> et <i>bust</i> en fonction des fluctuations du marché comme le taux de change ou la concurrence
<i>Industry structured to continually</i>	Industrie extractive cherche toujours à maximiser ses profits,	Industrie touristique constamment à la recherche de

<i>seek cheaper and more accessible sources</i>	elle est donc constamment à la recherche de nouveaux endroits plus accessibles et plus rentables pour extraire les ressources qu'elle convoite	nouveaux territoires à visiter qui sauront répondre aux demandes du marché
<i>Dependent on expensive infrastructure</i>	Haut volume de ressources à exporter nécessite d'importantes infrastructures de transport pour rejoindre les marchés; Investissements faits dans les périphéries sont là pour répondre aux besoins de l'industrie extractive, pas ceux des communautés locales	Succès du tourisme en périphérie dépend de l'accessibilité et des infrastructures de transport, qui nécessitent des investissements majeurs
<i>Infrastructure investment made by government</i>	Prise en charge des coûts d'infrastructures par le gouvernement de sorte à attirer des investisseurs étrangers	Capacité d'investissements à l'interne limitée donc dépendance envers le gouvernement pour les investissements dans les infrastructures de transport pour les touristes et la mise en marché de la destination
<i>Dependent on external capital and Labour</i>	Faible densité de population des périphéries nécessite du capital et de la main-d'œuvre externes provenant des centres, de façon intensive et souvent pour une courte durée (boom)	Nécessite capital externe et dépend énormément de main-d'œuvre externe pour des emplois peu valorisants et peu payants; Forces de travail locales rarement bien intégrées à l'industrie touristique
<i>Weak internal linkages – backward, forward, demand, fiscal</i>	Dominance des investisseurs et compagnies externes; Technologies utilisées dans la production, infrastructures et consommateurs proviennent généralement tous du centre, donc limite les retombées locales	Faiblesse du réseau économique local donc développement touristique dominé par des parties prenantes externes, ce qui génère des fuites économiques et peu de retombées locales

Source : Compilation de l'auteure

Ainsi, même si le tourisme est considéré comme une industrie tertiaire, les produits et les expériences qu'il propose dans les régions périphériques présentent plusieurs points communs avec les industries extractives (*staples*) (Schmallegger et Carson, 2010, p. 208). Le risque est donc que le tourisme, qui initialement se veut une alternative au

modèle *staples*, ne fasse que reproduire des « approaches to resource development that have been shown to have poor long-term outcomes for local people and economies » (Schmallegger et Carson, 2010, p. 217).

La théorie des *staples* appliquée au tourisme permet également d'appuyer la pertinence de l'utilisation de la théorie du développement géographique inégal dans les études touristiques. En effet, la dépendance envers le gouvernement ou envers des promoteurs privés pour le développement touristique des périphéries s'intègre à l'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace (3^e conditionnalité) du DGI. Autrement, les périphéries peuvent difficilement assurer l'accessibilité de la destination à elles seules, composante essentielle au succès d'un développement touristique (Hall et Boyd, 2005, p. 13). Dans de telles circonstances, « state intervention can have an enormous part to play in the development of the infrastructure that may bring visitors to peripheral regions » (Hall et Boyd, 2005, p. 13). Il peut donc être question de l'État interventionniste et des infrastructures physiques de production et de consommation, comme le présente Harvey (2010, p. 227 et 223) parmi les étapes théoriques de la 3^e conditionnalité du DGI. Cependant, l'augmentation de l'accessibilité à un environnement fragile le rend encore plus vulnérable et peut donc devenir contradictoire dans sa promotion touristique (Hall et Boyd, 2005, p. 13). De façon plus précise, « the improvement of access, so important a role for tourism and overall economic development, may also potentially result in the loss of natural values » (Hall et Boyd, 2005, p. 7). Cet élément rejoint une autre étape théorique de la 3^e conditionnalité du DGI, soit l'accélération et la destruction de l'espace par le temps (Harvey, 2010, p. 222).

Ainsi, le tourisme en périphérie pourrait contribuer à la création d'inégalités économiques ainsi qu'à la détérioration de l'environnement et par le fait même, risquer d'engendrer diverses luttes sociales (4^e conditionnalité du DGI). Ces luttes pourraient se manifester de multiples façons, mais pour revenir sur l'exemple de la dégradation

de l'environnement, elle n'est pas susceptible de seulement affecter le taux de fréquentation touristique, mais aussi l'usage du territoire par la population locale. Il s'agit là des conflits de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie », qui visent à protéger l'environnement ou les relations sociales d'une destruction causée par leur marchandisation (Harvey, 2010, p. 235 et 236). Cet élément présenté par Harvey dans son argumentaire sur la théorie du développement géographique inégal, rejoint les propos de Rist (2007, p. 489) qui stipule que « economic growth - widely hailed as a prerequisite to prosperity - takes place only at the expense of either the environment or human beings ».

En ce sens, Fournis (À paraître) avance que « [l']enjeu de la défense de conditions de vie et de la consommation collective face au profit est récurrent dans les régions-ressources, qui sont structurées (positivement et négativement) par le mode extractiviste de développement ». Toutefois, Fournis (À paraître) souligne également la présence d'une « tension entre la défense de la production par certains groupes sociaux (et parfois est-ce vital pour la communauté) et la défense des conditions de vie par d'autres groupes (au nom de la sécurité, de l'environnement et des aménités naturelles) » (Fournis, À paraître). En sommes, diverses représentations de la nature peuvent s'opposer lorsqu'il est sujet de développement.

2.4 Développement et représentations de la nature

Castree et Braun (1998) présentent la nature comme étant à la fois une stratégie d'accumulation et un construit social dans lequel s'inscrit une constante dualité entre la nature et la société. Cette construction sociale de la nature apparaîtrait dans les différents discours et sous diverses formes (Castree et Braun, 1998, p. 18). Les deux représentations de la nature les plus fréquemment opposées dans les discours de développement sont celle de l'industrie extractive et celle de l'environnementalisme

qui vient généralement avec la conservation et l'écotourisme. Malgré leurs divergences, ces oppositions ont tout de même en commun de considérer la nature comme quelque chose d'externe à l'humain (B. W. Braun, 1997, p. 25). Ainsi, « [f]rom an anticolonial perspective, extractive capital and environmentalism are in many ways mirror images, sharing common elements of a culture of nature » (B. W. Braun, 1997, p. 25). Ces deux types de représentations sont empreintes des traces d'un passé colonialiste qui a été internalisé, et elles peuvent se retrouver dans les discours et les pratiques du sens commun, dans les relations sociales, dans la politique et dans l'économie (Braun, 1997, p. 4 et 5). Braun (1997, p.4 et 5) spécifie que ces vestiges colonialistes prennent la forme de « “buried epistemologies” or “bad epistemic habits” » puisqu'ils sont difficilement perceptibles dans le « sens commun ».

En d'autres termes, ces types de représentations et les formes qu'elles prennent sont parties intégrantes de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie », première conditionnalité du développement géographique inégal. Dans la même logique que celle que présente Harvey dans sa théorisation du DGI, Braun (1997, p. 4) indique que la temporalité et la spatialité exercent une influence sur les représentations de la nature. C'est donc pour cette raison qu'il est impossible de les catégoriser dans des cases figées (B. W. Braun, 1997, p. 4). De façon plus précise, « the environments and bodies we inhabit are fabricated at different levels, through multiple relations, by various actors and as the effects of different forms of social power » (Castree et Braun, 1998, p. 4).

Afin de mieux saisir la complexité des discours relatifs au développement et aux représentations de la nature, il apparaît intéressant de se tourner vers la dialectique du discours, telle que présentée par Harvey (1996). En fait, Harvey (1996, p. 76) soutient que les processus sociaux, dans lesquels se trouvent les discours, sont composés de six moments qui s'influencent constamment les uns les autres. Il précise que « [e]ach moment is constituted as an *internal relation* of the others within the flow of social and

material life » (Harvey, 1996, p. 76). Ces moments sont les suivants : le discours/langage, le pouvoir, les croyances/valeurs/désirs, les institutions/rituels, les pratiques matérielles, ainsi que les relations sociales. Les liens entre chacun des moments peuvent notamment s'illustrer ainsi :

Discourses express human thought, fantasy, and desire. They are also institutionally based, materially constrained, experientially grounded manifestations of social and power relations. By the same token, discursive effects suffuse and saturate all other moments within the social process (affecting, for example, beliefs and practices as well as being affected by them (Harvey, 1996, p. 80).

Toutefois, il importe de souligner que le modèle proposé n'est pas causal ni circulaire (Harvey, 1996, p. 82), les liens d'influence peuvent varier selon les situations. Quoiqu'il en soit

[d]iscourses can never be pure, isolated or insulated from other moments in social life, however abstract and seemingly transcendent they become. Nor can they be insulated and separated from those doing the discoursing. Human beings (both individually and collectively) are the bearers of discourses (Harvey, 1996, p. 83).

En revanche, le discours, construit par les êtres humains, peut aussi les coincer dans leurs propres systèmes et constructions (Harvey, 1996, p. 83). Cela peut donc en partie expliquer la persistance du colonialisme dans les discours de développement relatifs à la nature. En effet, le colonialisme porte une certaine construction sociale par rapport à la nature qui en est venue à être internalisée et donc perpétrée. Il peut donc s'agir d'une forme d'enfermement des êtres humains dans un système créé par des êtres humains.

2.5 Synthèse du cadre théorique

En conclusion, la théorie principalement mobilisée pour le cadre théorique de cette recherche est la celle du développement géographique inégal de Harvey (2010). L'argumentaire de cette théorie s'appuie sur quatre conditionnalités; l'ancrage matériel des processus d'accumulation dans la toile socio-écologique de la vie, l'accumulation par dépossession, l'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace ainsi que les politiques et luttes sociales. L'ampleur de la théorie a conduit à une opérationnalisation de celle-ci en fonction de la problématique étudiée. Ainsi, elle s'intéresse surtout aux aspects en lien avec la mise en valeur des éléments écologiques et à la réalité du type de territoire dont il est question. Dans cet optique, la théorie du développement géographique inégal s'avère pertinente pour adresser de manière critique le développement basé sur les ressources naturelles dans les régions périphériques enclavées. De plus, d'autres contributions théoriques permettent d'ajouter à la compréhension des discours de développement en lien avec la nature et des divergences existantes au sein de ceux-ci.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre il sera d'abord question du paradigme de recherche qui a agi comme ligne directrice dans les choix méthodologiques. Il a pu être déterminé en fonction de la problématique et du cadre théorique retenu. De plus, cette recherche se veut interdisciplinaire; elle regroupe la géographie, l'économie, la sociologie et évidemment les études touristiques. Ainsi le paradigme de recherche qui paraissait le plus approprié était celui des approches critiques.

L'approche de recherche sera ensuite présentée de même que la stratégie, soit l'étude de cas. Ces choix s'inscrivent une fois de plus en cohérence avec le cadre théorique et la posture épistémologique de la chercheuse, le but étant d'explorer le déploiement d'un phénomène complexe à l'aide d'un cas précis.

Pour conclure ce chapitre, seront abordées les méthodes de collecte de données et les détails les entourant, ainsi que les méthodes d'analyse des données. Puisque l'approche de recherche était qualitative et exploratoire, il était nécessaire d'utiliser des méthodes en complémentarité autant pour la collecte que pour l'analyse des données recueillies. De plus, la sensibilité du sujet a nécessité des considérations éthiques importantes dont il sera également question dans ce chapitre.

3.1 Paradigme de recherche

Dans les recherches scientifiques, la méthodologie s'inspire de différents paradigmes qui peuvent être caractérisés selon cinq approches, c'est-à-dire, « positivism and post-positivism, interpretivism, constructionism and critical theory » (Tribe, 2007, p. 29).

Dans le domaine des études touristiques, c'est le positivisme qui constitue le paradigme dominant, principalement à cause de la tendance marketing et gestion des programmes ou des sujets d'études dans lequel le tourisme est abordé (Pritchard et Morgan, 2007, p. 12). Parallèlement, d'autres disciplines utilisent également les sites et les expériences touristiques pour mener leurs recherches sous l'angle de la gestion, à l'intérieur d'un paradigme positiviste (Pritchard et Morgan, 2007, p. 13). Malgré la prépondérance de cette approche,

what is clear is that analyses of social injustice, disenfranchisement and human and spatial marginalization have been all too rare in tourism enquiry, while its academy has seemed to be largely resistant to or oblivious of epistemological shifts occurring elsewhere (Pritchard and Morgan, 2007, p. 13).

En réponse à ces limites relatives aux études touristiques, se présentent les théories critiques. De ce fait,

[t]he 'critical turn' in Tourism Studies is seen as an innovative and substantive turning point in enquiry into tourism, which provides a focus for the critique of the dominant industry-focused, positivist analytical frameworks in tourism research, thus heralding a new way of *thinking about* as well as *engaging with* tourism (Bianchi, 2009, p. 497).

Tandis que le paradigme positiviste recherche l'objectivité grâce à la théorie et les faits, l'approche critique « seeks to challenge the limitations of positivism by actively engaging with questions of values and desirable ends. Critical theory admits values, moral issues and repercussions into the frame of critical thinking » (Tribe, 2007, p. 29-30). L'approche critique se distingue également du paradigme interprétatif, qui est

aussi parfois utilisé dans les études touristiques. En fait, l'approche critique « does not necessarily trust the accounts of the researched to give a true reading of the world. It is wary of the possibility of their false (or at the very least, not fully engaged) consciousness » (Tribe, 2007, p. 30).

En somme, tandis que les paradigmes positiviste et interprétatif

envisagent [le monde] sous l'angle du *statu quo*, le paradigme critique le considère sous l'angle du changement. Ce monde social serait alors l'expression des rapports de force et de domination à l'intérieur de la société dont l'origine serait à rechercher du côté des modes de production capitalistes (Renard, 2012, p. 159).

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, le paradigme critique permet de questionner les relations et les structures associées au capitalisme pour comprendre comment elles peuvent intervenir dans la transformation de dynamiques spatiales.

3.2 Approche de recherche

Avec l'utilisation de la théorie de Harvey pour faire une lecture du phénomène à l'étude, cette recherche s'inscrit dans une approche qualitative et exploratoire. Il importe également de préciser que la façon dont cette théorie est appliquée à la présente recherche apporte une dimension structuraliste à celle-ci.

La recherche qualitative

aims to develop an understanding of the context in which phenomena and behaviours take place. It focuses mainly on experiences and emotions and is designed to be probing in nature, thus encouraging informants to introduce concepts of importance from their perspective, rather than adhering to areas that have been pre-determined by the researcher (Altinay *et al.*, 2016, p. 93).

Ainsi ce type de recherche est avantageux pour la flexibilité et la profondeur qu'il permet. En revanche, les résultats qu'elle procure ne peuvent pas être généralisés puisqu'ils proviennent justement de contextes spécifiques et d'informations personnelles (Altinay *et al.*, 2016, p. 93). Néanmoins, l'impossibilité de généralisation des données peut être légitimée par la démarche de recherche exploratoire.

La recherche exploratoire a trois buts principaux; « (1) to satisfy the researcher's curiosity and desire for better understanding, (2) to test the feasibility of undertaking a more extensive study, and (3) to develop the methods to be employed in any subsequent study » (Babbie, 2008, p. 95). En fait, la plupart du temps, cette approche est préconisée lorsque le chercheur veut se familiariser avec un sujet ou parce que le sujet lui-même a peu été étudié (Babbie, 2008, p. 95). De plus Babbie (2008, p. 96), souligne la pertinence des recherches exploratoires en sciences sociales en mentionnant que « [t]hey're essential whenever a researcher is breaking new ground, and they almost always yield new insights into a topic for research » (Babbie, 2008, p. 96). Considérant que la théorie du développement géographique inégal a été peu appliquée en tourisme, le but d'une recherche exploratoire dans le présent contexte visait surtout à valider son application dans ce champ d'études, permettant d'éventuellement pouvoir l'appliquer à des recherches plus exhaustives.

3.3 L'étude de cas : l'île d'Anticosti

Pour la stratégie de recherche, c'est l'étude de cas qui est mise de l'avant, afin de pouvoir se pencher sur le phénomène étudié et de pouvoir décortiquer sa complexité (Veal, 2006, p. 108). Ce choix s'impose considérant les objectifs de cette recherche et l'application d'un cadre théorique de cette ampleur.

L'étude de cas est une méthode de recherche qui « permet une compréhension profonde des phénomènes, des processus les composant et des personnes y prenant part » (Gagnon, 2012, p. 2). En fait, elle « closely examines a phenomenon (the *case*) within its *real-world context* » (Yin, 2015, p. 194). Elle est donc appropriée dans une démarche de recherche exploratoire, d'autant plus dans une recherche reliée aux dynamiques spatiales.

L'étude de cas a l'avantage « to treat the subject of study as a whole, rather than abstracting a limited set of pre-selected features » (Veal, 2006, p. 111). Considérant l'importance de la dialectique au sein du cadre théorique utilisé, il était pertinent d'avoir recours à une méthode de recherche qui permettrait de l'appliquer. Cependant, l'étude de cas vient également avec des faiblesses qu'il importait de considérer. En effet, elle soulève des enjeux liés à la crédibilité et la généralisation des données recueillies (Gagnon, 2012, p. 3 ; Yin, 2015). De plus, cette méthode peut s'avérer exigeante en termes temporels (Gagnon, 2012, p. 3). Par souci de cohérence avec l'utilisation de la théorie du développement géographique dans une démarche exploratoire, il s'avérait nécessaire de composer avec ces contraintes. Or, afin de minimiser leur effet, il était nécessaire d'aller chercher un maximum d'informations par différentes stratégies de collectes prédéterminées rigoureusement en fonction de la problématique et du cadre théorique.

3.3.1 Choix du cas

L'île d'Anticosti est rapidement apparue comme un cas approprié et pertinent pour y mener la recherche. En effet, les caractéristiques physiques, naturelles et sociales du milieu, ainsi que l'historique de son développement cadraient bien à la problématique de recherche. De plus, le contexte actuel au sujet de son développement et de ses ressources naturelles venait ajouter à la pertinence de l'île d'Anticosti comme choix de

cas. En effet, différents discours de mise en valeur des ressources naturelles ont émergé dans les dernières années à propos du pétrole, de la forêt, de la conservation et du tourisme. Les débats soulevés, surtout par rapport au dossier du pétrole, ont rapidement fait se multiplier les sources fournissant de l'information sur le contexte social et économique du milieu, chose pertinente pour mieux comprendre le terrain avant de s'y rendre.

Outre le contexte actuel, l'historique du milieu est également en cause dans le choix du cas. En effet, la passation de l'île aux mains de différents propriétaires qui ont tour à tour exercé des transformations considérables de la nature, a aussi à voir dans la structure économique du milieu et sur les dynamiques spatiales qui en ont découlé. Cela est principalement lié à l'introduction du cerf de Virginie, qui en l'absence de prédateur a pu se multiplier au point d'ébranler l'équilibre écosystémique et de faire de la chasse l'industrie économique principale de l'île (Beaupré *et al.*, 2005). Cet élément a donné lieu à l'apparition de plusieurs recherches en sciences naturelles sur Anticosti, notamment grâce à la mise sur pied de La Chaire de recherche industrielle CRSNG en aménagement intégré des ressources de l'île d'Anticosti en 2001. Cette chaire de recherche créée par l'Université Laval, avait pour but d'« étudier les relations complexes qui existent entre les cerfs, la forêt et l'utilisation des ressources naturelles par les humains sur l'île d'Anticosti » (Chaire Anticosti, 2017).

Du côté des sciences sociales, les recherches s'intéressant à Anticosti sont plus limitées. En effet, les principaux écrits scientifiques sont issus des domaines de la géographie avec Louis-Edmond Hamelin (1979, 1980 et 1982), et plus récemment de l'anthropologie avec Geneviève Brisson (2003, 2004 et 2006). Il y a toutefois Anne-Isabelle Cuvillier (sciences de l'environnement, 2015) et Marie-Hélène Rousseau (sciences du bois et de la forêt, 2008) qui ont adressé une dimension sociale d'Anticosti dans leur mémoire de maîtrise respectif. En effet, toutes les deux ont abordé la question de l'acceptabilité sociale de l'exploitation des ressources naturelles d'Anticosti, plus

précisément du projet pétrolier, puis de l'aménagement forestier. Ainsi, les recherches scientifiques portant sur le tourisme dans le milieu semblent inexistantes et il s'agit pourtant de la première activité économique de l'île. Il est donc pertinent d'aborder le contexte d'Anticosti sous l'angle des études touristiques en y combinant le sujet de l'extraction de ressources naturelles de sorte à élaborer un portrait plus exhaustif au sujet du développement du milieu et de ses ressources naturelles.

3.3.2 Mise en contexte de l'île d'Anticosti

L'île d'Anticosti est « [s]ituée dans le golfe Saint-Laurent au Québec, [...] et couvre une superficie de 7943 km² » (Chaire Anticosti, 2017). Ce milieu est reconnu principalement pour sa géomorphologie et sa faune. En effet, outre ses nombreux cours d'eau et ses grottes, l'île d'Anticosti est aussi entourée de formations rocheuses ayant causé de nombreux naufrages et lui ayant donc valu sa réputation de « Cimetière du Golfe » (Cuvillier, 2015, p. 152). De plus, l'abondance de cerfs et de poissons, dont le saumon « a contribué à la renommée de l'île comme paradis de la chasse et de la pêche » (Cuvillier, 2015, p. 164). Cela aide à faire en sorte que « [l]a culture locale de même que l'activité économique des Anticostiens reposent principalement sur la chasse, la pêche et le tourisme, pour la beauté des paysages » (Gouvernement du Québec, 2016, p. 15). Ainsi, « [des] pourvoiries à droits exclusifs de chasse et de pêche occupent la majorité du territoire de l'île [...] On y retrouve également un parc de conservation, le parc national d'Anticosti (572 km²) créé en 2001, ainsi que deux réserves écologiques [...] » (Chaire Anticosti, 2017). Le reste du territoire est celui occupé par les résidents de la communauté de Port-Menier, la seule de l'île, qui compte environ 200 habitants (Cuvillier, 2015, p. 214). Or, la population de Port-Menier connaît un décroissement constant depuis quelques années et à cela s'ajoute le déclin des services et des activités économiques, entre autres à cause de la situation géographique défavorable de l'île

(Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015). En sommes, « [l]e milieu de vie des Anticostiens se caractérise par l'insularité, l'éloignement et l'isolement où les coûts élevés du transport des personnes et des biens y jouent un rôle prépondérant » (Gouvernement du Québec, 2016, p. iv).

Ces caractéristiques d'isolement, d'éloignement et d'insularité ont toujours été associées à l'île d'Anticosti et auraient d'ailleurs contribuées à ce que son peuplement soit si tardif puisqu'elles lui entretenaient une réputation peu clémente (Hamelin et Dumont, 1979, p. 438 et 439). En effet, sa situation géographique participe aux interprétations amplificatrices à son sujet, probablement à cause de sa difficulté d'accès provenant des conditions de navigations ou des règlements de l'île, datant principalement de l'ère française Menier (Hamelin, 1982, p. 139).

L'ère Menier se situe entre 1895 et 1926. Elle débute par l'achat de l'île par un millionnaire français qui en devient propriétaire (Hamelin, 1980, p. 161). C'est sous cette ère qu'« on aura vu une modification radicale de l'écoumène d'exploitation. Jusqu'alors le principal territoire d'Anticosti avait été la mer ; désormais, il sera la terre elle-même » (Hamelin, 1980, p. 165). C'est alors qu'apparaissent, entre autres, l'agriculture et la foresterie et les excursions de pêche aux saumons (Hamelin, 1980, p.165). Ensuite, de 1926 à 1974, c'est l'époque de la Consolidated Bathurst Ltd. (la *Consol*), une compagnie forestière alors propriétaire de l'île (Lejeune et Dion, 1989). Ainsi, « [à] partir de 1926 et jusqu'à 1973, l'île se spécialise dans la production de bois, destinée à des papeteries extérieures » (Hamelin et Dumont, 1979, p. 438). C'est en 1974 que le gouvernement du Québec devient propriétaire de l'île et c'est le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui est responsable de sa gestion jusqu'en 1983, période lors de laquelle il développe l'industrie du tourisme de chasse et de pêche (Boisjoly-Lavoie, 2015, p. 15). Ces trois époques peuvent toutes être caractérisées par une exploitation des ressources naturelles administrée par une unique instance,

également responsable de pourvoir aux besoins de la communauté résidente de l'île d'Anticosti.

Ce n'est finalement qu'en 1984 qu'aura lieu la véritable municipalisation de l'île (Boisjoly-Lavoie, 2015, p. 42). Malgré cette prise en charge par la communauté, l'État maintient un grand contrôle par rapport aux ressources naturelles. En effet,

[I]e gouvernement est le gestionnaire pour le public de la forêt, gestion qu'il accomplit en concédant des contrats forestiers, en procédant à des inventaires, mais également en y administrant une pourvoirie et en y créant des aires de protection naturelles (Brisson, 2003, p. 42).

Dans cette même logique de concession, l'État québécois avait procédé de manière semblable avec l'exploration pétrolière sur Anticosti (Couturier et Schepper-Valiquette, 2015). Entre 2014 et 2016, la compagnie Pétrolia effectuait des travaux d'exploration par forages sur l'île (Nature Québec, 2016, p. 20). Cette exploration s'inscrivait en lien avec le *Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures*, rendu public le 30 mai 2014, par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Gouvernement du Québec, 2016, p. 1). Cuvillier (2015, p. 221) affirme que « [I]e projet pétrolier suscite la controverse [auprès des résidents], génère beaucoup d'émotions, pour certains de l'espoir, pour d'autres du désarroi ». Cependant, les résidents voient d'autres alternatives pour l'exploitation de leurs ressources naturelles (Nature Québec, 2016, p. 50). En effet, « [I]a conservation et le tourisme sont perçus comme des filières d'avenir pour [eux] » (Nature Québec, 2016, p. 50). Dans cette optique, à l'été 2016, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a amorcé les démarches pour une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO et débuté des négociations avec un promoteur privé pour le développement d'un complexe hôtelier (Turcotti, 2016). En ce qui concerne l'UNESCO,

[à] titre de propriétaire foncier, le Gouvernement du Québec a accordé son consentement, le 25 janvier 2017, au dépôt du dossier de l'île d'Anticosti

en vue de son inscription sur la Liste indicative du Canada, et il a annoncé, le 28 juillet 2017, la fin de l'exploration et de l'exploitation pétrolière et gazière sur l'île (Cabinet du premier ministre, 2017).

Le 20 décembre 2017, le Cabinet du premier ministre annonçait que la candidature d'Anticosti avait été retenue parmi quarante-deux sites au Canada. Depuis cette annonce, le désir de développement touristique semble s'intensifier et l'extraction des ressources naturelles semblerait de plus en plus rejetée par certaines personnes.

En somme, grâce à sa situation historique et actuelle ainsi que ses caractéristiques géographiques, l'île d'Anticosti est un cas pertinent et fertile en lien avec la problématique à l'étude.

3.4 Méthodes de collecte de données

Considérant les nombreuses divergences relatives aux discours de développement et la sensibilité du débat relatif à l'avenir d'Anticosti, sans négliger la subjectivité produite et générée par la chercheuse, il était pertinent d'avoir recours à la triangulation. Les méthodes de collecte de données suivantes ont donc été mises en relation: le recueil de données existantes, l'observation et l'entrevue semi-dirigée. La triangulation a l'avantage de faire valoir la complémentarité des méthodes retenues et d'ainsi obtenir une meilleure compréhension des phénomènes étudiés (Veal, 2006, p. 107). De plus, elle assure d'aller chercher une diversification des sources d'information adéquate. Chaque méthode donne une perspective différente, qui est plus ou moins profonde ou détaillée et c'est pourquoi elles ont toutes été traitées avec la même importance.

3.4.1 Recueil de données existantes

Le recueil de données existantes (secondaires et documentaires) (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 179), constitue une méthode efficace dans le but d'avoir une vision plus globale et historique du contexte du cas à l'étude et de son développement. Des publications gouvernementales ou d'organisations non gouvernementales, des mémoires, des documents municipaux, des cartes ainsi que des actualités ont été recueillies tout au long de la phase de collecte de données en fonction de leur pertinence en lien avec le sujet à l'étude. Dans le but de cibler cette collecte, seuls les documents traitant du contexte social, de développement, de ressources naturelles, de tourisme, ainsi que d'occupation du territoire ont été recueillis. Cela a également servi à doter la chercheuse de connaissances suffisantes pour pouvoir interagir avec le milieu et le comprendre lors des phases des autres méthodes de collecte de données.

3.4.2 Observation

L'observation a été utilisée pour recueillir des éléments non suscités par la chercheuse et de nature spontanée (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 176). Trois contextes d'observation avaient été ciblés : une école d'été avec l'Université de Sherbrooke (cours POL 706), l'observation de l'espace par la signalisation ou l'aménagement, ainsi que le déroulement des entrevues semi-dirigées.

Grâce à sa participation à une école d'été sur les enjeux et débats d'Anticosti, la chercheuse a pu rencontrer plusieurs parties prenantes impliquées de près ou de loin dans le débat sur l'avenir d'Anticosti, en plus de se rendre sur l'île une première fois. Cette école d'été lui a permis de faire de l'observation non-participante, en agissant en tant que réceptrice de l'information communiquée lors des différentes présentations auxquelles elle a assisté dans le cadre de son cours. Pour des raisons éthiques, seule

l'information contenue dans la portion présentation a été retenue. Les réponses fournies lors des périodes de question des rencontres de cette école d'été n'ont donc pas été considérées. Les observations réalisées ont été colligées dans un journal de terrain. Les séminaires pré-départ ont débuté à la mi-mai avec la rencontre de spécialistes en géologie, génie minier, éthique appliquée, politique environnementale et énergétique, développement régional, écologie et biodiversité, de puis droit. Ensuite, la portion terrain de cette école d'été a été composée de diverses rencontres des parties prenantes impliquées dans le débat sur les hydrocarbures et le développement d'Anticosti ainsi que de visites de sites sur l'île. Le tout s'est déroulé du 29 mai au 7 juin 2017, entre Montréal, Québec, Sept-Îles, Ékuanitshit, Havre-Saint-Pierre et Port-Menier (île d'Anticosti). Parmi les parties prenantes qui ont été rencontrées se trouvent des fonctionnaires, des politiciens, des environnementalistes, des Anticostiens et des Anticostiennes, des gens d'affaires et des promoteurs, des communautés autochtones, etc. Ce premier contact physique avec le milieu a été d'une importance cruciale pour la chercheuse. En effet, il lui a permis d'élargir sa compréhension du contexte ainsi que d'approfondir ses connaissances sur le milieu.

Elle a également fait de l'observation directe, sans l'implication de sujet humain, en explorant Port-Menier et ses alentours, à la recherche de signalisation ou d'aménagements témoignant de l'usage du territoire et de ses limites, ou une quelconque transformation de la nature. Les éléments qui ont pu être observés ont été découverts de manière fortuite.

De plus, de l'observation a été réalisée lors des entrevues semi-dirigées qui ont eu lieu au moment de la deuxième visite de la chercheuse. Le but était de souligner les contextes dans lesquels elles se déroulaient, le non-verbal et l'ambiance.

3.4.3 Entrevues semi-dirigées

Enfin, les entrevues semi-dirigées ont été utilisées pour leur flexibilité et leur avantage à faire ressortir des représentations sociales et à étudier des problèmes précis (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 172). Elles visaient principalement à approfondir sur le phénomène étudié dans son ensemble ainsi qu'à mieux comprendre le développement touristique de l'île d'Anticosti. Celui-ci a jusqu'à présent été peu étudié et documenté comparativement à l'aménagement des ressources forestières et fauniques et à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Le but était de chercher à savoir la façon dont le tourisme a été abordé et dont il est perçu, ses objectifs ainsi que ses perspectives. Pour mener les entrevues semi-dirigées, la chercheuse s'est rendue pour la deuxième fois sur l'île d'Anticosti à la fin novembre 2017 et y a mené les entrevues en janvier et février 2018. Le choix de la période de collecte était stratégique pour la chercheuse puisque l'objectif était d'accéder à la portion de la population qui vit toute l'année sur Anticosti. Cette portion de la population est susceptible d'avoir une représentation du territoire et du phénomène plus large. De plus, l'hiver est le moment où la population possède plus de temps libre et est ainsi en principe, davantage disponible pour participer à divers projets. Il est important de considérer que plusieurs personnes quittent pour l'hiver et reviennent seulement au printemps. Cela fait en sorte que même si la dernière recension de la population faite par Statistique Canada (2016) s'élève à 218 personnes, le nombre réel de personnes qui étaient accessibles pour les entrevues, était plutôt de l'ordre d'une centaine de personnes. En tenant compte de la taille de la population, l'objectif de mener une quinzaine d'entrevues avait été établi, mais le nombre final fut de douze. De plus, une limite de deux entrevues par jour avait été fixée de sorte à aller chercher le meilleur de chacune d'elles (Altinay *et al.*, 2016, p. 197). Les seuls critères d'inclusion mis en place par la chercheuse étaient un âge égal ou supérieur à dix-huit ans ainsi que le fait d'habiter sur le territoire depuis deux ans ou plus. La chercheuse souhaitait tout de

même s'assurer qu'il y ait une diversité au sein des personnes participant à la recherche. Cette diversification, quoique non parfaite, s'est imposée d'elle-même. Tout compte fait, ce qui importait réellement n'était pas tellement une représentativité totale des caractéristiques sociodémographiques, mais plutôt une hétérogénéité au sein des discours.

L'entrevue semi-dirigée était divisée en cinq thèmes et comptait quinze questions structurantes (Annexe A). La durée a varié selon les douze personnes interrogées, allant d'une vingtaine de minutes à plus d'une heure.

3.5 Considérations éthiques et recrutement

En se rendant sur le terrain une première fois en juin 2017 et en ayant conscience de l'ampleur des études, des documentaires et de l'actualité impliquant la population de Port-Menier, la chercheuse accordait une grande sensibilité à la notion du consentement libre, préalable et éclairé. Elle souhaitait aussi faire preuve d'une grande transparence par rapport à la recherche qu'elle menait et aux objectifs poursuivis par celle-ci. Ainsi, lorsqu'elle est retournée pour la deuxième fois, elle a pris le temps de se faire connaître par la communauté et d'installer le lien de confiance avant de débiter le recrutement. Cette approche est nécessaire dans tous milieux lorsqu'une étude de cas y est menée :

Le chercheur doit savoir se faire accepter dans chacun des sites étudiés. Il faut qu'il devienne rapidement crédible et développe une relation de confiance avec les participants. Cela est extrêmement important s'il veut que les gens lui confient ce qu'ils pensent réellement (Gagnon, 2012, p. 58).

Pour ce faire, la chercheuse a donc consacré plusieurs semaines pour prendre ses points de repères et s'intégrer au sein de la communauté. Au bout d'un mois, elle a amorcé une tournée de porte-à-porte dans le village de Port-Menier. Bien que cette technique

puisse sembler archaïque, elle était nécessaire dans un milieu et à une période où les lieux de rencontres sociales étaient limités. L'objectif était de se présenter en tant que chercheuse, de faire part des raisons de sa présence dans le milieu ainsi que des objectifs de sa recherche. Le but n'était pas de faire du recrutement, mais cette démarche a tout de même suscité un intérêt à la participation dans certains cas. Lorsqu'une personne mentionnait son intérêt envers la recherche lors de la tournée de porte-à-porte, la chercheuse lui offrait systématiquement le temps nécessaire à réfléchir et à prendre une décision. Elle mentionnait aussi sans exception la liberté de la personne à se retirer de la recherche à tout moment et à changer d'idée quant à son désir de participer. Elle fournissait également plus de renseignements à quiconque en demandait, sans pour autant solliciter sa participation. Elle présentait aussi le formulaire d'information et de consentement (Annexe B) au besoin afin que les gens sachent un peu mieux en quoi consistait la participation et qu'ils puissent bien y réfléchir.

Pour les stratégies de recrutement préalablement déterminées, des affiches avaient été apposées sur des babillards et une annonce diffusée à la radio communautaire. Les affiches avaient été placées à la fin décembre (Annexe C), sur le babillard de la coopérative de consommation de l'île d'Anticosti et sur celui du centre Louis-Olivier Gamache. Au début janvier, la chercheuse a été reçue à la radio communautaire pour une entrevue en ondes afin de parler de sa recherche. Par la suite un communiqué a été diffusé à plusieurs reprises sur les ondes de Radio Anticosti, invitant à la participation.

Lorsqu'une personne confirmait son intérêt à participer, une rencontre était prévue pour la tenue de l'entrevue semi-dirigée. La chercheuse débutait par la présentation du formulaire d'information et de consentement (Annexe B) et insistait sur le fait qu'il était possible de se désister si voulu. L'ensemble de la démarche avait été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 1: sciences de la gestion).

Par ailleurs, la quantité de médias qui ont été produits sur la question des hydrocarbures a rendu l'opinion de certaines personnes du milieu extrêmement publique. En parallèle, il y a également tous les débats qui ont eu lieu au sein de la population, qui est de petite taille et où tout le monde se connaît. La chercheuse a donc redoublé de vigilance dans le respect de l'anonymat lors du traitement des données, de sorte à s'assurer que personne ne puisse être identifié non seulement par des éléments caractéristiques, mais également par des opinions ou des idées.

La chercheuse est consciente des biais qu'elle a pu générer par la sensibilité qu'elle a voulu accorder au milieu. Le fait de vouloir prendre le temps de se faire connaître et d'établir un lien de confiance a évidemment dévoilé certains aspects de la personnalité de la chercheuse. Malgré tous les efforts mis en place par la chercheuse, la neutralité totale est impossible dans toutes recherches qualitatives. Il faut également considérer que les caractéristiques associées à la chercheuse exercent déjà une certaine influence sur les gens du milieu en fonction des conceptions qu'ils associent inconsciemment à diverses caractéristiques, dont le sexe, la provenance, l'âge, le niveau et le domaine d'études, ainsi que l'apparence physique, même en excluant le style vestimentaire. De plus, le simple fait d'être disponible et à l'écoute peut représenter une forme de biais.

3.6 Méthodes d'analyse des données

Pour effectuer l'analyse de l'ensemble des données qui ont été recueillies, deux méthodes ont été utilisées, soit l'analyse thématique ainsi que l'analyse dialectique. Les deux méthodes d'analyse ont été utilisées en interaction. En premier lieu, l'analyse thématique a servi à repérer les traces de développement géographique inégal dans le matériel analysé. En second lieu, l'analyse dialectique a été utilisée pour approfondir, déconstruire et relier les éléments ressortant de l'analyse thématique.

3.6.1 L'analyse thématique

L'analyse thématique a été retenue pour l'avantage qu'elle a de « mettre en évidence les représentations sociales ou les jugements des locuteurs à partir d'un examen de certains éléments constitutifs du discours » (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 208). Elle fait partie des méthodes de l'analyse de contenu qui est d'une grande importance dans les sciences sociales, « notamment parce qu'elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs » (Van Campenhoudt et Quivy, 2011, p. 207).

Le travail d'opérationnalisation de la théorie du DGI initialement mené a été d'une importance cruciale pour la faisabilité de l'analyse thématique. Chaque conditionnalité du DGI formait une catégorie et chacune d'elles contenait ses sous-catégories, déterminées selon la simplification du cadre théorique réalisée. Il était nécessaire d'analyser adéquatement le contenu du matériel recueilli pour voir si le DGI était présent et pour déterminer selon quelles conditionnalités il se manifestait davantage. Ainsi le travail de codage réalisé sur *Dedoose*, un logiciel de traitement de données qualitatives, a nécessité une utilisation rigoureuse du tableau d'opérationnalisation en guise de référence. Cette première étape d'analyse a permis d'organiser les données et de vérifier leur pertinence en fonction de leur récurrence ou de leur importance. Une fois ce travail complété, il était nécessaire d'avoir recours à une méthode complémentaire afin d'approfondir l'analyse et de fournir un argumentaire plus complet et étoffé par rapport aux résultats. C'est donc l'analyse dialectique qui a été retenue pour la deuxième étape.

3.6.2 L'analyse dialectique

L'analyse dialectique se construit entre autres grâce à l'analyse thématique, mais elle remet en question l'objectification et l'essentialisme qui lui sont associés (Freeman, 2017, p. 46). En fait, l'analyse dialectique a pour but de chercher à comprendre les contradictions, en les distinguant, sans perdre le lien qui les unit (Lefebvre, 2012, p. 31).

De plus, cette méthode d'analyse permet d'étudier la complexité de concepts simples et ancrés (Lefebvre, 2012, p. 31) qui pourraient autrement être occultés, limitant ainsi la compréhension de certains phénomènes. Cette perspective est pertinente puisque plusieurs constructions sociales sont tellement internalisées qu'elles semblent naturelles (Freeman, 2017, p. 53). Afin de pouvoir les comprendre, il est nécessaire de se plonger dans l'étude des conditions historiques, structurelles et matérielles dont elles font partie et c'est ce que propose l'analyse dialectique (Freeman, 2017, p. 53). En somme, « a better understanding of the interdependence between constitutive structures, practices, discourses, and so on, will provide the necessary ground for reconstructing constitutive relationships or problematic arrangements » (Freeman, 2017, p. 56).

L'analyse dialectique est donc utilisée pour « overcome the limitations believed to be inherent in any research approach that assumes it can produce social change by providing an account of an event, group or phenomenon from a space of supposed objectivity or neutrality » (Freeman, 2017, p. 64). Cette approche était indispensable avec l'utilisation de la théorie du DGI. En effet, le cadre théorique utilisé prend forme dans la dialectique et la spatialité (Harvey, 2010, p. 210), il est donc nécessaire d'avoir recours à ce mode d'analyse pour voir si le phénomène du développement géographique inégal s'applique ou non au contexte étudié. Par ailleurs, l'opposition fréquente de la mise en tourisme et de l'extraction comme forme d'exploitation des ressources naturelles ne fait qu'ajouter à la pertinence de l'analyse dialectique. Celle-

ci peut servir à établir un lien entre ces modes d'exploitation, plutôt que de les étudier de façon distincte. En d'autres termes, l'analyse dialectique permet de mettre en relation les différents discours de développement et les effets pouvant leur être associés. En fait, elle permet d'étudier les contradictions inhérentes aux phénomènes. Pour conclure, cette approche permet d'organiser la réalité pour mieux l'étudier et la présenter (Ollman, 2005, p. 23).

3.7 Synthèse de la méthodologie

En conclusion, cette recherche qualitative et exploratoire, s'inscrit dans une approche critique et structuraliste. Elle privilégie l'étude de cas comme stratégie de recherche, et le cas retenu est celui de l'île d'Anticosti, pertinent pour ses caractéristiques physiques, naturelles, sociales et historiques.

De sorte à adresser adéquatement la complexité du cas choisi, trois méthodes de collecte de données ont été utilisées en triangulation, soit le recueil de données existantes, l'observation de même que les entrevues semi-dirigées auprès de la population anticostienne. Toujours en lien, avec la complexité du cas, différentes considérations éthiques ont été mises en place pour le recrutement de même que pour la collecte de données.

Pour l'analyse de ces données, deux méthodes ont été utilisées en complémentarité. D'abord, l'analyse thématique a permis de repérer les traces de développement géographique inégal dans le matériel analysé. Ensuite, l'analyse dialectique a été utilisée pour approfondir, déconstruire et relier les éléments ressortant de l'analyse thématique. De plus, l'analyse dialectique possède l'avantage d'organiser les données de sorte à les présenter selon les liens qui les unissent. Le prochain chapitre présentera donc les résultats et leurs interrelations.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Ce chapitre présentera les résultats obtenus grâce à la mise en relation des données recueillies et du cadre théorique. Ainsi, c'est à ce moment que le tableau 1, Simplification et opérationnalisation de la théorie du DGI, sera réutilisé. Pour cette raison, le présent chapitre débutera avec un portrait de la « toile de la vie » anticostienne, abordant les caractéristiques écologiques, géographiques et sociales et soulignant les relations dialectiques qu'elles sous-tendent.

Par la suite, seront présentés successivement, les deux types d'exploitation des ressources naturelles qu'on retrouve sur Anticosti, la forme qu'ils prennent et la façon dont ils transforment les dynamiques spatiales du milieu. De sorte à mieux comprendre la culture, le rapport au territoire et son organisation, chacune des deux sections débutera avec un bref historique de ces industries sur l'île d'Anticosti. Tout au long du chapitre, les conditionnalités du DGI à quoi réfère les éléments présentés seront indiqués entre parenthèses.

4.1 La « toile de la vie » anticostienne

Harvey (2010, p. 201) considère la « toile de la vie » comme un « système socio-écologique dynamique » sur lequel l'activité sociale et les changements environnementaux peuvent exercer une influence. La perspective d'Harvey s'inscrit en cohérence avec la littérature sur les systèmes socio-écologique qui propose que les êtres humains et la nature forment un écosystème sur lequel l'un et l'autre exerce une influence. Berkes (2017) met d'ailleurs l'emphase sur l'équivalence de l'importance du sous-système social et du sous-système écologique en proposant plutôt de parler d'un système social-écologique. Ainsi, à titre d'exemple, la gouvernance serait donc intégrée dans l'écosystème et non séparée de celui-ci (Berkes, 2017). En somme, le « système social-écologique » de Berkes ou le « système socio-écologique dynamique » d'Harvey, renvoient tous deux à l'implication des pratiques et des représentations sociales de même que l'ensemble des éléments écologiques et des transformations qui y sont faites.

L'île d'Anticosti peut être considérée comme « un endroit où l'on profite d'une qualité de vie et d'une tranquillité « uniques » et où les ressources naturelles renouvelables sont abondantes » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 14). Dans cette perspective il convient d'analyser les raisons qui peuvent contribuer à apposer ces caractéristiques au milieu anticostien. Il est également nécessaire de considérer l'historique du milieu pour bien comprendre certains éléments. Il sera donc question des surplus écologiques, de la situation géographique, du contexte social ainsi que des régimes de sens, soit les représentations entretenues envers la nature et le développement.

4.1.1 Les surplus écologiques

La réputation de l'île d'Anticosti est principalement fondée par ses surplus écologiques. Le plus reconnu de ceux-ci est probablement le cerf de Virginie. En effet, « [l]e cerf de Virginie [...] communément appelé chevreuil, y occupe une place centrale, aussi bien pour les résidents que pour les touristes. Les chasseurs viennent également du monde entier sur l'île pour y pratiquer la chasse au chevreuil, leur passion » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 14) (1^{ère} conditionnalité). Il faut cependant se rappeler que la faune anticostienne est grandement influencée par une époque d'accumulation par dépossession, alors qu'Henri Menier avait acheté l'île d'Anticosti pour en faire son paradis de chasse et de pêche (Beaupré *et al.*, 2005, p. 110). C'est donc dans ces circonstances qu'ont été introduits le cerf de Virginie, la gélinotte huppée et l'orignal pour ne nommer que ceux-là (Hamelin, 1980, p. 167) (2^e conditionnalité). Parmi les vingt-huit règlements de l'île appliqués par l'Administration Menier dès mai 1896 se trouvent les deux suivants :

7. La chasse de quelque animal que ce soit, et de quelque façon qu'elle soit pratiquée, est prohibée. Il en est de même de la capture, du recel, de la destruction, de tout animal, de ses petits, de ses gîtes, de ses nids, de ses œufs.

8. Est également prohibée la pêche dans les rivières, estuaires, lacs et étangs (Lejeune, 1987, p. 49).

Considérant que les personnes qui occupaient l'île avant l'arrivée de Menier pratiquaient la pêche (Hamelin, 1980), il s'agit effectivement de dépossession par rapport à l'usage traditionnel qu'elles faisaient du territoire (2^e conditionnalité). De plus, en faisant l'introduction d'espèces, Menier allait transformer à long terme l'environnement anticostien, sa faune, ses paysages et sa végétation et ainsi transformer les pratiques ou les représentations traditionnelles (2^e conditionnalité). De façon plus précise, l'ours noir faisait partie des six mammifères indigènes de l'île avant l'arrivée de Menier (Gingras, 1998, p. 1). L'ours noir pourrait même être à l'origine du nom

Anticosti qui serait une déformation de termes Montagnais, Iroquois, Micmac et/ou autres, signifiant « le lieu où l'on prend l'ours » (Hamelin, 1982, p. 148). Toutefois, depuis quelques années, « [c]e mammifère est considéré comme presque disparu de l'île d'Anticosti » (Gingras, 1998, p. 1). La cause de cette disparition pourrait être attribuable à la surpopulation de cerfs de Virginie et de son broutement intensif de la végétation, notamment des petits fruits sauvages, nourriture nécessaire à la survie de l'ours noir pour constituer ses réserves de graisse avant l'hiver (Gingras, 1998, p.1). Le broutement intensif par le cerf de Virginie occasionne également des conséquences qui touchent plus directement la population anticostienne. À ce sujet, Rousseau (2008, p. 23) souligne que les personnes ayant participé à sa recherche reconnaissent l'impact du cerf sur la végétation « que ce soit par le constat de la perte des petits arbres fruitiers dont les aînés du village avaient comme habitude d'en faire la cueillette, ou par le constat de la disparition graduelle d'essences feuillues qui autrefois marquaient le paysage anticostien » (Rousseau, 2008, p. 23).

Toujours est-il, aujourd'hui un autre élément fort dans la réputation d'Anticosti est son caractère « naturel », représenté par « les paysages grandioses, les rivières et la forêt sauvage (entendue comme de grands espaces peu fréquentés) » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 14). En ce sens, les paysages et l'air pur sont aussi des surplus écologiques intangibles qui sont propres à Anticosti (1^{ère} conditionnalité).

*On a des beaux endroits écoute, côté euh c'est ça juste la nature.
Tranquillité, tranquillité c'est une richesse ça... (Entrevue 1)*

*[...] tu peux voir les étoiles le soir. T'as l'air pur, l'air salin en plus [...]
Je veux dire tu peux vraiment arriver pis pas entendre un bruit là pis c'est
assez exceptionnel là comme endroit (Entrevue 5)*

*[...] la beauté de l'île, les paysages. La mer [...] la faune. Beaucoup,
beaucoup. C'est ça qui est la beauté de l'île (Entrevue 6)*

[...] il y a tellement des beaux lacs aussi. L'eau ici, est transparente. Même l'eau sur le bord de la route, est transparente, est belle! (Entrevue 3)

L'île d'Anticosti peut aussi être considérée comme *un terrain de jeux* pour ceux qui l'habitent ou la fréquentent, puisque son environnement offre la liberté de pratiquer de nombreuses activités de plein air, dont la chasse, *la pêche, le colletage, la randonnée pédestre ou en raquette, le ski de fond, la motoneige, la cueillette, l'ornithologie, le kayak, la plongée sous-marine* et bien plus encore (1^{ère} conditionnalité). En fait, la nature est indissociable de l'identité anticostienne. Cuvillier (2015, p. 201) précise d'ailleurs « que les citoyens de l'île s'identifient à part entière à leur territoire, à la nature qui les entoure et qu'ils y sont profondément attachés ». En somme, l'abondance des surplus écologiques et le mode de vie empreint de *liberté* que permet Anticosti peuvent être partiellement attribuables à sa situation géographique (1^{ère} conditionnalité).

4.1.2 Situation géographique

Historiquement, l'île a toujours été reconnue pour son éloignement, son isolement et sa difficulté d'accès (Hamelin et Dumont, 1979). Celle-ci serait surtout attribuable à la large batture rocheuse qui l'entoure, au brouillard, aux courants et aux vents qui compliquent les conditions de navigation (Hamelin, 1982, p. 153) (1^{ère} conditionnalité).

Encore aujourd'hui, ces caractéristiques d'isolement et d'éloignement demeurent. Le principal point de contact de l'île d'Anticosti avec le continent est le village de Port-Menier qui est situé dans la portion ouest de l'île et où se trouvent le quai et l'aéroport (3^e conditionnalité) ainsi que la majorité des services. Toutefois les transports qui relient Port-Menier au continent sont limités, dispendieux, peu fréquents et parfois incertains en raison des conditions météorologiques (1^{ère} conditionnalité).

Dans cette situation géographique s'inscrit une relation dialectique; elle renforce l'isolement, mais elle contribue du même coup à préserver le caractère unique du milieu, sa tranquillité ainsi que son abondance de surplus écologiques.

[...] si je suis prêt(e) à vivre ici, pis à vivre pas de stress, mon pas de stress, c'est aussi je vais partir quand le bateau va arriver ou quand mon avion va arriver, pis je vais revenir quand il accoste, ou qu'il atterrit. (Entrevue 3)

[...] le talon d'Achille [...] c'est vraiment, c'est l'accès à l'île [...] c'est ça qui fait que c'est tellement dispendieux euh... Les transports sont, l'offre est quand même euh... minime. [...] D'un autre côté, [...] c'est comme ambigu, ça protège son caractère euh... son isolation ou euh.. sa difficulté d'accès... protège son caractère naturel, là si on veut... (Entrevue 11)

À l'intérieur de l'île, les distances sont importantes et les routes peuvent être difficilement praticables (1^{ère} conditionnalité). Notamment, « [e]n hiver, la route transanticostienne qui traverse l'île d'ouest en est sur plus de 270 km n'est pas déneigée. Seuls 9,9 km de routes municipales et provinciales sont déneigées en hiver » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 32). Autrement, seules les routes du village sont asphaltées, ainsi les conditions routières sur le reste de l'île peuvent être plus complexes à cause du risque de crevaison et aussi de la poussière qui peut incommoder temporairement lors de la rencontre avec un autre véhicule.

[...] tu peux pas nécessairement venir avec ton auto ici, dans le sens qu'il faut qu'elle embarque dans un conteneur. Là, si c'est une petite auto, ben tu pourras pas aller loin [...] (Entrevue 3)

Parce que la Transanticostienne là, ils passent des camions là-dessus, il en passe un à toutes les cinq minutes là. Il y a une poussière qui [reste] dix minutes dans les airs. (Entrevue 9)

La situation géographique joue également un rôle important dans la situation sociale du milieu. En effet, l'isolement et l'éloignement ainsi que la concentration, voire le confinement de la communauté anticostienne dans un seul village (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 15) sur une île aussi vaste, peuvent créer des dynamiques sociales

particulières (groupes fermés, obligation de prendre position, manque d'anonymat...). Par ailleurs, la situation géographique crée aussi une influence dans la perception qu'ont les gens de l'extérieur envers le milieu, parfois bonne, parfois mauvaise. Chose certaine, la réalité sociale anticostienne semble bien peu connue à l'extérieur de l'île.

4.1.3 Contexte social

Le milieu anticostien connaît un important déclin démographique depuis plusieurs années (population vieillissante, exode des jeunes et des familles...) (1^{ère} conditionnalité). De façon plus précise,

[d]epuis 2007, on a vu partir 4 ou 5 familles qui ont suivi leur(s) adolescent(s) vers des localités possédant une école secondaire offrant une scolarité complète. Dans le même temps, on observe fréquemment le départ de personnes âgées qui présentent des besoins particuliers (médicaux, logement). [...] On note ensuite une diminution de la population résidente (celle qui vit sur l'île à l'année) (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 30).

Ainsi, la situation qu'offre actuellement le milieu de vie anticostien convient davantage aux personnes retraitées qu'aux jeunes familles ou aux jeunes professionnels pour qui les services et les opportunités d'emplois peuvent manquer (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 30).

[...] c'est un petit village euh... il y a beaucoup de choses à faire, c'est toute relié à la chasse, la pêche, sauf que la population euh est en baissant (léger soupir) ... Beaucoup de, euh de gens partent pour l'école, mais ne reviennent pas. (Entrevue 12)

Les jeunes et les jeunes familles quittent le milieu puisqu'il manque de services et plus il y a d'exode plus il est difficile de maintenir les services, donc plus l'exode augmente. En bref, l'exode favorise la diminution de services au même titre que la diminution des services favorise l'exode.

Il y a aussi l'effritement là de la population là, l'abaissement de la population qui fait que c'est de plus en plus dur de maintenir des services pis d'avoir euh... quasiment le minimum là nécessaire. [...] il y a des moins en moins de jeunes, il y a moins de jeunes familles. (Entrevue 11)

[...] c'est ça, il faudrait seulement que euh des familles reviendraient habiter ici pour remplir l'école (rire). Ça l'école c'est inquiétant aussi. [...] il n'y a plus d'enfant! [...] Tous les enfants sont partis, cause de manque de garderie. (Entrevue 7)

Cet hiver je pense qu'on est à peu près 120 dans le village qui sont là, facke veut, veut pas, c'est pas beaucoup de monde là.. t'sais ça a déjà été plus que ça pis t'sais je pense à l'école qui est vide là, il y a neuf enfants dedans, pis elle est grosse l'école là. (Entrevue 3)

De plus, l'exode et la diminution des services complexifient l'attraction de nouvelles familles.

Ben on voit ce qu'on perd, on voit le monde qui parte de un, le village qui, il n'y a presque plus d'enfants à l'école, c'est dur d'attirer des nouvelles familles... (Entrevue 2)

Anticosti aura beau avoir des bonnes volontés, des beaux paysages, quelque chose de bien, mais elle a perdu une partie de ses services. (Hésitation) par l'exode des familles. (Entrevue 8)

En conséquence, la population est majoritairement composée de personnes âgées, mais elles sont aussi affectées par le manque de service et plusieurs d'entre elles doivent quitter, surtout lorsqu'elles ont besoins de soins de santé spécifiques ou récurrents.

[...] si on regarde pour faire le topo d'Anticosti, de Port-Menier, d'Anticosti c'est grand là, t'sais Anticosti c'est, c'est vaste. Je parle de Port-Menier, [...] ce petit regroupement-là de 150 personnes ben il y a, le topo de ça, c'est que il y a 60% de ces, de ce peu de gens-là qui restent qui sont des personnes âgées. (Entrevue 4)

[...] les années de l'exploitation de bois [...] la vie sociale de la classe ouvrière, tu voyais qu'il y avait quand même une énergie, (hésitation) qui rassemblait le monde. Là ben à cause des années plates qu'on vient de passer, pis aussi du vieillissement de la population, ça c'est pas un reproche, je veux dire un moment donné [...] on a beau dire, c'est toutes

des personnes âgées, ouais, mais il y en a de moins en moins aussi de personnes âgées. (Entrevue 10)

La communauté anticostienne est lucide par rapport aux enjeux que pose le déclin démographique. Toutefois, « il semble qu'une portion de la population soit réticente à accueillir de nouveaux arrivants. Les raisons évoquées sont la crainte du changement et du dérangement » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 30). Il semblerait donc que cette faible densité de population soit un synonyme de tranquillité, une valeur importante pour de nombreuses personnes choisissant de vivre et de rester sur Anticosti (1^{ère} conditionnalité). Ainsi, bien que certaines personnes temporairement de passage sur l'île soulignent l'hospitalité de ses résidents, la situation est différente pour les personnes qui viennent s'installer puisqu'elles ressentent souvent la difficulté d'être acceptées (Cuvillier, 2015, p. 207) (3^e et 4^e conditionnalités).

C'est vrai que Anticosti c'est un milieu qui est, qui est difficile pour les gens de l'extérieur ou les différents intervenants (Entrevue 4)

Facke t'sais je pense que c'est négatif, que les gens qui viennent ou qui viennent d'arriver doivent se buter à ça, aux jugements, aux pré... T'sais t'arrives ici, tu connais pas personne, tu tombes ami avec un, tu sais que l'autre moitié du village t'aime, ben tu le sais pas, mais après quelques années tu te rends compte que la moitié du village te parle pas, c'est pas parce qu'ils t'aiment pas, c'est parce que ça s'est adonné que la première personne que t'as parlé pis là t'es dans ce groupe-là. (Entrevue 5)

L'hostilité du milieu envers les nouveaux arrivants (3^e conditionnalité) est renforcée par la division entre les groupes (4^e conditionnalité). En fait, la taille de la population polarise énormément les débats, la distinction entre individu et opinion semble parfois difficile de même que la possibilité d'adopter une position neutre tout en participant activement à la communauté. Boisjoly-Lavoie *et al.*, (2015, p. 26) affirment que plusieurs des personnes qu'ils ont rencontré lors de leur passage sur l'île d'Anticosti

présentent la communauté anticostienne comme organisée en clans [...] étant donné la petite taille de la communauté, les lignes de fracture qui

existent entre les différents clans ou groupes de la communauté semblent pénaliser la cohésion globale de celle-ci en raison des tensions créées.

Sans surprise, nombre de ces conflits sociaux peuvent être reliés à différentes formes de dépossession (hydrocarbures, aménagements forestiers, augmentation du tourisme...) (4^e conditionnalité).

Ainsi, cette fermeture envers l'arrivée de nouveaux résidents ne semble pas indépendante de l'histoire colonialiste qui est rattachée à l'île. Tandis que « durant les époques Menier, de la Consol et même du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, les propriétaires successifs de l'île pourvoient aux besoins de tous dans une logique égalitaire, nivelant ainsi les différences de nature sociale et économique » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p.26) la municipalisation en 1984 a changé ces dynamiques. Cette époque peut avoir marqué une certaine forme d'émancipation pour les habitants, mais elle a également creusé les inégalités entre ceux-ci. Ainsi,

[a]ujourd'hui encore, les entrepreneurs sont souvent considérés avant tout comme des employeurs potentiels. Ceci a pour conséquence de modifier leurs relations sociales avec les autres membres de la communauté. Par ailleurs, les nouveaux résidents, bénéficiant d'une certaine aisance matérielle, qu'elle ait été acquise à Anticosti ou sur le continent, laissent entendre que cette caractéristique n'a pas forcément facilité leur intégration sociale (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 26).

En effet, l'entrepreneuriat et le profit ne semblent pas être intégrés à la culture locale.

Le monde ici travaille pour rien les trois quarts du temps. [...] Sont gênés de charger. [...] Encore la vieille habitude de la Consol puis du québécois qui dit qui faut pas que l'autre fasse d'argent. Ici faire de l'argent, c'est pas bien vu. (Entrevue 1)

Non seulement cet historique complique les relations sociales à l'interne, mais il contribue également à la dépendance du milieu envers une entité externe pour sa prise

en charge, reproduisant ainsi perpétuellement le schéma d'accumulation par dépossession (1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e conditionnalités). De façon plus précise;

[d]urant les époques Menier, de la Consol, et dans une moindre mesure au cours la période gouvernementale, tout était organisé, les habitants de l'île étaient pris en charge et tous avaient un emploi. Très nombreux sont ceux qui sont d'accord pour affirmer que le passé de l'île et les effets de la municipalisation, qu'ils soient positivement ou négativement perçus, perdurent dans les mentalités. « La communauté sous dominance d'une entreprise, d'un contremaître, a laissé des traces. Ce qui veut dire qu'on a tendance à attendre après les autres » (Q022) (Cuvillier, 2015, p. 210 et 211).

Ainsi, même si la municipalisation a permis une certaine prise en charge de la communauté anticostienne envers son milieu, sa situation géographique et sociale n'est pas favorable à lui permettre une parfaite autonomie.

Les relations dialectiques sur le contexte social de l'île d'Anticosti sont presque infinies. Tout d'abord, la taille et la composition de la population ne procurent pas les conditions nécessaires à l'appropriation de « surplus » pour leur mise en marché (1^{ère} et 3^e conditionnalités). Même si elles le permettaient, la faible densité de population signifie aussi un faible marché local et oblige éventuellement les relations d'affaires avec l'externe (3^e conditionnalité).

[...] notre autre frein potentiel à toute activité que ce soit développement touristique ou exploitation des ressources naturelles, c'est de les sortir. Sortir le matériel ou encore rentrer les gens [...] (Entrevue 8)

Toutefois, ces relations avec des marchés externes sont impossibles sans capitaux provenant de l'État ou encore d'investisseurs privés puisque la petite taille de la population crée un faible maillage économique interne (1^{ère} et 3^e conditionnalités).

C'est sûr qu'il y aurait de l'argent à faire ici s'il y avait, ça prend quelqu'un qui aime l'île, qui est prêt à venir investir. Pis c'est sûr ça va marcher. Ça c'est sûr ça va marcher. Ça prend juste quelqu'un qui aime l'île qui est prêt à... venir connaître c'est quoi la vie à l'île. (Entrevue 1)

Les infrastructures pour l'instant nous ne le permettent pas, d'avoir de grosses quantités de touristes, mais avec le temps j'imagine qui va il y avoir euh des gens intéressés à investir ici, dans le tourisme. Et là, on pourra toujours grossir. (Entrevue 6)

[...] ici toute marche à coup de subvention. (Entrevue 3)

Donc en revanche, l'ensemble de ces mêmes caractéristiques facilitent aussi la dépossession (2^e conditionnalité). En effet, plusieurs personnes ont exprimé qu'elles aimeraient être davantage consultées et écoutées par rapport aux différents projets se déployant sur leur territoire (4^e conditionnalité) et que par le passé cela n'avait pas nécessairement été fait (2^e conditionnalité).

[...] ça fait une couple d'années qu'on essaie de tirer un peu une sonnette d'alarme dire écoutez là, le milieu oui, on peut l'exploiter, mais je pense que vous y allez de façon... trop, trop rapide, trop énorme aussi, trop d'importance. (Entrevue 11)

Euh c'est sûr que du côté de la SÉPAQ on aimerait avoir un peu plus d'écoute. (Entrevue 2)

[...] moi j'aurais aimé ça être peut-être plus consulté(e), pis qu'on puisse apporter nos idées pis que ça soit pas juste dit, que ça soit peut-être écrit pis qu'ils disent ah t'sais ça a peut-être de l'allure là. [...] je dirais peut-être pour attirer le monde, des consultations avec des choses simples là (sourire) un mot simple là, genre comment voyez-vous Anticosti? Ou t'sais c'est ça là, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour relancer l'économie à Anticosti? (Entrevue 3)

Dans la représentation de certaines personnes de l'extérieur, la petite taille de la population anticostienne semble réduire sa légitimité envers l'avenir de son territoire. Il est d'ailleurs fréquent d'entendre qu'il y a « plus de chevreuils que d'humains » sur Anticosti. Cette phrase fut justement entendue le 30 mai 2017 lors d'une présentation abordant entre autres l'acceptabilité sociale du projet sur les hydrocarbures pendant la portion terrain du cours POL 706.

Ainsi,

[b]ien que la vastitude de l'île offre pour certains de nombreuses options de développement, [...] il semble clair que les Anticostien(e)s souhaitent que l'aménagement de leur territoire se fasse en étroite collaboration avec eux. [...] Autrement, un certain nombre de personnes rencontrées ont exprimé une grande crainte à l'endroit de nouveaux projets sur leur territoire sans qu'elles n'y soient associées ou, pire, sans que leurs avis ne soient pris en compte (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 15).

Toutefois, les avis de la communauté anticostienne ne sont pas tous convergents. Lorsqu'il est question de développement du territoire sur Anticosti, la dépossession y est souvent sous-jacente. Celle-ci fait émerger différentes représentations qui peuvent également être considérées comme des régimes de sens.

4.1.4 Les régimes de sens

Les régimes de sens ne sont pas figés dans une temporalité ou un contexte social et ils n'appartiennent à aucun groupe ni à aucun individu. Même s'il est fréquent d'opposer économie et environnement dans les discours sur le développement, le portrait est beaucoup plus complexe et il importe de décortiquer cette complexité. Braun (1997) fait d'ailleurs un rapprochement entre les visions environnementalistes et industrielles comme de quoi elles seraient le miroir l'une de l'autre d'une attitude colonialiste envers la nature. Comme Braun (1997 p. 4 et 5) l'indique, ces attitudes colonialistes proviennent du passé et elles ont été internalisées, il s'avère donc difficile d'en prendre conscience.

Aujourd'hui il est possible de constater que pour Anticosti, les deux visions du développement que sont l'économie et l'environnement sont aussi le miroir l'une de l'autre. En effet, « les AnticostienNEs ont la pérennité de leur communauté à cœur, que ce soit du point de vue environnemental ou économique ou les deux. Le noyau qui les tient est bel et bien la santé et la survie à long terme de leur communauté telle qu'ils la connaissent » (Cuvillier, 2015, p. 253-254).

[...] on a quelque chose en commun les gens qui restent ici, c'est que même si vous entendez partout, quand tu viens ici « si ça continue de même on va être obligés de s'en aller », oui, mais si ils sont encore ici, c'est parce qu'ils veulent tellement pas s'en aller, ça prendrait d'autres solutions. (Entrevue 10)

Par ailleurs, les positions adoptées par les personnes rencontrées dans le cours POL 706 par rapport à l'avenir d'Anticosti reproduisent exactement ce schéma; le bien-être est un objectif commun et il est atteignable soit par la pérennité de l'environnement, soit par la croissance économique. Évidemment les deux visions s'affrontent et mènent parfois même à une lutte entre les groupes qui choisissent d'en adopter une plus qu'une autre.

[...] je crois que présentement ici les comités si tu en formes deux, ben t'as deux différents clans pis ça se tire la couverture. Tandis que si t'aurais une union, ils formeraient deux différents clans, pis ils diraient ah, mais ok ce qu'on fait c'est qu'on se protège. On, on voudrait que ça passe, on veut avoir la chose positive que cette affaire-là va nous donner, on veut avoir l'apport positif, mais on veut pas que ça fasse de mal à notre milieu. Ça fait qu'on va protéger notre milieu. (Entrevue 4)

[...] presque la moitié des gens ici, qui était en faveur du développement pétrolier à l'île parce que c'était à peu près le seul développement qu'il pouvait y avoir, qu'ils pensaient! Mais euh.. l'autre moitié des résidents, euh pensait contre, était pas en faveur du pétrole parce qu'ils voulaient protéger leur île (Entrevue 6)

Sur l'île d'Anticosti, la polarisation des débats pourrait s'exprimer par l'opposition de ces deux visions, telles que comprises par la chercheuse: « mon attachement envers mon territoire est tellement grand que j'accepterais presque n'importe quoi pour pouvoir continuer d'y vivre » et « mon attachement envers mon territoire est tellement grand que je n'accepterai pas qu'il soit transformé ou détruit ». Dans la première représentation, les industries extractives peuvent être une solution. Dans la deuxième représentation, le tourisme apparaît plutôt comme la solution. Toutefois, Schmallegger et Carson (2010) expriment clairement que le tourisme en région périphérique peut reproduire presque exactement les mêmes logiques que les industries extractives,

transformation du territoire à long terme, incluse. Quoi qu'il en soit, il existe une myriade de représentations et traiter les discours sur le développement en fonction de ces deux extrêmes serait plutôt réducteur puisqu'eux-mêmes ne sont pas figés. En effet, les régimes de sens évoluent et se transforment selon les différents moments des processus sociaux (Harvey, 1996).

En ce sens, il importe de remonter brièvement dans l'histoire pour voir comment les trois différentes époques colonialistes pourraient avoir influencé les régimes de sens actuels, sans pour autant en être la base. Chacune des trois époques possédait sa vision de la nature et du développement. Tout d'abord, à l'époque Menier, le développement était concentré localement et tendait vers l'auto-suffisance. Dans ce contexte, la nature était alors perçue à la fois comme un lieu de loisir et comme une occasion de profits ou de subsistance. Ensuite, à l'époque de la *Consol*, le développement était industriel et axé sur l'accumulation du capital à l'externe. La nature était alors utilitaire, une ressource servant exclusivement au profit. Finalement, à l'époque du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le développement avait des visées sociales et économiques pour le Québec de même que pour la communauté de Port-Menier. La nature était perçue principalement comme une ressource récréative qui devaient être accessible et profitable à toute la population québécoise.

À ce jour, pour Anticosti, il semblerait y avoir trois régimes de sens face au développement et à la nature qui se combinent, se complètent et s'affrontent.

- A) Développement industriel; Dans ce régime de sens, la nature est une ressource à consommer qui permet le développement économique et par le fait même la survie de la communauté et le maintien des services. Dans cette vision l'écosystème est à part de l'être humain et il est au service de ce dernier. La dépossession survient par le prélèvement des ressources et parfois leur raréfaction ainsi que par l'altération des territoires.

- B) Développement local et entrepreneuriat : Dans ce régime de sens, le développement est axé par une prise en charge des ressources par l'interne passant par une exploitation extractive à petite échelle, la transformation des ressources sur place et la poursuite des activités touristiques déjà présentes. Ce régime de sens ne rejette pas d'emblée les industries extractives ni touristiques, il encourage toutefois l'implication locale notamment par l'entrepreneuriat ou par le développement de l'autonomie. L'objectif est de pouvoir profiter de la nature autour, en tant que milieu de vie dans une mesure contemplative, mais aussi en tant que ressource à des fins économiques. Ce régime de sens peut donc être caractérisé par une grande appropriation du territoire par la population locale. Dans cette vision l'être humain fait partie de l'écosystème du milieu. La vastitude du territoire et la taille de la population ne peuvent permettre à la communauté locale de gérer l'ensemble de son milieu comme elle le souhaite. C'est ainsi que la dépossession peut survenir. Elle peut aussi survenir à l'échelle locale si certaines personnes s'enrichissent grâce à l'exploitation des ressources naturelles qu'elles ont réalisées à l'interne. Les inégalités créées à l'interne induiront un sentiment de dépossession pour les autres membres de la communauté.
- C) Développement économique et social à part égale : Dans ce régime de sens, le développement social et le développement économique ont une valeur équivalente. Il est primordial de conserver ou de développer les services, mais sans altérer l'environnement comme pourrait le faire l'industrie extractive. L'environnement est donc considéré comme une dimension primordiale dans le bien-être de la communauté et c'est pourquoi la conservation est mise de l'avant. Toutefois, pour assurer la présence de services, le développement économique est nécessaire et il doit pouvoir rivaliser avec celui des industries extractives. C'est ainsi que le développement d'un tourisme industriel apparaît. Dans cette vision, l'écosystème est à part de l'être humain et ce dernier doit le

protéger. La dépossession survient puisque le tourisme ne peut se développer sans infrastructures de transport ou d'hébergement et qu'il est nécessaire d'avoir recours au soutien de l'État ou aux investissements de promoteurs privés. De plus, la construction de facilités d'hébergements venant avec la privatisation d'espaces ainsi que l'achalandage provoquent également une dépossession pour la communauté locale par rapport à l'usage traditionnel de son territoire.

Chacun de ces trois régimes de sens commande l'accumulation et la dépossession (2^e conditionnalité) à sa façon. Évidemment, ces régimes de sens sont incarnés par les discours sur le développement qui font en sorte que la nature devient une ressource. Autrement dit, il s'agit là de l'ancrage matériel des processus d'accumulation du capital dans la « toile de la vie », première conditionnalité du développement géographique inégal.

4.2 L'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie »

Lorsqu'il est question des ressources naturelles d'Anticosti ou de savoir comment Anticosti pourrait utiliser ses ressources pour assurer son développement, les options proposées lors des entrevues semi-dirigées sont multiples. Cependant, les réponses les plus communes concernent la forêt, la chasse, la pêche, le tourisme de nature et dans une moindre mesure et avec certains bémols, les hydrocarbures. Par ailleurs, plus d'une personne souligne la pertinence d'une transformation sur place, que ce soit pour les produits de la mer, le cerf ou encore le bois.

Ben c'est sûr que les ressources naturelles on a euh, on a le bois, (hésitation) on a tout ce qui est la faune euh bon pour la chasse, pis tout ça. Pis il y a la partie aussi, pis je dirais là, ressources naturelles, naturelles, c'est-à-dire, pas des choses qui sont exploitables, là, mais des

choses là que ce soit des, tout ce qui est euh la géologie, je sais pas comment appeler ça là, mais ce qui va attirer le tourisme là, c'est une forme de ressource naturelle en réalité là. Facke c'est ça au niveau de c'est ça la faune, au niveau de la ressource ligneuse pis euh, c'est sûr qu'il y a d'autres ressources aussi, oui c'est sûr autour de l'île là, ressources maritimes pis tout ça là, mais je pense que pour être réaliste là, c'est vraiment euh ces trois ressources-là là qui peuvent être profitables pour nous là. (Entrevue 8)

Ben l'observation ok touristique. Ensuite de ça la... euh les champignons là ça pourrait être commercialisé. Euh la matière ligneuse euh, pourrait être transformée un peu plus ici, euh si on avait un port qui aurait de l'allure on pourrait accueillir des pêcheurs ça serait encore plus le fun... T'sais une petite usine de poissons ici au lieu de la mettre sur la Basse-Côte-Nord, tout se fait par bateau de toute façon... (Entrevue 1)

Les réponses obtenues coïncident avec le plan d'action de la communauté de 2009 qui indique que

[I]es ressources naturelles abondent à l'île et que ce soit au niveau du pétrole, dans les produits de la mer, dans la production de viande de cerf, la foresterie ou toute autre matière première, il sera important d'implanter une transformation sur place afin de maximiser les retombées (Comité de développement de Port-Menier, 2009, p. 16).

Néanmoins, la transformation sur place a elle aussi ses limites vu la portée restreinte du marché local.

[...] le problème c'est qu'on est sur une île. T'sais quand même que je te dirais euh une poissonnerie, un coup que je vais avoir fini de vendre ici, il faut que je l'exporte. C'est le transport. Et je ne peux pas mettre ça dans une vanne, ça prend un bateau. Facke là t'es pas encore rendu dans la vanne, mais c'est la même affaire pour le bois. Quand même que je voudrais avoir une usine de transformation, qui donnerait de l'ouvrage, ben ton bois, tu vas pouvoir le virer en deux par quatre, mais ton deux par quatre est encore sur l'île, il faut que tu l'envoies en dehors. C'est là que tu manges ton profit, c'est pour ça qu'il n'y en a pas (Entrevue 12)

Même sans transformation sur place, toute forme de développement basé sur les ressources naturelles nécessite un transport plus accessible.

[...] soit les prix des billets d'avion, l'aviation descend ou on a un bateau qui fait le lien. C'est la base. S'il n'y a pas un ou l'autre, il n'y aura pas de développement économique ici (Entrevue 9)

Ben moi ce que je pense du développement de l'avenir d'Anticosti c'est que ça va être très difficile. Très difficile, avec le, le transport les coûts ici. [...] C'est sûr que le traversier va changer les choses de A à Z là, ça va vraiment, c'est la clé pour le développement. Sans ça là, je veux dire ça donne rien, mais rien, ça fonctionnera pas. (Entrevue 5)

[...] je pense que là, le, le gros du problème c'est le transport là. Il faut, faut qu'il y ait accès à l'île. Euh.. que ce soit des avions subventionnés ou un traversier ou peu importe... (Entrevue 2)

Chose certaine, dans la plupart des scénarios de développement, avec ou sans transformation, les ressources naturelles semblent occuper une place prépondérante, qu'elles soient extraites ou encore mise en tourisme.

4.2.1. L'extraction des ressources naturelles

La dépossession relative à l'extraction des ressources naturelles s'est manifestée sous diverses formes dans l'historique de l'île d'Anticosti. Les industries les plus concernées sont celles de la pêche, du pétrole et de la forêt. Le portait et le plan d'action de la communauté de 2009 stipulait que :

Depuis 1995, la reprise des activités d'exploitation forestière (coupe de bois), dans le cadre d'un projet de recherche expérimental du ministère de l'Environnement et de la Faune, a permis une certaine diversification de l'économie de l'île. De façon plus sporadique, la recherche pétrolière a occasionnellement fait partie des activités économiques de l'île. La diversification de l'économie en vue d'étendre la période d'activités sur douze mois fait certainement partie des enjeux majeurs pour les années futures (Comité de développement de Port-Menier, 2009, p. 16).

Malgré l'intérêt économique, la dépossession relative aux industries extractives peut se produire par les limitations ou les transformations du territoire, mais elle peut également être symbolique (2^e conditionnalité).

[...] ça en est frustrant dans un sens quand tu penses que t'sais ailleurs on profite de, des ressources d'ici pis on parle du bois, mais là je te parle des pêcheries, je te parle de plusieurs choses aussi (Entrevue 5)

Ainsi, des inégalités peuvent notamment se manifester lorsque la communauté constate que d'autres arrivent à s'enrichir avec ses ressources sans qu'elle ne puisse en tirer de réels bénéfices (4^e conditionnalité).

La pêche commerciale

Un peu avant l'arrivée de Menier, certains secteurs de l'île étaient occupés par des pêcheurs, dont le secteur de Fox Bay, dans l'est de l'île, où se trouvait également une homarderie (Hamelin, 1980, p. 161). Une fois les règlements de l'Administration Menier mis en place, un peu après l'achat de l'île par Henri Menier, les pêcheurs devaient cesser leurs activités. Toutefois, ceux qui étaient appelés les « Squatters » de Fox Bay ont protesté (Hamelin, 1980, p. 163). Cette contestation a débuté aussitôt qu'en 1895 et s'est intensifiée par la suite avec notamment du vandalisme sur les affiches indiquant les règlements de Menier pour finalement en venir à un procès qui s'étala sur cinq ans (Hamelin, 1980, p. 164). Menier gagne la cause et « [q]uant au lieu précis qui connut cette folle course, Fox Bay, il sera dorénavant appelé Baie-du-(au) Renard et la homarderie anglaise deviendra française » et profitera à l'économie Menier (Hamelin, 1980, p. 165) (2^e et 3^e conditionnalités).

Aujourd'hui, la pêche aux homards est encore pratiquée autour de l'île et la concentration de homards qui s'y trouve semble augmenter (Bégin, 2017) et attirer plusieurs pêcheurs commerciaux. Ceux-ci ne donnent pas nécessairement la reconnaissance ou les redevances voulues à la communauté locale. Les Anticostiens

et les Anticostiennes aimeraient pouvoir profiter davantage de cette ressource qui se trouve sur leur territoire, mais n'ont pas les conditions nécessaires pour se l'approprier (1^{ère} conditionnalité) et les lois les limitent également (2^e conditionnalité). Cependant, « [l]e village compte un pêcheur de homards doté d'un permis particulier l'obligeant à alimenter d'abord l'île avant de vendre ses surplus sur la Côte-Nord » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 20).

Toutefois, hormis le homard, il y a plusieurs autres produits de la mer dans les eaux entourant l'île, dont le crabe, la crevette, le pétoncle, le flétan, la morue ou le saumon (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 14), qui ne profitent pas à la population locale.

On a une l'île qui a plein de poissons, de richesses, pis on peut même pas avoir droit! On a le homard, mais c'est tout là (Entrevue 5)

Ainsi, l'industrie de la pêche dans les eaux entourant l'île, provoque un sentiment de dépossession chez les Anticostiens (2^e conditionnalité). Ceux-ci identifient les produits de la mer comme une de leurs richesses/ressources, mais déplorent le fait de ne pas pouvoir en profiter. En effet, cette industrie génère peu de retombées positives pour le milieu. Premièrement, à cause de certaines lois, les Anticostiens ne peuvent pas acheter de poissons/crustacés à des bateaux qui viendraient s'accoster au quai (2^e conditionnalité). Ainsi, pour se procurer plusieurs types de poissons ou certains crustacés légalement, ils doivent acheter des produits congelés. L'ironie de cette situation provoque des frustrations chez plusieurs personnes.

Pis ce que je trouve plate aussi à l'île, aucun poisson qui est pêché tout le tour de l'île, reste à l'île. (Entrevue 9)

Les crevettes arrivent ici pis ils ne peuvent même pas nous en vendre parce qu'il n'y a pas de balance. [...] s'il y avait une balance, s'il y avait un comptoir, quelque chose, ils pourraient même vendre leurs crevettes ici s'il y avait une pois., une usine de transformation. C'est pas obligé d'être sur le continent ça non plus là, met ça dans un conteneur : bonjour, merci. (Entrevue 1)

Tout le monde pêche autour, mais personne fait rien pour attirer du monde. T'sais. On aurait des produits frais, on ne serait pas obligés d'acheter congelé. Mais ça prend de l'argent. [...] Ça prendrait quelqu'un qui aurait beaucoup d'argent de départ. (Entrevue 12)

Après ça, la pêche ben ça non plus ça nuit pas, pis je pense que justement au lieu que ce soit le monde de la Côte-Nord qui viennent pêcher dans les eaux tout le tour de l'île, ben que ce soit nous qui nous occupions de notre partie d'eau là... [...] qu'on puisse utiliser nos ressources là (Entrevue 3)

En somme l'industrie de la pêche ne provoque pas de dépossession territoriale puisqu'elle ne limite pas l'accès et qu'elle transforme peu le paysage. En revanche, cette industrie génère tout de même une forme de dépossession puisque d'autres personnes peuvent s'enrichir avec des ressources qu'elles viennent prélever sur le territoire sans que la communauté anticostienne puisse aussi en profiter (2^e conditionnalité).

L'exploration des hydrocarbures

L'exploration pétrolière sur Anticosti a eu lieu sporadiquement depuis les années 60 et a été effectuée par différents regroupements (Nature Québec, 2016, p. 18). Avant les années 2000 aucune découverte concluante n'est faite, du moins rien ne permettant de justifier l'initiation de démarches vers l'exploitation, considérant les avancées technologiques, les prix du marché et les coûts d'exploitation (Couturier et Schepper-Valiquette, 2015 ; Cuvillier, 2015, p. 27). À ce moment, les permis d'exploration sur l'île d'Anticosti appartiennent à la société Hydro-Québec Pétrole et Gaz, en partenariat avec Corridor Resources (Couturier et Schepper-Valiquette, 2015, p. 232). Après sa fermeture en 2008, la société met en vente ses parts et c'est Pétrolia qui remporte l'appel d'offres (Couturier et Schepper-Valiquette, 2015, p. 232). Cette transaction « a d'ailleurs suscité de vives critiques et de houleux débats à l'Assemblée Nationale vu la nature secrète de l'entente liant les deux parties prenantes » (Cuvillier, 2015, p. 28-29).

C'est finalement en 2013 que Pétrolia cède pour que les détails de l'entente soient dévoilés (Couturier et Schepper-Valiquette, 2015, p. 232).

Il est donc peu étonnant que plusieurs Anticostiens et Anticostiennes aient déploré le manque d'information et de consultation de la part de cette compagnie (4^e conditionnalité). En 2013, avant que la communauté anticostienne ait accès à internet haute vitesse (1^{ère} et 3^e conditionnalités), Cuvillier (2015, p. 224) constate que

seul un cinquième de la population affirme bien connaître le dossier de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. C'est majoritairement par l'entremise d'amis, de la télévision, de la parenté, du travail et à l'arrivée de la machinerie au quai portuaire que les Anticostiens ont pour la première fois pris connaissance du projet.

Cuvillier (2015, p. 224) affirme également que « selon les citoyens, les informations en provenance des principaux protagonistes semblent être distribuées de façon aléatoire et incomplète ou du moins, circule difficilement ou au compte-gouttes, partageant ce que chacun veut bien partager » (2^e conditionnalité).

[...] tu vois on a essayé de collaborer avec eux avec eux le pétrole, Pétrolia pis eux il y avait un comité qui s'est formé, au village. [...] ils se regroupent pis eux, pour pouvoir informer les autres villageois aussi. Parce que c'est sûr que eux-autres c'est des grosses compagnies, ils viennent, ils font leurs réunions et ils nous embarquent toutes sortes de choses [...] C'est pas parce qu'on reste sur une île qu'on connaît rien. Ça fait que ils pensent pouvoir nous avoir avec des beaux mots pis eux... Avec les comités, ils voient qu'est-ce qu'il y a en dessous. (Entrevue 7)

Par rapport au territoire, Pétrolia a créé des limitations d'accès ainsi que des transformations qui ont provoqué des modifications relatives aux usages possibles et aux perceptions associées. Par exemple, en 2015, la transanticostienne a été ouverte hâtivement, à l'usage exclusif de Pétrolia pour la reprise de ses forages (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 15) (2^e conditionnalité). De plus, pour procéder aux forages la déforestation était nécessaire afin d'aménager les sites et y installer la machinerie (2^e conditionnalité). Par la suite, les risques environnementaux, associés à l'exploration

par fracturation hydraulique ou à une éventuelle exploitation, soulevaient plusieurs inquiétudes au sein de la population quant à l'intégrité du territoire et de la nature anticostienne (3^e et 4^e conditionnalités).

Ben c'était ça aussi Pétrolia. T'sais c'était ça aussi, de salir, de salir l'île. Elle est grande, mais euh ça veut pas dire qu'elle va être là encore des millions d'années. (Entrevue 7)

Euh quand même que le monde dirait que le pétrole aurait détruit l'île... Il aurait détruit une petite partie, peut-être le sol, à certaines places. Pas partout, l'île est grande. Mais ça aurait attiré beaucoup de monde. Il aurait fallu beaucoup de travailleurs. Il y aurait eu t'sais, de l'argent, il y aurait eu une plus grosse économie... Je croirais. (Entrevue 12)

La dimension économique et les opportunités de développement qui venaient avec l'industrie pétrolière était le principal argument qui rendait les gens en faveur du projet, ou qui les rendait du moins plus enclins à l'accepter (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 35).

T'sais là bon Pétrolia, le pétrole c'est sûr que c'est controversé, mais, ça aurait amené beaucoup de développement, une augmentation de la population aussi, donc qui dit augmentation de la population dit augmentation des infrastructures aussi. (Entrevue 3)

Ainsi différents régimes de sens s'opposaient sur cette question, mais le but ultime, peu importe les représentations associées, était de pouvoir continuer de vivre le territoire anticostien.

Il y a eu beaucoup de, d'interrogations avec ce que le dossier de pétrole amenait euh.. c'était tu l'avenir de l'île, ça l'était tu pas? Ça a créé bien des tensions aussi dans la communauté (Entrevue 11)

Toutefois, les débats qui ont eu lieu ont conduit à de nombreux conflits sociaux et ont divisé la population. Aujourd'hui, il y a un réel essoufflement chez la population anticostienne, elle est blasée et sa mobilisation est de plus en plus difficile, vu les conflits qui n'ont jamais réellement été réglés (4^e conditionnalité).

[...] avec l'arrêt de tous les travaux bon, tout s'est arrêté, mais pendant cet espèce de, d'aventure-là entre gros guillemets [...] moi ce que j'ai tout le temps crains, pis j'espère que ça ne se concrétisera pas, c'est d'avoir été cinq, six, sept ans à vivre toutes les, les, les euh ce que ça nous a fait vivre au niveau social pis tout ça là, les, les, les divisions pis tout ça pis les, les un peu les cicatrices pis tout ça qu'on a encore un peu maintenant, mais que une fois que le dossier a été fermé, est-ce que ça va être juste Anticosti, ok, on tourne la page? Je sais pas si tu comprends le, le, t'sais c'est pas ça tantôt que j'utilisais le et maintenant? Parce que ok c'est beau là, le dossier pétrole, ça l'air que c'est beau c'est fermé. Ok. Sauf que et après là? Ça prend quand même quelque chose là. [...] au niveau du gouvernement, c'était comme ok ouais t'sais on arrête le tout, mais en même temps on vous oublie pas. [...] Qu'est-ce que ça veut dire t'sais? D'après moi c'est juste des paroles comme ça parce que étrangement ce qui était donc pas bon pour Anticosti, ils le continuent en Gaspésie, mais ça c'est un autre affaire là. (Entrevue 8)

En somme, selon les personnes rencontrées, l'industrie pétrolière est à la base d'un grand sentiment de dépossession chez la population anticostienne et ce tout avis confondu. La façon dont il est perçu peut varier, mais pour en faire une synthèse, le projet prenait forme sans que la population locale se sente impliquée, le territoire se transformait à mesure qu'avançait l'exploration et les divisions communautaires s'intensifiaient (2^e et 4 conditionnalités). Une fois que le gouvernement a confirmé l'arrêt des projets pétroliers sur Anticosti, toutes les personnes pour ou contre le projet ont pu se sentir dépossédées soit par rapport à des retombées anticipées ou encore par rapport aux injustices et inégalités relatives à tout l'argent investi par le gouvernement dans ce projet, entre autres pour le dédommagement des pétrolières.

[...] on ne met même pas de chiffre là, mais s'il y avait eu exemple le quart des euh des millions qui ont été mis, dans cette aventure-là qui avaient été mis pas juste pour Anticosti, pour la Côte-Nord, Anticosti, la Gaspésie, c'est-à-dire pas mal tout l'est du Québec, qui avaient été mis pour, on parle d'un lien interrives tout ça. S'il y avait eu ne serait-ce que le quart de ces millions-là qui auraient été investis [...] ben on aurait je pense de quoi de pas pire là (Entrevue 8)

Chose certaine, le gouvernement et Pétrolia étaient les détenteurs d'un surplus de pouvoir économique et politique dans cette situation. Ces détenteurs de « pouvoir » ont su faire évoluer la situation en fonction d'intérêts économiques, autres que ceux de la communauté anticostienne, provoquant ainsi chez elle un sentiment de dépossession (2^e conditionnalité).

La journée qu'ils vont décider de faire quelque chose, le gouvernement va le faire. Le gouvernement a implanté le [...] pétrole, y'ont pas demandé l'avis du monde. Pis même s'ils l'ont demandé, ils l'ont fait. Ce qui a fait que le, que le pétrole a arrêté là, c'est le changement de gouvernement. C'est pas le monde. Le monde là, pense qu'ils ont réussi à les arrêter, c'est pas vrai ça. (Entrevue 12)

Malgré l'amertume généralisée par rapport aux conclusions de cette saga, plusieurs personnes ont souligné que le pétrole aura au moins eu l'avantage de faire connaître Anticosti.

Euh... le pétrole ça a fait parler de nous autres, on est sur la map entre guillemets (rires) (Entrevue 2)

Le potentiel est là, cent miles à l'heure partout euh, c'est de la... euh l'intérêt est là. Euh que ce soit bien ou mal, ce qui s'est passé dans les dernières années, l'attention est ici (Entrevue 10)

Cependant cette forte médiatisation d'Anticosti n'a pas que du positif. En effet l'industrie pétrolière a pu donner une image un peu péjorative à Anticosti et à ceux et celles qui l'habitent (1^{ère} conditionnalité). Boisjoly-Lavoie *et al.* (2015, p. 35) soutiennent que « [p]lusieurs croient que l'agitation, notamment médiatique, autour du projet de développement des hydrocarbures entache déjà la réputation « paradisiaque » de l'île d'Anticosti ».

Dans les faits, la médiatisation reliée au projet sur les hydrocarbures semble pourtant avoir eu des répercussions favorables à l'industrie touristique alors que la fréquentation a considérablement augmenté entre 2015 et 2017 (Lévesque, 2017). Dans les premières

années du débat, certaines personnes seraient venues visiter Anticosti pour la voir « avant qu'elle soit détruite » (Lévesque, 2017).

L'industrie pétrolière a donc créé une transformation des représentations qui a été favorable à l'industrie touristique et qui l'est toujours aujourd'hui même si une fin a été mise à l'exploration des hydrocarbures. Éventuellement, une alliance de classe régionale s'est formée et a su faire profiter de la menace d'intégrité écologique que représentait l'industrie pétrolière pour favoriser la conservation et le tourisme (3^e conditionnalité). Les discours ont beaucoup évolué par rapport à Anticosti depuis ce rejet ou cette aversion envers l'industrie pétrolière (1^{ère} conditionnalité). Anticosti est comme devenue aux yeux de certains quelque chose d'intouché et d'intouchable, tandis qu'avant elle était reconnu principalement pour l'abondance de cerfs de Virginie, comme un paradis de chasse (1^{ère} conditionnalité). Bref, l'industrie pétrolière aurait transformé significativement la « toile de la vie » anticostienne (1^{ère} conditionnalité).

La foresterie

Il y a longtemps que la coupe forestière s'inscrit comme une des principales activités d'exploitation des ressources naturelles de l'île d'Anticosti. Elle était présente à l'époque Menier et elle le fut encore davantage entre 1926 et 1974 alors que l'île était la propriété de compagnies forestières.

L'exploitation du bois sous l'ère Menier débuta vers le début des années 1910 (Hamelin, 1980, p. 168). Pour faciliter les opérations, « Menier fera construire un chemin de fer afin de transporter le bois jusqu'à la Baie Ellis » d'où il allait être exporté de 1911 à 1918 (Hamelin, 1980, p. 166 et 173) (3^e conditionnalité). Lorsque l'île est vendue aux compagnies forestières, le port et les rails continuent d'être utilisées, mais l'envergure des opérations augmentera rapidement (Hamelin, 1980, p. 174). Le réseau routier sera donc développé avec une route principale de l'ouest vers l'est et de multiples

embranchements, « ces derniers permettent de traverser perpendiculairement une partie de l'île suivant quelques itinéraires » (Hamelin, 1979, p. 445) (3^e conditionnalité). La coupe forestière connut quelques périodes difficiles et en 1972 la décision de cesser les coupes fut prise (Hamelin, 1980, p. 175). En fait, « [c]omme du temps des Menier, l'exploitation forestière à l'île d'Anticosti s'avérait une affaire peu rentable. Vendre l'île semblait donc la solution la plus logique; ce qui fut réalisé le 23 avril 1974 » (Lejeune et Dion, 1989, p. 133). C'est le gouvernement québécois qui en fit l'acquisition avec l'objectif « de lier les potentiels récréatif et forestier d'Anticosti » grâce à l'implication de ses deux ministères concernés (Lejeune et Dion, 1989, p. 173) (1^{ère} et 2^e conditionnalité). Toutefois, « [l]'exploitation [forestière] sera une activité marginale » (Lejeune et Dion, 1989, p. 173), du moins dans les années 70 et 80.

En 1984, malgré la municipalisation de l'île, l'État maintient son pouvoir sur la forêt, en agissant comme « gestionnaire pour le public de la forêt, gestion qu'il accomplit en concédant des contrats forestiers, en procédant à des inventaires, mais également en y administrant une pourvoirie et en y créant des aires de protection naturelles » (Brisson, 2003, p. 42). Dans les années 1990, même si l'État considère Anticosti comme une « île de nature », il met aussi de l'avant la nécessité d'intervenir sur sa « forêt fragile, dont la faune et la flore vivent dans un équilibre précaire » (Brisson, 2003, p. 42). En effet, le broutement intensif par le cerf empêche la régénération de plusieurs végétaux et l'écosystème s'appauvrirait peu à peu, menaçant ainsi la survie de plusieurs espèces végétales et animales, dont le cerf lui-même qui est indispensable à l'économie du milieu, qui repose essentiellement sur le tourisme de chasse (Beaupré *et al.*, 2005, p. 111). De sorte à « assurer le développement durable des ressources de ce milieu forestier exceptionnel » (Beaupré *et al.*, 2005, p. 111), l'État légitime la reprise de l'exploitation forestière (2^e conditionnalité). Parmi l'ensemble des scénarios étudiés, le seul paraissant efficace était celui des blocs de coupe clôturés (exclos), visant à « soustraire les semis de sapin au broutement des cerfs durant la première dizaine d'années de leur croissance » (Beaupré *et al.*, 2005, p. 111). Cette stratégie

d'aménagement implique la coupe et la récolte de bois sur plusieurs kilomètres carrés, suite à quoi des clôtures sont érigées (Beaupré *et al.*, 2005, p. 111). Étant donné l'ampleur des superficies des exclos, des cerfs demeurent à l'intérieur et la chasse sportive à l'intérieur de ceux-ci est alors mise à profit pour réduire au maximum leur densité (Beaupré *et al.*, 2005, p. 111). Cette chasse sportive est donc considérée comme une chasse de gestion (2^e conditionnalité) que la Sépaq qualifie quant à elle d'« expérimentale ». En effet, sur son site internet, au sujet des exclos, il est possible de lire :

Sépaq Anticosti poursuit son association avec le ministère des Ressources naturelles, les Produits Forestiers Anticosti inc. et la Chaire de recherche industrielle sous la supervision de l'Université Laval afin d'offrir aux sportifs la chance unique de participer à une chasse expérimentale dans le cadre d'une étude scientifique (Sépaq Anticosti, 2018) (3^e conditionnalité).

Ainsi, cette nécessité d'agir évoquée par l'État sous-tend également à des intérêts économiques reliés à diverses formes de marchandisation de la forêt (Brisson, 2003, p. 42) (1^{ère} et 3^e conditionnalités). En effet,

[l]es pourvoiries de chasse et de pêche sont présentées comme le principal gagne-pain de la population locale ; ce sont elles qui feraient vivre les Anticostiens, se substituant, en quelque sorte, au soutien de l'État pour assurer le bien-être de cette population. Anticosti représente alors aussi une entrée d'argent importante dans les coffres de l'État québécois (Brisson, 2003, p. 42).

Dans des perspectives économiques, il semble donc plus intéressant de vendre des forfaits touristiques de chasse pour contrôler la population de cerfs à l'intérieur et à l'extérieur des exclos, plutôt que d'utiliser d'autre forme de contrôle (2^e et 3^e conditionnalité).

En plus d'être la principale activité économique de l'île d'Anticosti, la chasse est aussi fortement ancrée dans le mode de vie de sa population locale comme activité de loisir et de subsistance et même comme facteur identitaire (1^{ère} conditionnalité). Rousseau

(2008, p. 47) souligne que « [d]e façon général, l'aménagement forestier sur l'île est acceptable à condition que cela ne vienne pas compromettre la chasse aux cerfs de Virginie ».

En 1995, l'exploitation forestière reprend progressivement sur Anticosti avec l'octroi d'une convention d'aménagement forestière (Rousseau, 2008, p. 2). C'est donc Produits Forestiers Anticosti Inc. qui s'occupe de la coupe du bois et de l'aménagement des exclos durant quelques années, mais « [d]epuis l'été 2013, cette entreprise a d'ailleurs fermé boutique faute de rentabilité [...] les raisons principales sont les coûts de transport élevés ainsi que la ressource ligneuse éloignée et de moins en moins bonne qualité » (Cuvillier, 2015, p. 187) (3^e conditionnalité). Malgré ces contraintes d'exploitation, Solifor, une filiale du Fonds de solidarité de la FTQ, conclut une entente d'aménagement forestier sur cinq ans avec le gouvernement et s'allie avec l'entreprise GDS de Grande-Vallée, en Gaspésie pour la reprise de l'exploitation forestière sur Anticosti (Phénix, 2014).

Depuis le retour de l'industrie forestière, l'aménagement intégré des ressources a causé plusieurs inconvénients à la population locale. Une dépossession territoriale ainsi qu'une dépossession physique des ressources se font de plus en plus sentir (2^e conditionnalité). D'abord, l'industrie forestière transforme le territoire, l'accès à celui-ci et son usage. En effet, « les périmètres clôturés peuvent être perçus comme étant une perte de territoire temporaire pour la chasse, car ceux-ci engendrent certains impacts qui peuvent nuire à l'activité » (Rousseau, 2008, p. 31). Parmi ces impacts, se trouvent ceux d'une densité de cerfs moins élevée, de la végétation qui repousse et qui nuit à la visibilité, des préoccupations à caractère naturel ainsi que des considérations éthiques (Rousseau, 2008, p. 32). Les coupes forestières peuvent aussi nuire à d'autres types d'usage du territoire lorsque des trous sont créés ou lorsque le site de coupe n'est pas « nettoyé », puisque l'accès en est indirectement limité.

Où ça me dérange plus, c'est lorsqu'ils prennent de la machinerie pis qu'ils brisent le sol [...] ça va toujours rester là, ça c'est la partie qui est, qui est désagréable parce que l'hiver là tu vas dans la forêt pis t'sais t'as des places t'as quasiment quatre pieds de profond, ça en est dangereux là. C'est, c'est, souvent quand il pleut, t'sais le sol vient mou pis... c'est, quand ils brisent le sol, mais pour ce qui est de couper les arbres, ça va repousser. (Entrevue 5)

Dans les dernières années, la communauté anticostienne constate une baisse du cheptel et certaines personnes éprouvent du scepticisme envers la stratégie d'aménagement mise en place.

[...] les chevreuils ont beaucoup de difficulté à passer à travers des hivers qui sont rigoureux un peu. Il manque d'abris hivernaux pour le chevreuil, parce qu'il y a eu trop de coupes forestières. On préconisait plus fournir de la nourriture à ces bêtes-là, que de fournir des abris. Mais là, on a été trop loin. Il faut leur fournir des abris, sans ça là euh ça marchera pas. (Entrevue 6)

Pis de voir les cochonneries qu'ils ont fait, pis de voir le chevreuil, la chasse qui est plus dure, c'est correct c'est les hivers qui le tue. Parce que vous avez tout coupé le gros bois, les sapinières ont été coupé euh pis ça a pas été réaménagé là (Entrevue 1)

Toutefois, les activités d'exploitation forestière représentent tout de même certains avantages dont l'amélioration de l'accès au territoire grâce à l'aménagement de routes, ainsi qu'une meilleure visibilité pour les chasseurs et l'abondance de nourriture pour le cerf à court terme. L'ouverture sur de nouveaux paysages littoraux est même vue comme un des avantages à long terme pour les coupes réalisées au bord de l'eau. Le problème résiderait davantage dans l'ampleur des opérations que dans la stratégie elle-même.

[...] je pense que le problème c'est plus l'ampleur là des, des, des déboisements qui ont eu lieu pis l'expérimentation justement, on a fait des expériences, on a utilisé l'île un peu comme un laboratoire... C'est, on est allé à grande échelle toute suite, au lieu de commencer plutôt par l'inverse; commencer à petite échelle pis euh grossir ton, ton expérimentation, on a fait l'inverse. On a validé là que ça fonctionnait... comme des enclos à

petite échelle et on a ensuite appliqué ça à des secteurs qui étaient immenses, qui d'ailleurs, n'ont pas fonctionné, qui ont dû être enlevés là. Mais il ne reste pas moins que ces grands, grands secteurs-là [...] n'offrent plus d'abris présentement. Ils vont en offrir un peut-être dans cinquante, soixante ans. (Entrevue 11)

[...] ils ont fait des bûchers pis plutôt que de faire plein de petits bûchers un peu partout pis de l'accès, ils agrandissent tout le temps des grands grands bûchers, ça fait des grands, comme des coupes à blanc là [...] pour le chevreuil l'hiver ce n'est pas bon non plus, ça fait des... des places infranchissables là. Facke là lui il n'est plus capable de se déplacer d'une place à l'autre. C'est euh... quand que... il y a je sais pas... une couple de cent mètres à traverser, c'est une affaire là, mais quand il a un kilomètre dans la neige qui cale, il n'y va pas. (Entrevue 2)

Il importe de préciser que la plupart des coupes se sont faites à proximité du village dans les dernières années, soit à proximité du quai où les barges se font remplir de bois afin de l'exporter sur les marchés externes (3^e conditionnalité). Les territoires « appartenant » à la population locale (territoire de chasse des résidents et pourvoirie du Lac Geneviève) sont donc ceux qui sont actuellement les plus affectés par les activités de l'industrie forestière (2^e conditionnalité). Les bénéfices que la communauté anticostienne en retire ne semblent pas justifier la transformation des dynamiques spatiales qui en résulte.

T'sais on dit la coupe forestière c'est important, c'est une autre activité économique, mais on voit que c'est des... plus une activité de prélèvement de la ressource pis qui laisse pas grand-chose en, oui ça laisse des retombées économiques dans, dans la communauté là, c'est indéniable, ils achètent du pétrole, pis de la nourriture, tout ça, mais... Ils laissent pas de familles qui sont venues s'établir, ils laissent pas d'emplois à l'année euh.. Donc c'est ça, c'est des gens de l'extérieur qui viennent prélever une ressource pis qui partent avec, avec aucune transformation. Donc les retombées sont sommes toutes minimales... (Entrevue 11)

C'est sûr que la première chose qui me vient en tête c'est qu'il faut que ce soit transformé ici. Il faut, faut que ça bénéficie ici. Parce qu'en ce moment c'est utilisé là, je te parle du poisson je te parle du bois, mais t'sais c'est tout, nous on ne fait pas d'argent là-dedans là. Pis le gouvernement, y'a personne qui fait de l'argent à part peut-être le, le, le gars qui le coupe, pis

encore t'sais, ça engage pas tant de monde que ça. Y'a pas tant de personnes de la place qui travaillent pour la coupe forestière. (Entrevue 5)

D'emblée, la majorité de la population anticostienne ne semble pas être contre l'exploitation forestière, mais il est évident qu'elle recherche une meilleure collaboration avec l'industrie et qu'elle souhaiterait être davantage touchée par les retombées de ces activités (4^e conditionnalité).

Je pense qu'il y a de la place pour de la coupe de bois, on en veut. Euh... ça aussi être plus consultés dans le fond. Il y a des façons de faire qu'on aime moins. C'est pas qu'on veut de coupe de bois.. c'est la façon que c'est fait souvent là [...] avant la compagnie qui coupait c'est produits forestiers Anticosti, ça avait pris quelques années, mais ils savaient ce que les Anticostiens voulaient, ce qu'ils voulaient pas, pis il y avait une belle entente. C'était pas de même au début non plus (rire), mais à la fin c'était une belle entente. Ils faisaient des beaux chemins, des accès où est-ce qu'on voulait, des choses comme ça. Euh Solifor, la nouvelle compagnie euh ben là c'est tout délégué c'est Solifor, mais par contre c'est euh GDS qui coupe, euh c'est A. Hébert qui font leurs chemins, tout est, facke tout le monde veut faire leur argent là-dedans. Pis je pense que ça ne se parle pas toute, en tout cas le message (rire) passe pas tout le temps. (Entrevue 2)

[...] il faut surtout pas continuer à laisser couper à blanc, des places que le monde s'en fout t'sais. Pis c'est ça qui est dangereux, ces gens-là ne demeurent pas ici, y'ont pas de, y'ont rien, y'ont pas de redevance ici, t'sais eux autres y'ont la subvention, ils coupent. Ils coupent le plus proche du quai possible parce que ça coûte moins [...] ça fait des impacts terribles sur le chevreuil. [...] je me dis t'sais... il faut que ce soit, il faut s'approprier le territoire pis le couper de façon euh responsable pis comme s'ils vivaient ici, comme si c'était à toi là, au lieu de juste le sortir (Entrevue 5)

La communauté locale se mobilise de plus en plus pour être entendue par l'industrie forestière (4^e conditionnalité). En effet, en 2015, 90 résidents avaient signé une pétition demandant au ministère d'imposer un moratoire, sur la coupe de bois sur leur territoire de chasse (4^e conditionnalité), demande qui fut finalement refusée (Shields, 2015) (2^e conditionnalité). Un deuxième moratoire est réclamé à l'été 2018 et celui-ci est finalement accepté et « une table de concertation sera mise en place afin d'assurer la

planification des futurs plans de coupe. Cette table sera composée des acteurs locaux, des forestiers ainsi que de représentants gouvernementaux » (Ministère de la forêt de la faune et des parcs, 2018). Rousseau (2008, p. 49) précise d'ailleurs que pour favoriser l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier, l'implication des acteurs du territoire, c'est-à-dire ceux qui l'utilisent et le connaissent, est primordiale. Elle ajoute même que « [L]eurs observations devraient être considérées comme étant une source d'information complémentaire aux connaissances scientifiques » (Rousseau, 2008, p. 49).

Hormis sa relation ambivalente avec le tourisme de chasse, l'exploitation forestière peut aussi être vue comme complètement indésirable vu son incompatibilité avec le tourisme de villégiature. Rousseau (2008, p. 36) précise que les villégiateurs ne sont pas nécessairement au courant des enjeux écosystémiques d'Anticosti et qu'ils apprennent à leur désarroi que l'exploitation forestière y est pratiquée. Ils jugent d'ailleurs cette pratique comme inacceptable, même si ses activités n'ont pas nécessairement d'impacts directs sur la tranquillité ou la beauté des paysages qu'ils recherchent durant leur séjour (Rousseau, 2008, p. 36). Cette position est probablement le résultat d'un imaginaire collectif, amplifié par les discours de l'État, qui perçoit Anticosti comme une « nature authentique » ou « un temple de ressourcement personnel et sociétal » (Brisson, 2006).

En fait, plusieurs touristes déprécieraient la vue de territoires déforestés lors de leur arrivée par avion ou encore la présence d'une barge remplie de bois au quai lors de leur arrivée par bateau. Un autre désagrément est celui des camions de bois sur les routes que les touristes peuvent croiser, considérant la poussière qu'ils feraient monter et l'espace qu'ils prendraient sur le chemin. Dans l'ensemble, certaines personnes croient que ces éléments laissent une image négative ou nuisent à l'expérience vécue par les touristes.

T'sais ça fait rouler un petit peu l'économie... Mais... pas si terrible que ça là. Ça, ça nous dérange côté villégiature... Côté touristique, la coupe de bois, il y a, il y a un ménage à faire là-dedans là. (Entrevue 1)

Boisjoly-Lavoie *et al.*, (2015, p. 35) le soulignent notamment;

[I]a compatibilité entre l'industrie touristique et les autres industries, qu'elles soient pétrolière ou forestière, constituent pour de nombreux résidents une source d'inquiétude, en particulier parce que le tourisme contribue de manière tangible à faire vivre l'île depuis près de 30 ans (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 35).

La relation entre l'exploitation forestière et le tourisme est extrêmement complexe. Malgré les incompatibilités perçues, les deux industries sont aussi en quelque sorte interdépendantes. L'industrie forestière se sert du tourisme pour légitimer ses activités et l'industrie touristique se sert de l'exploitation forestière pour développer des produits ou des accès. Les deux industries combinées permettent aussi une diversification économique du milieu. Quoi qu'il en soit, l'industrie forestière semble être plus apte à dominer ou à déposséder l'industrie touristique par une dévalorisation des ressources naturelles sur lesquelles elle repose (2^e conditionnalité).

4.2.2. La mise en tourisme des ressources naturelles

La mise en tourisme des ressources naturelles est bien présente sur Anticosti. À l'époque de Menier et de la *Consol*, le tourisme halieutique avait d'ailleurs déjà lieu. Par la suite, la mise en tourisme des ressources naturelles s'est faite de plusieurs façons par l'État, autant dans les activités de chasse et de pêche que de villégiature et d'aventure. En fait, pour l'État, Anticosti est un « Éden » et « [l']Éden se vend bien, lui-même est une ressource : son image permet de vendre, littéralement, les droits d'accès à la forêt d'Anticosti, en visant simultanément toutes les catégories de touristes : chasseurs, pêcheurs, écotouristes, aventuriers » (Brisson, 2003, p. 44).

À la suite de l'achat de l'île par le gouvernement en 1974, le tourisme cynégétique prend de l'ampleur, de même que le tourisme de villégiature. C'est alors l'État qui gère l'ensemble des activités touristiques sur l'île et qui pourvoit aux besoins du village de Port-Menier et qui par le fait même le « régimente ». Par exemple, en 1979, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche veut imposer un règlement visant à éliminer le braconnage, celui-ci implique :

limitation de l'utilisation des chaloupes personnelles, sauf aux endroits indiqués; permis nécessaire pour circuler dans la réserve, pour avoir accès à un chalet ou à un pavillon; pratique des sports d'hiver restreinte dans les sentiers; utilisation des véhicules entre 7h et 22h (ce qui ne satisfait pas les pêcheurs qui se lèvent à 5h); défense d'exploiter un commerce à moins d'une autorisation du ministre (les contrevenants seront expulsés de l'île) (Lejeune et Dion, 1989, p. 175 et 176) (2^e conditionnalité).

Une mobilisation citoyenne de 100 personnes s'opère pour contester ce règlement qui ne passera finalement pas (Lejeune et Dion, 1989, p. 176) (4^e conditionnalité).

Au début des années 1980, la rentabilité de l'île devient problématique pour le gouvernement et c'est pourquoi il « entame, dès 1982, les procédures permettant aux insulaires d'accéder graduellement à leur propriété et aux commerces existant sur le territoire (et d'ainsi réduire le déficit gouvernemental qu'engendrait cette aventure) » (Cuvillier, 2015, p. 184 et 185). C'est donc en 1984 que s'inscrit la municipalisation de l'île d'Anticosti et le territoire devient intégralement municipalisé (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 17). En parallèle, « [u]n réseau de pourvoiries à droits exclusifs s'établit entre 1982 et 1985 permettant ainsi l'exploitation récréative des ressources fauniques » (Rousseau, 2008, p. 1).

À ce jour, trois pourvoiries sont présentes sur le territoire anticostien. D'abord la pourvoirie du Lac Geneviève d'Anticosti qui est un organisme à but non lucratif qui appartient aux résidents d'Anticosti qui en sont membres. Ensuite la pourvoirie Safari dans l'est de l'île qui est une entreprise privée. Finalement SÉPAQ Anticosti qui est une pourvoirie appartenant à une société d'État. Chacune de ces trois pourvoiries

« paient à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti des taxes municipales pouvant représenter entre 85 et 90% de l'assiette fiscale de la municipalité » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 17).

La chasse et la pêche sportive

À la pourvoirie du Lac Geneviève, tous les forfaits de chasse, quel que soit le plan, offrent aux chasseurs des territoires exclusifs. En effet, « chaque groupe se voit octroyer une zone exclusive à l'intérieur de [leur] vaste territoire de 721 km². » (Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti, 2018a). La pourvoirie du Lac Geneviève offre aussi la pêche à la truite mouchetée en tirage au sort quotidien dans ses forfaits vacances estivales qui ont lieu de la mi-juin à la mi-août (Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti, 2018b) (3^e conditionnalité). Les activités de la pourvoirie génèrent des retombées directes et positives dans la communauté, les bénéfices semblent bien partagés, il ne semble donc pas y avoir de manifestation quelconque de développement géographique inégal.

À partir de la mi-août la pourvoirie Safari Anticosti débute ses activités pour la saison. Plusieurs des forfaits de chasse qu'elle offre incluent également de la pêche sportive (3^e conditionnalité). Les forfaits de chasse s'étendent jusqu'au début décembre, avec un arrêt en octobre à cause des comportements du cerf à cette période qui rendent la chasse difficile (1^{ère} conditionnalité). Différents plans sur différents territoires sont offerts (Safari Anticosti, 2011b). La pourvoirie Safari vante à sa clientèle qu'elle pourra chasser sur son territoire sans y rencontrer de « barrière » ou de « gens qui ne devraient pas être là » (Safari Anticosti, 2011a). La pourvoirie ne dépend pas de Port-Menier pour faire fonctionner ses activités puisqu'elle a sa propre piste d'atterrissage dans l'est de l'île. Elle encourage tout de même l'économie locale, notamment en proposant aux chasseurs avec un forfait sans repas de s'approvisionner à la coopérative de consommation de l'île d'Anticosti. En sommes, l'entente entre les deux parties semble

bonne et aucune donnée n'a laissé entrevoir des revendications de la communauté anticostienne à l'endroit de cette entreprise.

Lorsqu'il est question de la relation entre SÉPAQ Anticosti et la communauté anticostienne, le portrait diffère d'avec les deux autres pourvoies. Il importe de préciser que SÉPAQ Anticosti, en tant que société d'État, est pourvu de pouvoirs non seulement financiers, mais également politiques qui lui confèrent une capacité d'agir sur le territoire qui est plus grande que celle des autres pourvoies. Sans nécessairement exercer un monopole complet, la SÉPAQ organise beaucoup le tourisme sur Anticosti et le village de Port-Menier ne se sent pas nécessairement touché par les retombées générées par ces activités. Il se sent plutôt utilisé comme simple porte d'entrée et de sortie; les touristes qui viennent en forfait avec la SÉPAQ « montent dans l'île » et la population locale ne les voit pas.

Ils s'en vont dans l'île. Pour la SÉPAQ ou euh, peu importe là. Mais t'es vois pas [...] là nous autres c'est comme si on était un petit village fantôme. T'sais, c'est comme s'ils se serviraient de nous autres, ils arrêtent nous voir, ils prennent ce qu'ils ont besoin, oh on s'en va! (Entrevue 12)

De plus, peu d'emplois stables sont générés pour la communauté locale qui déplore « la réduction des effectifs ou des heures travaillées, le recrutement de personnel extérieur à l'île ou encore l'emploi de personnel ne résidant pas sur l'île à l'année (trois employés permanents sur quatre) » (Boisjoly-Lavoie *et al.*, 2015, p. 19). De façon plus précise, les postes de ventes de forfaits, jadis basés à Port-Menier ont été centralisés à Québec dans les dernières années, provoquant ainsi la perte d'emplois locaux et limitant la promotion du milieu (2^e conditionnalité). En effet, les gens basés à Québec ne connaissent pas nécessairement les particularités locales (services, communications, transport...) (3^e conditionnalité). Ainsi, il reste les emplois saisonniers, mais qui peuvent eux aussi être incertains et qui se retrouveront souvent confiés à une main-d'œuvre externe ou encore à des résidents de Port-Menier qui quitteront le village

pendant plusieurs mois en hiver. De plus, avec l'arrivée des territoires de chasse non-guidés, c'est également des emplois de guide qui sont perdus.

[...] tout l'hiver au bureau, dans le fond tous les vendeurs de SÉPAQ [Anticosti] travaillent l'hiver, avant ils étaient basés ici à Anticosti, même l'hiver là. Facke ça faisait quelques familles de plus, quelques jobs de plus. Ça a tout été centralisé à Québec. (Entrevue 2)

[...] moi ce que j'ai vu, la chasse aux chevreuils ici c'était le fun dans le temps qu'il y avait des guides... Ben des fois ça donnait de la main-d'œuvre locale, ça faisait du monde qui pouvait vivre ici, pouvait vivre de l'argent qu'ils faisaient ici. Aujourd'hui, ils ont coupé dans les services beaucoup... Beaucoup, beaucoup, la SÉPAQ là ça a pas de bon sang pis ils ont augmenté leurs prix... (Entrevue 1)

Par ailleurs les secteurs d'activités de la SÉPAQ provoquent des limitations d'accès au territoire (2^e conditionnalité). Durant la période de la chasse, les forfaits avec territoire à droit exclusif vendus par la SÉPAQ peuvent générer certains conflits d'usage du territoire (3^e conditionnalité). Les chasseurs souhaitent généralement qu'il y ait le moins de dérangement possible sur leur territoire de chasse, rendant ainsi la présence de locaux ou de touristes seulement de passage, non désirée et limitant l'accès au territoire (2^e conditionnalité). Il en est de même pour les forfaits de pêche.

Qui qui va embarquer sur le bateau!? L'été oui on va avoir du monde, à partir du 1er septembre, qui est-ce qui va venir ici!? « ben des touristes ». Ils vont aller où? On n'a pas le droit d'aller à la chasse dans l'île d'Anticosti. Passé le kilomètre 18, il n'y a personne qui a le droit d'aller là, l'automne... Ils vont aller où les touristes? Dans le village!? ... Tu comprends? Il faut être réalistes aussi. Ici là, c'est réservé pour la chasse. Pis la pêche. Ils, ils, ils nous veulent pas! (Entrevue 9)

[...] tu peux pas te promener sur leur territoire si il y a des chasseurs ces affaires-là pis dans le fond c'est pas vrai ça que tu peux pas euh. Ils ont le droit exclusif de chasse, oui, mais pas de villégiature. Ils occupent, c'est pas à eux autres le terrain là... Moi aujourd'hui pis demain y'a des pêcheurs sur la Jupiter, pis ça me tente de faire du canot, ça me tente de descendre la Jupiter, ils vont me dire t'as pas le droit. J'ai le droit. Il n'y a aucune loi qui m'en empêche... C'est sûr que le gars qui paye deux, trois milles piastres pour aller à pêche là, il aime ça être tranquille... T'sais je

suis bien d'accord, mais y'a pas les droits exclusifs, la rivière est pas privée, j'ai le droit de passer dans rivière moi... [...] on est chanceux y'a pas grand monde on peut, on peut le faire quand même, mais c'est sûr qu'on va se faire regarder avec des yeux gros d'mêmes pis on va se faire chialer par euh, par la SÉPAQ. (Entrevue 1)

Ainsi, il semble y avoir un usage conflictuel du territoire entre deux formes de tourisme soit celles du tourisme de chasse et du tourisme estival. Le tourisme estival qui pourrait permettre davantage de retombées pour la communauté locale est limité par les activités de chasse.

Euh, c'est sûr qu'au niveau de la villégiature... la chasse ça va quand même bien, c'est quand même je pense que c'est la villégiature qui gagne à être... parce que les deux activités ne sont pas nécessairement euh soit compatibles à tout moment, (hésitation) c'est pas géré de la même façon là. [...] les villégiateurs qui viennent, bon ben ils viennent pis ensuite sont libres de faire ce qui veulent faire. Tandis que le chasseur qui vient, ben il vient en forfait [...] c'est sûr que la villégiature d'été euh, ça gagnerait à être développer plus (hésitation) par différents moyens (Entrevue 8)

Avec l'ensemble de ces éléments, la population locale aimerait avoir une meilleure collaboration avec la SÉPAQ (4^e conditionnalité). Boisjoly-Lavoie *et al.* (2015, p. 19) avancent que « plusieurs Anticostiens ont souligné le contraste de l'attitude de la SÉPAQ qui, malgré son slogan « Partenaire en région », ne semble pas faire toujours des choix bénéfiques pour Anticosti ». Brisson (2003, p. 43) souligne notamment que SÉPAQ Anticosti est « orientée vers le profit » et que sa gestion s'apparente à celle d'une entreprise privée (3^e conditionnalité).

La contemplation, la découverte et le repos

Le tourisme de villégiature et d'aventure pendant l'été est aussi majoritairement organisé par la SÉPAQ qui offre plusieurs forfaits de villégiature en auberge ou en chalet, de même que des forfaits en camping (3^e conditionnalité). La plupart des attraits les mieux connus d'Anticosti se trouvent dans le parc national d'Anticosti qui est

administré par la SÉPAQ (3^e conditionnalité). L'accès au parc national est payant et constitue donc une limite d'accès au territoire (2^e conditionnalité)

En ce moment je dirais que c'est, c'est beaucoup de curiosité. C'est la SÉPAQ qui ramasse pas mal le gros, qui publicise plus pis qui euh (inspiration)... je te dirais que, malheureusement le, le... (soupir, hésitation). Le côté touristique, (hésitation, léger soupir) vendu comme par du rêve. Il est vendu, il est théorique, c'est-à-dire que la SÉPAQ vend un espèce de de, de forfait où ce qui fait rêver les gens pis les gens, c'est toute organisé, t'as ton chalet, t'as toute. [...] les gens arrivent pis ils s'en vont en haut pis on ne les voit pas beaucoup là t'sais. C'est même pour nous ici, tu veux aller sur la SÉPAQ ben tu paies tes frais. (Entrevue 5)

[...] sur internet tout ce qui apparaît quand tu tapes Anticosti c'est, ben tu as la ville puis tu as SÉPAQ. Euh qu'est-ce qu'il y a à faire à l'île d'Anticosti, c'est juste SÉPAQ qui sort... [...] appelle, à la SÉPAQ, Québec ils répondent, là il n'y a rien à faire sur l'île à part que leurs affaires à eux autres là. L'île existe pas sans eux autres là. (Entrevue 1)

Toutefois depuis 2016, le tourisme estival à Anticosti semble vouloir s'ouvrir et se diversifier alors que les désirs et les intentions de développement touristique de la municipalité s'intensifient. En effet, à la suite de l'entrée en poste d'un maire opposé au pétrole (Ici Côte-Nord, 2016a), qui fut suivie de la démission de deux conseillers quelques mois plus tard (Ici Côte-Nord, 2016b), le conseil municipal alors en place semble prôner le développement par le tourisme pour redynamiser l'économie du milieu. Cela donne entre autres lieu à l'entreprise des démarches pour une inscription sur la Liste indicative du Canada des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'UNESCO est une stratégie de la municipalité s'inscrivant dans un désir de développement touristique. Toutefois, cette stratégie peut être interprétée et perçue de multiples façons. En effet, l'UNESCO est également une méthode de revendication envers l'intégrité du territoire (4^e conditionnalité), en plus d'être une façon de transformer la perception et les discours entretenus à propos d'Anticosti (1^{ère} conditionnalité). D'un autre côté, il faut considérer que la démarche UNESCO peut

aussi être perçue comme une stratégie de dépossession législative pour que le milieu réponde à une vision de développement plutôt qu'à une autre (2^e conditionnalité).

[...] là maintenant on ne parle plus de pétrole, ni de destruction de l'île, on parle de... de faire connaître l'île! Et ça là, surtout si on obtient la reconnaissance de l'UNESCO là, ça va changer beaucoup de choses. (Entrevue 6)

[...] j'aimerais savoir, cette façon-là, de, de l'UNESCO, c'est une façon de promouvoir Anticosti, oui. On va peut-être faire parler un petit peu plus de nous. Mais j'aimerais savoir est-ce que c'est pour, encore là, mettre une cloche sur Anticosti, pis de dire on se sert du titre, pour ne plus exploiter le bois, on se sert du titre pour ne plus faire de chasse, on se sert du titre pour euh... Je veux voir c'est quoi le fond de la pensée de ça, mais c'est une, c'est peut-être une façon si on s'en sert bien, de, de faire voir Anticosti, de promouvoir Anticosti au niveau touristique. Je ne te dis pas que... je ne te dis pas que ça va amener des gens à.... À vivre ici, pis à s'installer ici là, reste à voir, il nous reste beaucoup de chemin à faire. (Entrevue 4)

Par ailleurs, en 2016, la municipalité procède également à la négociation d'une entente avec des investisseurs privés pour un *resort* touristique en eau froide dans l'ouest de l'île (2^e conditionnalité). Dans le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de l'île d'Anticosti, tenue le lundi 8 août 2016, les détails de l'entente sont indiqués comme suit :

Point 23. Résolution # 16-08-143

Plan de développement touristique du territoire, mandat de concepteurs et promoteurs à M. Jean Cloutier

ATTENDU QUE M. Jean Cloutier travaille depuis plusieurs années un projet pour le développement touristique du secteur de l'ouest de l'île d'Anticosti;

ATTENDU QUE lors d'une rencontre tenue le 29 juin 2016 avec M. le maire, M. John Pineault et le directeur général, M. Frédérick Lee, M. Cloutier a réaffirmé ses intentions d'avancer un projet de développement;

ATTENDU QUE pour pouvoir négocier avec des éventuels partenaires, M. Cloutier doit être désigné par la Municipalité comme développeur-promoteur unique de ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Keven Touzel, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti :

- Désigne pour une période de 5 ans à partir de la date de cette résolution, M. Jean Cloutier comme concepteur et promoteur unique du projet de développement de l'ouest de l'île (Anse-aux-Fraises, Baie-Sainte-Claire, lac du Ruisseau et secteurs connexes);
- Que cette désignation est irrévocable pour la nomination d'un autre promoteur au projet similaire;
- Que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ne devienne pas promoteur d'un projet avec les idées de M. Cloutier et qu'elle s'engage à ne pas négocier directement avec aucun des clients de M. Cloutier;
- Que cette désignation est révocable si et seulement si la Municipalité de L'Île-d'Anticosti doit par contraintes gouvernementales ou environnementales mettre fin à celle-ci;
- Que si le projet est en phase de réalisation, toutes les autorisations nécessaires devront être obtenues;
- Que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti se réserve un droit de veto sur toutes formes de projet à être réalisé;
- Que M. Cloutier fasse un suivi mensuel à la direction de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti sur l'avancement du dossier. (Municipalité de L'Île-d'Anticosti, 2016)

Dans son plan stratégique 2017-2020, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti (2017, p. 11) précise qu'

[u]n projet de construction d'unités locatives pour le secteur ouest de l'île est sur la table à dessin. Il s'agit d'investissements majeurs et les promoteurs sont prudents sur les informations à donner. Une première unité verra potentiellement le jour à Port-Menier afin de servir de point de rassemblement des investisseurs et comme maison modèle. Au moment où on rédige ce document, nous sommes en attente des réponses des différents ministères afin de faire l'acquisition des terrains nécessaire.

L'ouest de l'île est un secteur symbolique pour les anticostiens et les anticostiennes qui l'apprécient pour son histoire et ses paysages. Les ruines de deux villages, L'Anse-aux-Fraises et Baie-Sainte-Claire, sont situées dans ce secteur. Les pouvoirs politiques de la municipalité combinés aux pouvoirs financiers des investisseurs pourraient mener à une dépossession territoriale de ce secteur. En fait, l'implantation d'un *resort* sur ce secteur risque d'en privatiser l'accès ou du moins changer fortement son paysage et ses usages (2^e conditionnalité).

[...] eux aussi sont habitués, admettons d'aller dans un certain coin, comme admettons la Baie-Sainte-Claire. Et s'ils arrivent là, pis qu'il y a plein de monde ben ça va changer leurs habitudes, ils vont aller ailleurs pour avoir plus de tranquillité. (Entrevue 6)

[...] c'est ça qui serait triste qu'il arrive, que là qu'il commence à y avoir un paquet de, de, de... d'investisseurs qui disent on achète ce territoire-là pour développer telle affaire pis que là tu ne peux plus y aller sans payer ou t'sais que tout devienne privatisé un peu là. (Entrevue 5)

Par ailleurs, la municipalité s'implique aussi dans le développement de produits et d'expériences touristiques. En effet, elle travaille présentement activement sur l'aménagement d'un sentier de grande randonnée qui fera le tour de l'île. Pour y parvenir, elle fait de nombreuses demandes de subvention et a également fait l'acquisition de machinerie (Municipalité de L'Île-d'Anticosti, 2018b). De plus, la municipalité aspire à ce que les activités touristiques puissent s'étendre sur une période de 8 à 10 mois par année, ce qui implique du tourisme hivernal (Ici Côte-Nord, 2018). Cela permettrait des retombées économiques plus stables pour la communauté en plus de justifier la pertinence d'un lien interrives (3^e conditionnalité).

Pour ce faire, le développement du produit motoneige en hiver semble une avenue potentielle selon les informations recueillies lors des entrevues. L'abondance de neige, la température plutôt clémente et les possibilités infinies de parcours à emprunter constituent les surplus nécessaires au déploiement de cette activité (1^{ère} conditionnalité). L'activité fait d'ailleurs partie de la toile de la vie anticostienne et la population locale reconnaît également sa valeur.

[...] des rides en ski-doo ici c'est tellement le fun, t'sais t'as pas, t'sais toute la Trans dans le fond, devient le chemin facke c'est large, pis il y a tellement plein de de, plein de chemins secondaires ici aussi qu'on peut utiliser, c'est vraiment génial. Facke ouin, promouvoir peut-être plus le tourisme d'hiver, ça pourrait être bon (Entrevue 3)

[...] l'hiver il y aurait peut-être place, on a un territoire incroyable là qu'on pourrait faire de la motoneige euh... avec des centaines et de... pour ne pas dire des milliers de kilomètres là de... de chemins forestiers qu'il y

a un peu partout sur l'île, le bord du rivage, il y a des points de vue incroyables. (Entrevue 11)

Avec les motoneiges là, je pense qu'on peut faire plus encore. Parce qu'on a une période creuse qui est l'hiver... à ce moment-là si on peut développer ce créneau-là là, euh je peux vous dire qu'il a beaucoup de touristes.. de de, de motoneigistes qui partent de régions comme Québec, ils vont en Gaspésie, et s'ils pouvaient venir à l'île d'Anticosti, puis après traverser sur la Côte-Nord, ils, plutôt que de revenir sur leurs pas, ils le feraient euh cent mille à l'heure, beaucoup, beaucoup le feraient. Ça, ça serait un avantage. Pis un autre genre de tourisme, qui ferait en sorte que la période serait plus longue (Entrevue 6)

Hormis les aspirations et les projets en devenir, la municipalité a déjà pris en charge quelques activités touristiques à Port-Menier. Tout d'abord, elle est responsable du bureau d'accueil touristique et du musée, en plus de faire de la location de vélos. Elle possède également un camping, situé à proximité des ruines du château Menier. Par ailleurs, depuis quelques années, la municipalité offre des visites guidées en autobus aux touristes en escale avec le Bella Desgagnés. Jadis à 20\$ par personne, le coût de cette activité a augmenté à 30\$ en 2018 (Municipalité de L'Île-d'Anticosti, 2018a) (3^e conditionnalité).

Pis là ben à la municipalité, ben là ils partent avec des autobus, pis ils font au moins le tour, ils ont le temps de faire le tour du village, quand ils ont plus de temps, ben ils peuvent aller comme, parce qu'il y a le côté ouest de l'île on n'a pas le droit de chasser pis tout ça. Facke les chevreuils sont moins peureux, sont moins euh. Facke ils peuvent faire visiter ça, ou les anciens villages, t'sais pis. Il y a le musée, on a un petit musée. (Entrevue 7)

En somme, le tourisme semble être une la ligne directrice de la municipalité pour revitaliser l'économie du milieu. Bien qu'à prime à bord cette stratégie de développement puisse paraître comme une simple opposition au projet pétrolier qui était piloté par des dirigeants externes (2^e conditionnalité), il est également possible de l'interpréter comme la création d'une alliance de classe régionale désirant reprendre possession de ses ressources et de les transformer de la façon voulue (3^e

conditionnalité). Cette reprise en charge par un groupe du milieu n'est donc probablement pas non plus indépendante des activités de la SÉPAQ qui mobilise presque toute l'industrie touristique estivale. En fait, l'organisation municipale a créé une alliance de classe régionale en voulant prendre une charge une portion de l'industrie touristique de son milieu (3^e conditionnalité). Elle mentionne d'ailleurs dans son plan de développement stratégique 2017-2020 que « [l']époque colonialiste ou les intervenants de l'extérieur venaient prendre la ressource et ensuite s'en allaient est révolue » (Municipalité de L'Île-d'Anticosti, 2017, p. 4).

Toutefois, même si l'organisation municipale est élue de manière démocratique pour représenter l'ensemble des citoyens, il est impossible qu'elle arrive à représenter les opinions de tout le monde. Ainsi, les projets portés par la municipalité de L'Île-d'Anticosti peuvent également provoquer un sentiment de dépossession vis-à-vis certains résidents qui seraient plutôt en faveur des industries extractives (création d'emplois, revitalisation économique, industrie moins saisonnière que le tourisme...) ou simplement qui redoutent les dérangements qui pourraient être occasionnés par l'achalandage touristique. Les pouvoirs législatifs de la municipalité engendrent une modification des usages et des représentations du territoire (2^e conditionnalité).

[...] il y a des belles places, mais regarde si le monde s'arrête à ça, ça amène pas à dîner ça là les belles places là. T'sais, c'est... tu comprends? Ça donne pas de travail à personne là. C'est le monde d'en dehors qui vient, ils font leurs petites affaires pis... ça fait rien au village, on les voit même pas passer. T'sais ça fait que (soupir)... (Entrevue 12)

[...] je ne pense pas qu'il faut juste se fier sur le tourisme, c'est pas suffisant d'après moi pour aider à développer Anticosti (Entrevue 3)

Le tourisme je pense que c'est déjà, un gros plus là. Mais c'est sûr que comme on est là, ça peut pas (hésitation) c'est pas très viable là. (Entrevue 8)

Malgré tout, la municipalité est aussi très soucieuse du développement social et du bien-être de sa communauté et c'est pourquoi elle cherche également à améliorer

plusieurs services pour ses citoyens, comme le montre son plan de développement stratégique 2017-2020.

Paradoxalement, même si cette alliance de classe régionale cherche à reprendre possession de ses ressources et à les développer de manière autonome, elle ne peut y arriver sans le recours à l'État ou à des investissements privés (3^e conditionnalité). En effet, les capacités locales qui permettraient de développer le tourisme sont absentes pour l'instant (1^{ère} conditionnalité). Ainsi, la municipalité demeure dépendante de la collaboration et du soutien de l'État, et/ou d'investissements privés si elle veut pouvoir développer un tourisme susceptible de générer des retombées économiques significatives pour la communauté (3^e conditionnalité). En fait, elle dépend de capitaux externes notamment pour améliorer le transport et l'offre d'hébergement, soit les infrastructures de production et de consommation (3^e conditionnalité). La majeure partie de l'accumulation du capital, s'il y a lieu, risque donc de se faire à l'externe (3^e conditionnalité).

[...] faut être euh, préparés pis faut être prêts aussi à accueillir ces gens-là. Parce qu'on peut pas juste dire, venez à Anticosti! Ça a déjà été fait dans le passé [...] Facke oui un développement touristique, mais ça prend des infrastructures par exemple, pour accueillir, les gens, pour (hésitation) offrir quelque chose parce qu'on a, on a beaucoup à offrir, mais ça prend, c'est ça prend une structure là (Entrevue 8)

Euh lorsqu'il y a eu l'aventure traversier dans le passé, de un c'était un trop gros bateau qui amenait des gens euh à une grande fréquence c'était à tous les jours, d'un bord comme de l'autre, pis l'île était pas prête là à... je doute qu'on le soit encore là... On n'a pas les infrastructures là pour accueillir là (Entrevue 11)

C'est sûr qu'avoir un traversier pis des centaines, pis des centaines de personnes qui débarquent ça ferait drôle, mais faut, faut faire des infrastructures dans le village pour les accueillir (Entrevue 5)

Mais le bateau qui va être ici, c'est sûr qu'il va, que ça va être subventionné par le gouvernement, ça va être déficitaire (Entrevue 9)

Le succès du développement touristique réside principalement dans l'accessibilité de la destination, mais pas seulement. C'est d'ailleurs ce qu'a démontré l'expérience d'une traverse maritime saisonnière de 1994 à 1996. Mise en place par la compagnie Croisières Nordik inc., une filiale du Groupe Desgagnés, la traverse opérait six jours par semaine entre Rivière-au-Renard en Gaspésie, Port-Menier sur l'île d'Anticosti et Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz sur la Côte-Nord (Ruel, 1997, p. 45). Les escales à Port-Menier étaient d'une durée de 2h15 ou 4h selon le trajet (Ruel, 1997, p. 43). Même si l'achalandage était bien au-delà des 10 000 passagers, « [e]n février 1997, le transporteur maritime annonçait l'abandon des activités de la traverse, après trois ans d'exploitation déficitaire (pertes totalisant près de 2,4 millions de \$). » (Ruel, 1997, p. 45). Il est dit dans le plan de transport de la Côte-Nord de décembre 1997 que cette traverse

a connu un certain succès de popularité et démontré la présence d'un réel potentiel de développement touristique dans l'axe desservi, malgré les déboires financiers de l'aventure et une structure d'accueil touristique encore limitée particulièrement du côté de l'île d'Anticosti et de Havre-Saint-Pierre (Ruel, 1997, p. 63).

Cette période avait donné lieu à une importante augmentation de l'achalandage touristique sur Anticosti générant avantages et inconvénients. En effet, le milieu n'était pas préparé à accueillir une telle charge de touristes. Laissés à eux-mêmes, plusieurs auraient fait preuve d'irrespect des règlements ou encore de l'environnement. De ce fait, l'augmentation de la fréquentation touristique envisagée, notamment avec l'arrivée d'un lien interrives génère certaines craintes chez la communauté anticostienne qui semble cependant ouverte aux changements anticipés.

*Si [les touristes] respectaient pas la nature là, ça serait.. ben désolant!
D'aller se promener justement dans le bois pis trouver plein, plein
d'affaires là, moi j'aurais ben peur de ça... Pour le tourisme là, moi c'est
la seule affaire que je peux dire (Entrevue 7)*

*[...] s'il y a trop d'affluence, ouais, ça m'empêcherait peut-être d'aller à
des places (Entrevue 3)*

C'est sûr que le braconnage ça nous fait peur aussi euh.. les rivières ici sont pas larges, vider une rivière c'est pas long là. [...] Facke t'sais c'est sûr que ça va apporter des problèmes. Mais en bout de ligne, je pense que ça va apporter plus de solutions que de problèmes là. T'sais pis les problèmes, va falloir trouver une façon des régler tout simplement là (Entrevue 2)

D'autres personnes voient plutôt le développement touristique comme une belle opportunité de rencontre et d'échange, mais à condition que les installations nécessaires soient mises en place.

En somme, le développement touristique ne peut permettre l'émancipation économique de la communauté anticostienne. L'envergure des investissements qu'il nécessite ne fait que prolonger la dépendance de la communauté envers l'État ou envers une entité externe qui sera alors dans en position d'accumulation par dépossession (2^e conditionnalité).

4.3 Synthèse des résultats

En somme, les résultats obtenus permettent de présenter la « toile de la vie » anticostienne comme un lieu marqué par une situation géographique d'éloignement et d'isolement et caractérisé par une abondance de surplus écologiques, de même que par un déclin démographique attribuable à divers facteurs.

À l'intérieur du contexte social se situent également trois régimes de sens par rapport au développement qui se combinent, se complètent et s'affrontent. Ainsi, lorsqu'il est question de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie », le développement peut prendre forme dans l'extraction des ressources naturelles de même que la mise en tourisme de celles-ci. De manière plus précise, les résultats se concentrent sur les industries de la pêche commerciale, de l'exploration des

hydrocarbures, la foresterie, le tourisme de chasse et de pêche sportive, ainsi que le tourisme de villégiature et d'aventure.

Dans une perspective historique et actuelle, les résultats soulignent les traces de développement géographique inégal grâce à la précision des conditionnalités auxquelles elles réfèrent. Par ailleurs, afin de lier davantage les résultats à la théorie, une synthèse sera présentée au chapitre suivant en fonction de chaque conditionnalité.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Ce chapitre présentera une synthèse des résultats obtenus en fonction des quatre conditionnalités du développement géographique inégal. Cela permettra de rassembler côte à côte la transformation des dynamiques spatiales produite par la mise en tourisme des ressources naturelles de même que par leur extraction et d'ainsi offrir une réponse synthétique à la question de recherche. À l'intérieur de cette synthèse, une rétrospective sera également faite sur les autres apports théoriques en lien avec les représentations de la nature dans les discours de développement. Finalement, la discussion posera un regard critique sur l'utilisation de la théorie du DGI dans le contexte de la recherche.

5.1 La transformation des dynamiques spatiales par l'exploitation des ressources naturelles

La mise en tourisme des ressources naturelles de même que l'extraction de celles-ci dans un but de développement, génèrent chacune à leur façon une transformation des dynamiques spatiales. En fait, dans le cas de l'île d'Anticosti, les effets du phénomène de développement géographique inégal se manifestent dans les deux modèles d'exploitation des ressources. Voici maintenant une synthèse de comment chacune des quatre conditionnalités du développement géographique inégal peut survenir dans le cas de l'extraction des ressources naturelles et de leur mise en tourisme sur l'île d'Anticosti.

5.1.1 Ancrage matériel des processus sociaux dans la toile socio-écologique de la vie (1ère conditionnalité) :

Sur Anticosti, toutes les options de développement envisagées de même que l'économie actuelle dépendent des ressources naturelles. En effet, autant le tourisme que l'extraction requièrent l'utilisation des ressources naturelles et rendent ainsi la « toile de la vie » susceptible à des transformations symboliques ou matérielles (Harvey, 2010, p. 211). Les résultats obtenus pour le cas à l'étude concordent donc également avec les affirmations de Rist (2007, p. 488), soit que « [a]nything can be converted into a commodity and, therefore, into an opportunity for profit ». La nature anticostienne semble être perçue comme une ressource profitable à toute forme de développement. Ainsi, il y a également un parallèle à faire avec les écrits de Schmallegger et Carson (2010). En effet, l'économie *staples* est essentiellement basée sur les ressources naturelles (Schmallegger et Carson, 2010, p. 202), comme c'est le cas pour Anticosti.

Toutefois, la situation géographique pose des défis d'accessibilité qui limitent le développement, quel que soit le type puisqu'elle rend l'importation et l'exportation difficiles. En revanche, cette localisation est favorable à préserver l'abondance de ressources naturelles. De plus, les conditions d'appropriation ne sont pas présentes localement à cause du vieillissement de la population et de l'exode, mais aussi à cause de la culture où demeurent des traces du passé colonialiste et des divers conflits sociaux. En ce sens, même si les surplus sont abondants, des éléments dont les prédictions culturelles, les formes organisationnelles et les technologies (Harvey, 2010, p. 210) ne rendent pas le milieu propice à se les approprier. Tel que souligné par Hall et Boyd (2005) et Muller et Janssen (2007), la faible densité de population des périphéries constitue un enjeu à leur développement touristique. Toujours en lien avec Schmallegger et Carson (2010, p. 205), la faible densité de population provoque conséquemment un faible maillage économique et interne et exige des capitaux et de

la main-d'œuvre externes. En contrepartie, ces caractéristiques sociales facilitent la dépossession et par le fait même l'accumulation à l'externe. En outre, l'apport théorique de Braun et Castree sur la construction sociale de la nature de même que la dialectique du discours de Harvey, ont contribué à la compréhension dont la façon de percevoir la nature suggère divers modes de développement. De façon plus précise, cela a donné lieu à la distinction de trois régimes de sens; développement industriel, développement local et entrepreneuriat, ainsi que développement social et économique à part égale.

5.1.2 Accumulation par dépossession (2^e conditionnalité) :

La dépossession ressentie par la population locale s'opère sur trois plans; elle est territoriale, matérielle et symbolique. Elle peut être faite par l'État et/ou par des entreprises privées externes. Il s'agit donc de protagonistes possédant un surplus de pouvoir politique et/ou financier, qui s'approprient directement des ressources ou des sites permettant le contrôle d'une « production » (Harvey, 2010). En vue de pouvoir se les approprier, les stratégies utilisées sont dans la plupart des cas l'expropriation par la limitation d'accès, la recombinaison des conditions politiques et sociales de même que la transformation des valeurs et des représentations sociales (Jeannite et Lapointe, 2016, paragr. 21).

Actuellement le territoire a été transformé majoritairement par les coupes forestières, mais aussi à cause de l'aménagement des sites de forages réalisés par l'industrie pétrolière. Ces transformations peuvent parfois avoir été suffisamment importantes pour rendre le terrain impraticable et donc limiter son accès ou encore le dévaloriser et le rendre moins attrayant. Il importe de préciser que l'industrie forestière a procédé à des transformations du territoire dans le but d'assurer la survie de l'industrie touristique de la chasse. Par le fait même, la coupe forestière s'inscrit en quelque sorte comme une

stratégie de contrôle de « surplus », soit les cerfs de Virginie. D'un autre côté, l'industrie touristique impose des limites d'accès au territoire à cause de la privatisation, des droits d'accès ou des territoires à droits exclusifs pour la chasse et la pêche.

Outre la dépossession territoriale, la communauté anticostienne ressent une dépossession matérielle et symbolique de ses ressources naturelles qui se font approprier par des protagonistes externes qui les transforment pour en tirer profit, sans qu'elle puisse réellement en bénéficier. Cela s'applique aussi bien à l'industrie extractive qu'à l'industrie touristique. De façon plus précise, la foresterie et la pêche commerciale prélèvent des ressources qui sont exportées vers des marchés externes, par des entreprises privées, basées à l'extérieur de l'île, et les retombées économiques de même que la reconnaissance à l'égard d'Anticosti s'avèrent limitées. Quant à la villégiature, la chasse et la pêche sportive, ces activités attirent des touristes sur le territoire qui viennent profiter des ressources sans nécessairement avoir d'interaction avec la communauté locale, tout dépendant de l'organisation qui les accueille. De plus, le tourisme cynégétique ou halieutique peut aussi causer une dépossession matérielle, majoritairement lorsqu'il est question de braconnage.

Néanmoins, l'échelle territoriale à laquelle est lue le phénomène d'accumulation par dépossession peut faire varier les perspectives. Alors que l'analyse réalisée s'est concentrée sur l'échelle locale, soit la population de Port-Menier, les résultats diffèrent si l'analyse est rapportée à l'échelle provinciale. Cela peut être partiellement justifié par les systèmes de pouvoir politique et économique qui varient d'un niveau à l'autre et qui peuvent se compléter ou se confronter (Lefebvre, 1974, p. 23).

Le développement géographique inégal, tel que théorisé par Harvey, représente des limites sur la question de l'échelle territoriale relativement à l'accumulation par dépossession. En effet, le général et le particulier, de même que le global et le local, sont des concepts distincts qui n'ont pas les mêmes implications (Massey, 1995, p. 4). Même si Harvey (2010, p. 200) fait mention de la dialectique pour « associer

l'universel et le particulier » la notion d'échelles aurait eu avantage à être réfléchi plus en profondeur. De plus, Harvey aborde le concept de la spatialité comme quelque chose de relatif sans entrer dans la variation possible dans les perceptions face à un même territoire. Harvey (2010, p. 200) mentionne pourtant que le « développement géographique inégal dépend fondamentalement de l'idée que l'on se fait de la spatialité », mais n'apporte pas réellement de précisions sur le sujet dans sa théorisation du phénomène. De son côté, Berkes (2017) souligne que « [s]cale is another key characteristic of complexity in human–environment systems, especially in discussions of multilevel governance ». En fait, il apparaît pertinent de réfléchir en quoi les actions locales sont connectées à un système global; « [m]apping out these cross-scale connections can identify risks but also opportunities for finding synergies between solutions to local problems and development in geographically distant areas » (Stockholm Resilience Centre, 2018). Or, en posant mieux cette dimension d'échelles territoriales croisées, Harvey aurait pu dégager certaines incertitudes et ambivalences par rapport au phénomène d'accumulation par dépossession.

Dans cette optique, l'étude de cas permet de constater que certaines dépossessions perçues par la population locale depuis que le gouvernement du Québec est devenu propriétaire de l'île peuvent aussi être considérées comme une accumulation pour la population québécoise. En effet, en achetant l'île d'Anticosti, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, visait à la rendre accessible à toute la nation pour qu'elle puisse en profiter de manière récréative. Le peuple québécois semble se l'avoir rapidement appropriée même si la notion d'accessibilité demeure critiquable. Avec l'exploration pétrolière, la logique du gouvernement était semblable; exploiter une ressource en vue d'augmenter l'autonomie du Québec et de permettre un enrichissement collectif. Cependant, l'implication de compagnies privées dans ce projet aura rendu plusieurs personnes dubitatives quant à ces affirmations. De plus, une industrie extractive comme celle que représentait le pétrole, constituait une antithèse à cette idée de lieu de loisir et de nature qui fut initialement mise de l'avant

par le gouvernement. Ainsi, même si le gouvernement est un protagoniste avec un surplus de pouvoir politique lui permettant de déposséder pour accumuler, il semble aussi être en mesure de générer une accumulation collective vis-à-vis la population québécoise. En somme, pour une même situation et un même territoire, l'échelle à laquelle la question du développement géographique inégal est abordée ferait varier la perception de dépossession versus d'accumulation. Dans tous les cas, l'État demeure dans un rôle d'acteur caritatif pouvant également être perçu comme un rôle d'entrepreneur redistribuant l'accumulation.

5.1.3 Accumulation du capital dans le temps et dans l'espace (3^e conditionnalité) :

L'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace s'applique également au cas d'Anticosti. En effet, les protagonistes externes en mesure de s'approprier les « surplus » du milieu, semblent répéter les logiques de certaines des étapes théoriques définies par Harvey (2010) en vue de soutenir ou d'augmenter la croissance du capital.

Par rapport à l'échange marchand, la portée limitée du marché local sur Anticosti oblige l'industrie extractive comme l'industrie touristique à se tourner vers des marchés externes. L'exportation des ressources ainsi que l'importation des touristes sont donc nécessaires à des fins d'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace. De plus, la limite d'infrastructures sur place de même que l'isolement et l'éloignement de l'île composent les principales contraintes de l'espace-temps à la mise en marché des produits. Il devient donc plus avantageux de sortir les ressources brutes pour les transformer sur le continent ou de faire venir les touristes en forfaits. Ces résultats concordent également avec les travaux de Schmallegger et Carson (2010) sur le tourisme et l'économie *staples*. En effet, il est possible de relier l'échange marchand tel qu'il se présente dans l'extraction comme dans la mise en tourisme des ressources naturelles sur Anticosti à deux caractéristiques des *staples*. Celles-ci sont *Export based*

et *Minimal processing of export Staples*, qui comme l'indique le tableau 2 du chapitre II, font mention de la dépendance à des marchés externes et donc de la portée limitée des retombées pour la population locale (Schmallegger et Carson, 2010).

Par ailleurs, les frais des infrastructures de production et de consommation nécessaires à un développement touristique ou extractif ne peuvent être supportés par la communauté. Des investissements externes sont ainsi nécessaires alors par le fait même, la majorité de l'accumulation du capital se fait à l'externe dans un cas comme dans l'autre. Le milieu demeure ainsi dépendant d'un soutien de l'État qui pour sa part organise et gère le territoire depuis qu'il en a fait l'acquisition en 1974. En effet,

le gouvernement, en y nommant un « gouverneur », a prolongé pendant près de dix ans la prise en charge totale du milieu et de la population par une unique instance. Puis, après la municipalisation du territoire, [...] l'État a su assurer sa gestion par les truchements du ministère des Ressources naturelles et celui de la Faune et des Parcs, ainsi que par la présence d'une pourvoirie dirigée par la Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ) (Brisson, 2003, p. 32).

En fait, le milieu semble être dépendant à des capitaux externes permettant de fixer des infrastructures favorisant l'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace, qu'ils proviennent de l'État ou non. Plus spécifiquement, ces infrastructures concernent le transport des touristes autant que des équipements et marchandises, de même que l'hébergement des touristes comme des travailleurs. Encore une fois, il est possible de relier ces résultats avec les caractéristiques que présentent Schmallegger et Carson (2010) sur le tourisme et les *staples*, c'est-à-dire, *Dependent on expensive infrastructure* et *Infrastructure investment made by government*. Cela s'applique aussi bien à l'extraction des ressources naturelles qu'à leur mise en tourisme pour le cas d'Anticosti.

La difficulté d'intégration au milieu pour les nouveaux arrivants et la réticence aux changements de certaines personnes témoignent de la production de régionalité résultant d'un passé où les dépossessions se sont succédées. Ces dépossessions furent

causées par la mise en tourisme des ressources naturelles de même que par leur extraction. De plus, cet historique a également conduit à la production d'une alliance de classe régionale par l'organisation municipale qui souhaite reprendre possession des ressources et du territoire d'Anticosti pour les transformer d'une façon qui serait plus cohérente avec les désirs locaux. La municipalité applique donc une logique d'entreprise pour assurer le développement touristique de son milieu. Comme le souligne Harvey (2010, p. 225), la production de régionalité peut aussi bien être représentée par l'identité, la loyauté ou la prise en charge d'infrastructures et de services reliés à l'accumulation du capital dans le temps et dans l'espace.

5.1.4 Politique et luttes sociales (4^e conditionnalité) :

Dans l'histoire d'Anticosti, plusieurs revendications ont été faites par la population locale à l'intention de l'industrie touristique ou extractive de sorte à dénoncer des inégalités et corriger des situations de déséquilibre reliées à l'accumulation par dépossession. C'est ce que Harvey (2010, p. 233) nomme « mouvements sociaux et accumulation par dépossession ».

Dans les dernières années, de plus en plus de revendications ont aussi été faites pour la protection de la nature face à une destruction reliée à sa marchandisation. Il s'agit là de ce que Harvey (2010, p. 236) qualifie de conflits de l'ancrage matériel des processus sociaux dans la « toile de la vie ». Ces revendications concernent toutefois seulement l'industrie extractive. Paradoxalement, si les transformations causées par la coupe forestière avaient été réalisées pour protéger l'industrie du tourisme de chasse, il semblerait cependant que c'est le résultat inverse qui se produit présentement.

En reprenant la question des échelles territoriales abordées à la synthèse de la 2^e conditionnalité du DGI, les résultats relatifs à la politique et aux luttes sociales portent

aussi à réfléchir quant aux limites de la théorie. Pour illustrer la chose, les propos de Chaperon et Bramwell s'avèrent pertinents. Effectivement, ils mentionnent que « it would be useful to consider whether tourism's core-periphery relations, and the associated dependency and agency, vary in character between different geographical scales, such as at a global scale and within regions and countries » (Chaperon et Bramwell, 2013, p. 151). En d'autres termes, ce qui peut être vu comme de l'agentivité à un niveau d'échelle peut être perçu comme de la dépossession à un autre niveau et vice-versa.

Lorsqu'il a été question du débat sur le pétrole suivi de l'inscription à la Liste indicative de Canada pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, des revendications ont été entendues partout à travers le Québec. Celles-ci ont pris la forme de pétitions, de marches, de documentaires, de luttes autochtones et bien plus encore. Certaines de ces revendications visaient à dénoncer l'implication de pétrolières privées et l'avantage économique que l'exploitation d'une « ressource collective » pouvait représenter pour elles dans une logique d'accumulation par dépossession. D'autres revendications avaient plutôt pour but de clamer la menace de destruction de l'environnement reliée à la marchandisation de la nature par de telles industries. En réponse d'opposition à l'exploration et l'exploitation pétrolière, plusieurs personnes se sont mobilisées en faveur de l'inscription à l'UNESCO. Ces manifestations de la 4^e conditionnalité du DGI au sein de la population québécoise sont intimement liées aux résultats de l'accumulation par dépossession appliquée à plus grande échelle comme il en a été question précédemment.

Or, ces prises de positions externes sur l'avenir qui devait être réservé à Anticosti et à ses ressources naturelles semblent avoir amplifiées les conflits à l'interne. Quoiqu'il en soit l'analyse s'est concentrée sur la population locale et il advient que la marchandisation de la nature et la dépossession y étant reliée ont effectivement causé plusieurs conflits et de nombreuses blessures sociales.

Ce que je pense de l'avenir d'Anticosti... Je pense que tout est là, ce que j'ai peur qu'on passe à côté c'est que justement les événements des dernières années euh, les petits conflits que ça a créés, à l'interne de l'île pis même en dehors là, il y a des gens qui... (inspiration profonde) il s'est créé des grosses tensions et j'ai peur que à cause de certaines malaises, on passe à côté. (Entrevue 10)

En fait, malheureusement, en ce moment avec la population vieillissante pis... euh les derniers événements tant de la coupe forestière que du pétrole, ça l'a carrément. Pis, pis l'espèce de... je dirais le condensé de personnes qui s'est ramassé là vraiment [...] ça l'a vraiment créé tellement de blessures sociales ici... que socialement, la population est pas apte, malheureusement (hésitation) à se battre pis à faire, à s'impliquer là-dedans. Pour toutes sortes de raisons t'sais euh (soupir) pour des raisons de relations, si il y a un comité pis tel est là, ben moi je n'irai pas (hésitation) pis c'est malheureux parce que dans le passé, des histoires que j'ai entendues, c'est la population qui a fait la différence [...] Je pense que les citoyens d'Anticosti sont blasés, sont, sont divisés, sont, sont socialement, psychologiquement atterrés... (Entrevue 5)

[...] t'sais oui les citoyens ont leur place, mais je pense que... à travers peut-être les cinq à dix dernières années, euh il y a eu euh soit un essoufflement, ce qui est normal aussi parce que la personne qui s'implique dans un, deux, trois, quatre comités, ben un moment donné [...] micro-milieu : ça veut dire que s'il y a une petite bisbille quelque part ben c'est sûr que tout le monde... T'sais s'il y a de quoi de positif qui se passe, tout le monde écope positivement, mais s'il y a quelque chose de négatif qui se passe, tout le monde est éclaboussé aussi (Entrevue 8)

Les conflits sociaux semblent avoir amplifié l'essoufflement de la population au même titre que l'essoufflement de la population semble avoir amplifié les conflits sociaux. À ce jour, la cohésion sociale et la mobilisation citoyenne semblent de plus en plus difficiles.

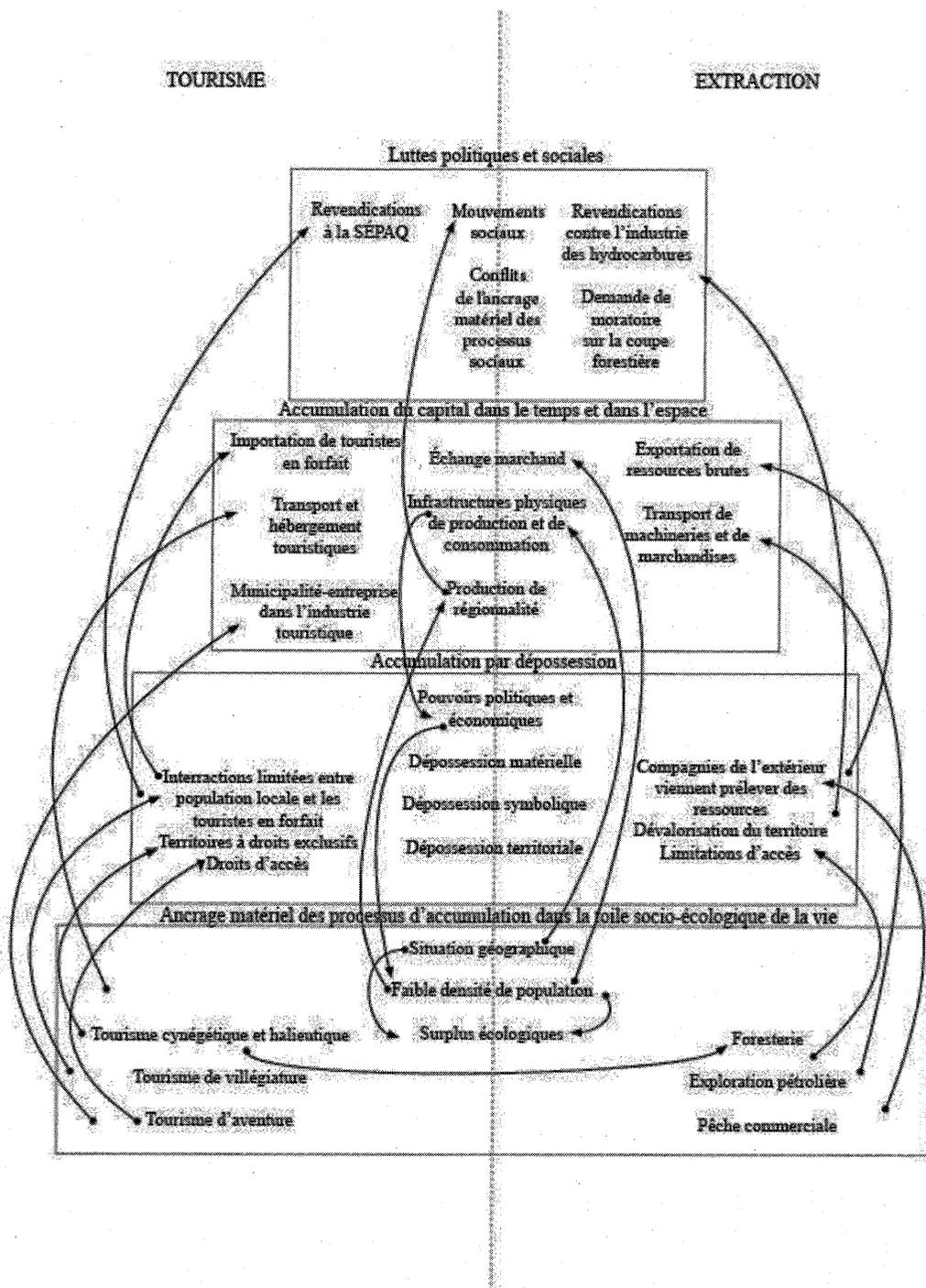
On dirait que tout ce qu'on a bâti durant toutes ces années-là, on dirait que là présentement on est dans un tournant, on est tout en train de détruire pour essayer de construire, mais je crois que la formule on l'avait là. On a été intéressants, on a été une grande population ici, pis avec des services qui étaient de qualité, euh.. je crois que l'union euh, l'union était là dans le temps, ça fait que c'est pour ça qu'on était aussi, qu'on avait autant des services intéressants, autant des activités intéressantes, des comités

intéressants, que maintenant, cette division-là, fait en sorte que Anticosti euh, Port-Menier, Port-Menier devient moins intéressant. [...] la population est divisée pis quand c'est divisé, c'est divisé pour mieux régner, pis moi j'ai jamais vu une situation telle qu'aujourd'hui dans mon village, j'ai jamais vu ça. (Entrevue 4)

Plus une communauté est divisée plus la dépossession devient facile. Certaines des personnes rencontrées lors des entrevues semi-dirigées croient donc que le développement de la communauté doit passer par une résolution des conflits et le retour d'une cohésion sociale. Elles croient également qu'il serait souhaitable de travailler sur ce qui est déjà présent. C'est-à-dire d'améliorer les infrastructures déjà existantes plutôt que de chercher à en créer de nouvelles, mais aussi vendre la situation actuelle comme un avantage distinctif plutôt que de chercher à offrir la même chose qu'ailleurs. En ce sens, il fut également question de la pertinence de se tourner vers le savoir local, notamment grâce aux aînés, pour augmenter la résilience face aux défis qu'impose la vie sur Anticosti.

La figure 1, à la page suivante, présente une synthèse des résultats selon les quatre conditionnalités en illustrant également les relations dialectiques qui existent entre elles.

Figure 1 : Synthèse des résultats



Source : création de l'auteur

Somme toute, les résultats obtenus à chacune des quatre conditionnalités montrent les nombreux liens et systèmes d'influence qui existent entre elles. Ces relations dialectiques témoignent de l'absence de hiérarchie et d'exclusivité au sein des conditionnalités que présente Harvey.

5.2 Pertinence et limites

Dans son chapitre *Notes pour une théorie du développement géographique inégal* extrait et traduit de *Spaces of Global Capitalism* publié en 2006, la posture adoptée par Harvey s'inscrit dans une posture marxiste, comme la plupart de ses travaux antérieurs. Toutefois, en plus de proposer une théorie il suggère aussi une façon de revoir la conception de théorie ce qui lui permet de négocier et nuancer son argumentaire. Pour justifier cette approche Harvey (2010, p. 202) mentionne que « l'on a trop souvent tendance à voir dans le concept de « théorie », un ensemble d'arguments et de propositions figées déjà pleinement développés, livrés clé en main pour être ensuite appliqués et testés dans le monde « réel » ». Cette approche positiviste pose problème selon lui et c'est pourquoi il importerait de se tourner vers un argumentaire dynamique et dialectique, resserrant les liens entre le théorique et le pratique (Harvey, 2010, p. 202). Ainsi, pour Harvey (2010, p. 202), le travail terrain devrait permettre de faire avancer une théorie et non de l'invalider. En tenant de tels propos, Harvey reconnaît implicitement la flexibilité et les limites de la théorie qu'il suggère. Il conclut d'ailleurs en spécifiant qu'« [u]ne théorie ne peut jamais fournir une explication complète ou définitive du monde. Elle est (ou devrait être) toujours en état d'élaboration » (Harvey, 2010, p. 237).

En ce qui concerne sa structure argumentaire, soit les quatre conditionnalités du DGI, leur application à l'étude de cas dont il était question dans cette recherche témoigne de

sa pertinence. En effet, même si la théorie avait été réfléchie selon un contexte urbain, il fut possible de l'utiliser pour un contexte rural de sorte à étudier un même phénomène. De plus, les données recueillies ont permis de soulever des traces éloquentes et explicites de chacune des quatre conditionnalités et la dialectique a permis de décortiquer des systèmes complexes de pouvoir.

Cependant, quelques limites peuvent être soulevées relativement à la question d'échelle territoriale pour la deuxième et la quatrième conditionnalités puisqu'elles peuvent faire varier la perception de dépossession. Une autre limite de la théorie réside dans le manque de considération pour les inégalités qui existent entre les genres et les groupes ethniques (Clerval, 2011, paragr. 23). En effet, Harvey traite des « personnes dépossédées » comme d'un groupe homogène, sans considérer les systèmes de pouvoir qui pourraient déjà exister entre elles et donc les affecter différemment par rapport à la dépossession. Massey avait d'ailleurs émis une critique semblable au sujet d'une publication antérieure de Harvey à propos de laquelle elle mentionnait

Harvey's modernism is constructed (or perhaps I should say unreconstructed) around an assumed universal whose particular characteristics are not even recognised. Women, for instance, do not figure in the development of the argument, and neither does the possibility of feminist readings of the issues under consideration. The same could be said of other voices currently subordinated in this society and its dominant lines of intellectual debate. The issue is not confined to feminism. Nor is it that there should be a few paragraphs here and there on "women, ethnic minorities, etc". It is that the dominant view is assumed to be the universal, and that view is white, male, heterosexual, Western (Massey, 1991, p. 40).

Quoi qu'il en soit, Harvey (2010, p. 200) pense que les acteurs choisissent individuellement d'agir d'une façon ou d'une autre dans des systèmes existants et que la dialectique serait une approche plus porteuse que ce que propose la théorie sociale pour étudier ces relations. Il soutient d'ailleurs que « [l]a recherche d'alternatives – le socialisme, l'écologie, l'anarchisme, le féminisme, entre autres – se voue à un échec

complet lorsqu'elle s'avère incapable d'aborder de manière satisfaisante les questions de la vie quotidienne » (Harvey, 2010, p. 236).

Cela pourrait laisser présager à un certain fatalisme ou pessimisme de la part de Harvey à qui Clerval (2011, paragr. 25) a également reproché de « reste[r] très vague sur les formes que pourrait prendre un mode de production de l'espace égalitaire ». En fait, il pense que la diminution des inégalités géographiques passe nécessairement par la compréhension de la dépossession qui les précède (Harvey, 2010, p. 233). Harvey (2010, p. 212-213) soutient que « [l]a méthode critique et dialectique est vitale pour comprendre, pas uniquement où et comment nous avons été transformés, mais aussi pour comprendre vers où nous pourrions aller et ce à quoi nous pourrions aspirer collectivement ». Ainsi, sans poser de solution alternative, Harvey propose une façon de comprendre et repenser les fondements structurels de sorte à finalement trouver les solutions appropriées. Bien que cette approche soit critiquée par la géographie relationnelle et les approches post-structuralistes, les deux approches devraient plutôt être vues comme complémentaires. En effet, si l'utilisation du DGI permet de comprendre les structures, l'angle de la géographie relationnelle appliqué à cette même recherche permettrait de comprendre comment la communauté locale parvient à agir alternativement à ces structures.

Chaperon et Bramwell (2013, p. 149) abordent justement la question de l'interrelation entre la dépendance (en lien avec le structuralisme) et l'agentivité (en lien avec le post-structuralisme) par rapport au tourisme en périphérie en mentionnant que

« [...] actors involved in tourism development at the periphery are reflexive and can draw on their personal perceptions, values and beliefs in order to take a strategic view of the structural context found in specific contingent circumstances. The actors then are able to develop their views and strategically to select their actions within that context. Actors do this in specific conjunctures, and through this interplay they affect the structural context. In these ways agency and dependency around development are

seen as present simultaneously in any given situation » (Chaperon et Bramwell, 2013, p. 149).

Dans cet optique, l'implication accrue de l'organisation municipale dans le développement touristique d'Anticosti témoigne d'une capacité d'agir localement, mais renvoie également à une situation de dépendance (à des subventions de l'État ou à des investissements privés) pour permettre de concrétiser les projets voulus.

Quoi qu'il en soit, dans le cadre de cette recherche, l'approche critique et dialectique de Harvey, a permis de constater que lorsque les fondements structurels du développement sont les mêmes, les résultats sont similaires. Autrement dit, bien que le tourisme soit proposé comme une solution alternative aux industries extractives, il semble reproduire exactement les mêmes logiques lorsque les finalités sont les mêmes, c'est-à-dire de créer des emplois et de générer des profits. Pour que le tourisme permette un développement qui soit véritablement alternatif, il est nécessaire de penser ses valeurs et ses fondements de façon critique de sorte à rompre avec des logiques récurrentes. C'est donc en ce sens que l'approche structuraliste trouve sa pertinence. En effet, une fois que les systèmes de pouvoir et les impacts qu'ils génèrent sur le territoire ont été compris, il devient pertinent de se concentrer davantage sur la capacité d'agir des acteurs en lien avec la géographie relationnelle.

5.3 Synthèse de la discussion

Pour conclure, la transformation des dynamiques spatiales par l'exploitation des ressources naturelles sur Anticosti peut provenir autant de la mise en tourisme que de l'extraction. Une lecture parallèle des deux types d'exploitation de ressources naturelles grâce aux quatre conditionnalités de la théorie du développement géographique inégal permet de constater qu'elles génèrent toutes deux des effets assez

similaires. Ces résultats permettent de faire des rapprochements avec les travaux de Schmallegger et Carson qui arrivent à la même conclusion, mais selon un angle de recherche différent.

Cependant, la théorie du développement géographique inégal comporte quelques limites par rapport à la notion d'échelles territoriales qui fait varier la dépossession selon la perspective analysée. Elle laisse aussi peu de place à l'agentivité collective et individuelle alors que la quatrième conditionnalité, politiques et luttes sociales, aurait permis de la faire. En somme, cela permet de statuer sur l'approche structuraliste de cette théorie et d'ouvrir sur sa complémentarité avec les approches que propose la géographie relationnelle.

CONCLUSION

Cette recherche avait pour but de comprendre comment l'exploitation des ressources naturelles, dans un but de développement, transforme les dynamiques spatiales des régions périphériques enclavées. Plus spécifiquement, elle visait à vérifier comment la mise en tourisme des ressources naturelles ainsi que leur extraction transforment les dynamiques spatiales de ces dites régions. L'objectif n'était pas de déterminer la meilleure forme d'exploitation possible, mais bien de faire une lecture parallèle des effets générés par chacune d'elles.

L'angle choisi par la chercheuse pour tenter de répondre à cette question à l'intérieur d'une recherche exploratoire, était celui des approches critiques. Ainsi, la théorie du développement géographique inégal de Harvey (2010) a été simplifiée et opérationnalisée selon la problématique étudiée pour pouvoir y être appliquée de façon structurelle. Cela a ensuite permis d'orienter la méthodologie et donc de déterminer que l'étude de cas serait la stratégie de recherche la plus appropriée. L'île d'Anticosti est rapidement apparue comme un cas cadrant parfaitement à la problématique à l'étude. Toutefois, la sensibilité du débat à propos de l'avenir d'Anticosti de même que le nombre et la diversité de protagonistes impliqués dans ce sujet, combiné aux limites de validité des approches qualitatives, ont nécessité d'opter pour la triangulation dans la collecte de données. C'est donc l'observation, le recueil de données existantes ainsi que les entrevues semi-dirigées qui ont été mobilisées. Pour l'analyse des données, c'est l'analyse thématique en complément à l'analyse dialectique qui ont été mises de l'avant par souci de cohérence avec le cadre théorique.

Lors de la période de collecte de données, la chercheuse s'est rendue sur le terrain à deux occasions. Une première fois dans le cadre d'une école d'été sur le sujet d'Anticosti, où elle a pu faire de l'observation et une deuxième fois dans le cadre de sa recherche pour y mener les entrevues semi-dirigées et réaliser certaines observations. La chercheuse est consciente des biais qu'elle a pu générer en passant plus de deux mois sur le terrain. En revanche, elle est également en mesure d'en reconnaître les nombreux avantages que cette stratégie a pu procurer. En effet, en vivant dans le milieu pendant plus de deux mois, la chercheuse a pu remarquer plusieurs éléments dont elle ignorait l'existence, malgré les nombreuses revues de littérature menées initialement. Elle a également constaté que certains éléments dont elle n'avait pas soupçonné l'influence, se sont relevés d'une grande importance au sein du phénomène à l'étude. Cette méthode de recherche a donc permis à la chercheuse de déconstruire plusieurs idées, concepts et influences et d'ainsi lui fournir une vision beaucoup plus large et nuancée du cas. De plus, elle estime qu'il était nécessaire de prendre le temps de se faire connaître et d'établir un lien de confiance avec la population locale, en répondant aux questions, en se présentant et en présentant sa recherche et ses objectifs. Par ailleurs, deux mois et demi passés sur le terrain, durant la période choisie par la chercheuse lui ont donné un avant-goût des caractéristiques d'éloignement et d'isolement accolées à l'île d'Anticosti.

La compréhension de la complexité des relations dialectiques du sujet étudié a justement été facilitée par cette expérience immersive dans le milieu. Néanmoins, l'analyse dialectique offre de multiples façons de lire et d'adresser un phénomène et les contraintes temporelles et académiques qu'impose un mémoire ne permettent pas de représenter l'ensemble de celles-ci.

Les résultats obtenus démontrent que les deux modèles d'exploitation des ressources naturelles génèrent des effets similaires principalement par rapport à l'usage du territoire et par rapport aux inégalités résultant des retombées économiques produites.

De plus, autant l'industrie touristique que l'industrie extractive ont contribué à créer des conflits sociaux et politiques dont les stigmates perdurent. Les résultats obtenus ne peuvent évidemment pas être généralisés puisqu'ils réfèrent à un seul cas. Toutefois, cette limite est légitime considérant qu'il s'agissait d'une recherche exploratoire.

Par ailleurs, l'utilisation de la théorie du développement géographique inégal pour tenter de répondre à la question de recherche présente elle aussi ses limites. En effet, son application peut donner des résultats divergents en fonction de l'échelle territoriale qu'elle adresse. De plus, cette théorie laisse peu de place à la capacité d'agir localement pour poser des solutions alternatives au développement.

Tout compte fait, l'étude des structures induites par le développement géographique inégal permet de constater qu'Anticosti est un milieu où la dépossession se transforme, se répète et se poursuit d'une époque à l'autre, et ce autant par la mise en tourisme que par l'extraction des ressources naturelles. En parallèle, Anticosti est aussi un milieu où les problèmes de développement sont récurrents. En 1979, alors que la population s'élevait à environ 300 personnes, Hamelin et Dumont (p. 447) écrivaient

La population permanente d'Anticosti pourrait-elle connaître un nouvel accroissement et une nouvelle répartition? Certaines solutions aux problèmes du développement résident dans des objectifs d'ouverture [...] Ne pourrait-on pas de nouveau craindre, d'après l'histoire même de l'île, une répétition de l'impermanence des peuplements et le prolongement d'un état de sous-développement ?

Cuvillier (2015, p. 211) mentionnait également la récurrence du problème de développement sur Anticosti. Une personne l'a également soulevé lors des entrevues semi-dirigées menées à l'intérieur de cette recherche :

[...] c'est pas mal tout le temps ça là le problème hein. C'est même si toi tu fais un travail là-dessus... ce problème-là je ne sais pas s'il va se régler. [...] je veux dire quand même qu'on en parlait comme avec toi, ou avec un autre, la solution là, regarde tant et aussi longtemps que ça va rester

chasse, pêche, tourisme... ça prend d'autre chose. Pour les attirer, les gens. (Entrevue 12)

Les tentatives de développement par l'extraction ou par la mise en tourisme des ressources naturelles ont la même finalité, soit celle de créer des emplois et de générer du profit. Elles ont donc les mêmes résultats. De fait, c'est précisément dans la compréhension de ces internalisations et de ces structures que l'utilisation de la théorie du développement géographique inégal trouve toute sa pertinence. Quel que soit le scénario de développement mis de l'avant, il semblerait souhaitable qu'il passe essentiellement par la communauté et que les structures de celui-ci soient réfléchies et repensées. En effet, comme Cuvillier (2012, p. 214) le précise,

[l]e développement souhaité par beaucoup de répondants est de nature endogène : il est nécessaire que « les gens de la place se prennent en mains, pas qu'une entreprise de l'extérieur prenne le contrôle comme par le passé. Il y a de l'expertise ici. Les gens ont du vécu, de l'expérience, de la connaissance » (ESD012).

Schmallegger et Carson (2010, p. 215) semblent aller dans le même sens en mentionnant que le tourisme doit se développer dans le respect de ce que la communauté et le milieu peut supporter et gérer à l'interne, sans pour autant éviter le capital externe. Pour ce faire;

This would require regions and their authorities to harness social capital to promote more local ventures and entrepreneurship and incentivise investment of profits in local linkages. It would also require them to invest in the production and distribution of locally relevant knowledge to embed new alternative development blocs that go beyond the staple and encourage multiple uses of available resources. (Schmallegger et Carson, 2010, p. 215)

L'idéal serait donc que les capitaux externes soient mis au profit de l'accompagnement de la communauté dans sa propre prise en charge plutôt que directement investis dans des infrastructures capitalistes (Schmallegger et Carson, 2010, p. 215). Il s'agit là de miser sur l'agentivité individuelle et collective des Anticostiens et Anticostiennes. En fait, l'approche de la géographie relationnelle serait tout à propos pour mettre de l'avant

des pistes d'action à partir de la compréhension des structures qu'aura permis le présent travail.

En ce sens, les résultats que cette recherche a permis d'obtenir pourraient constituer une ouverture pertinente pour une autre recherche sur le sujet, mais menée sous l'angle de la géographie relationnelle. Cela permettrait sans doute d'augmenter la profondeur théorique du phénomène étudié en plus d'amener un regard plus exhaustif sur la façon dont il est vécu et perçu.

En somme, les résultats obtenus permettent de constater que la population possède une résilience et un savoir-faire lui permettant d'habiter et de vivre pleinement le territoire malgré les enjeux de développement. Ce savoir-faire devrait être institutionnalisé en tant que régime de sens permettant un développement qui soit véritablement alternatif par la redéfinition de ses valeurs structurantes. Peut-être que de cette façon, le sentiment de dépossession de la population locale vis-à-vis l'exploitation des ressources naturelles qui l'entourent pourrait cesser de se répéter. Pour reprendre une idée de Massey (2008, p. 319); les systèmes qui suscitent des contestations ont été produits grâce à l'agentivité humaine et c'est donc pour cette raison qu'ils peuvent être repensés autrement.

ANNEXE A

GRILLE D'ENTREVUE

Grille d'entrevue — La transformation des dynamiques locales par la mise en valeur des ressources naturelles en régions périphériques

Plusieurs solutions ont été avancées et parfois mises en place dans les dernières années pour l'avenir d'Anticosti. La plupart d'entre elles faisaient appel à ses ressources naturelles. Cette entrevue semi-dirigée contient 5 thèmes et 15 questions au total. Elle s'inscrit dans une démarche de recherche visant à comprendre comment les différentes formes de mise en valeur des ressources naturelles des régions périphériques enclavées, comme Anticosti, pourraient transformer les dynamiques locales.

Premier thème : Mise en contexte

1. Pour vous, qu'est-ce que la vie à Anticosti ?
2. Depuis combien de temps y vivez-vous ?
3. Qu'est-ce qui vous amené à Anticosti ? Qu'est-ce qui fait en sorte que vous y restez ?

Deuxième thème : Le développement d'Anticosti

4. À ce jour, que pensez-vous de l'avenir d'Anticosti ?
5. Quelle est la place des citoyens dans le développement d'Anticosti ?

Troisième thème : Ressources naturelles

6. D'après vous quelles sont les ressources naturelles d'Anticosti ?
7. Comment Anticosti peut utiliser ses ressources pour son développement ?
8. Quel est votre lien avec ces ressources ?

Quatrième thème : Développement touristique

9. Pouvez-vous me décrire l'activité touristique actuelle d'Anticosti ?
10. Qu'est-ce que le développement touristique d'Anticosti signifie pour vous ?
11. Comment le tourisme change ou pourrait changer votre usage du territoire ?

Cinquième thème : Questions sociodémographiques et clôture

12. Selon quel genre vous identifiez-vous ? Femme __ Homme __ Autre __
13. Dans quelle tranche d'âges vous situez-vous ? 18-24 __ 25-34 __ 35-49 __ 50-64 __ 65 et + __
14. Quel type d'emploi occupez-vous ?
15. Est-ce qu'il y a d'autres sujets que vous souhaitez aborder ?

ANNEXE B

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



**FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
(participant majeur)**

IDENTIFICATION

Nom du projet : **La transformation des dynamiques locales par la mise en valeur des ressources naturelles en région périphérique**

Étudiant-chercheur responsable du projet : **Audrey Morin**

Programme d'études : **Maîtrise en développement du tourisme**

Adresse courriel : **Morin.audrey.7@courrier.uqam.ca**

Téléphone : **418-551-4180**

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité.e à prendre part au présent projet visant à savoir comment la mise en valeur des ressources naturelles dans un but de développement transforme les dynamiques locales. Plus spécifiquement, il vise à vérifier comment la mise en tourisme ainsi que l'extraction des ressources naturelles transforment les dynamiques locales dans les régions périphériques. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en développement du tourisme sous la direction de Dominic Lapointe, professeur du département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Il peut être joint au (514) 987-3000 poste 5031 ou par courriel à l'adresse : lapointe.dominic@uqam.ca.

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à donner une entrevue individuelle au cours de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres, vos perceptions et votre relation avec le territoire anticostien et ses ressources naturelles ainsi que votre perception du développement de votre région. Cette entrevue est enregistrée numériquement avec votre permission et prendra environ une heure de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue seront à déterminer selon votre convenance. Vos réponses ne seront pas associées à votre nom et votre anonymat sera conservé tout au long de la recherche.

AVANTAGES et RISQUES

Votre participation contribuera à comprendre les enjeux du développement touristique dans les régions périphériques du Québec ainsi que les différentes utilisations des ressources naturelles à des fins de développement dans ces dites régions. Votre participation permettra également de mieux comprendre comment les différents types de mise en valeur des ressources naturelles (mise en tourisme ou extraction) influencent la perception et l'occupation du territoire anticostien. La présente recherche implique aussi des risques. En effet, nous sommes conscients des tensions et des débats au sujet de l'avenir d'Anticosti ainsi que des marques qu'ils ont laissées. Votre participation est susceptible de soulever des émotions relatives à cette question. Sachez que vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé. Sachez également que toutes les mesures nécessaires seront mises en place pour préserver votre anonymat.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et que seuls, la responsable du projet et son directeur de recherche, Dominic Lapointe, auront accès à votre enregistrement numérique et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche, soit l'enregistrement numérique et sa transcription codée ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par l'étudiante-chercheuse responsable du projet pour la durée totale du projet. Les données agrégées et anonymisées pourraient éventuellement être utilisées à des fins comparatives dans le cadre d'autres projets de recherche impliquant la chercheuse. Les données ainsi que les formulaires de consentement pourront être détruits 5 ans après la dernière publication associée au projet.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications

scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Si vous le désirez, un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Vous pouvez contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet au numéro (418)551-4180 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec le directeur de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée au directeur de recherche, ou à l'étudiante responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la Présidente du comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPE1), par l'intermédiaire de son secrétariat, au numéro 514-987-3000 poste 7754 ou par courriel à : cerpe1@uqam.ca.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

SIGNATURES

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.

Signature du participant _____

Date _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiante-chercheuse responsable du projet _____

Date _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

ANNEXE C

AFFICHE RECRUTEMENT

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Recherche sur les enjeux du développement touristique dans les
« régions-ressources »

Je mène actuellement une recherche dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en développement du tourisme de l'École des Sciences de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Je suis présentement à la recherche de personnes intéressées à participer à cette étude par le biais d'une entrevue.

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou si vous désirez y participer vous êtes invité à communiquer avec moi par courriel :
morin.audrey.7@courrier.uqam.ca

Audrey Morin
Chercheure responsable du projet



RÉFÉRENCES

- Altinay, L., Paraskevas, A. et Jang, S. (Shawn). (2016). *Planning research in hospitality and tourism*. Devon, Royaume-Uni : Routledge.
- Babbie, E. R. (2008). *The Basics of Social Research*. Belmont : Thomson/Wa.
- Beaupré, P., Bédard, C., Dufour, C., Gingras, A., Malenfant, C. et Potvin, F. (2005). L'île d'Anticosti a son plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier. *Le Naturaliste Canadien*, 129(1), 110 à 117. Récupéré de [http://www.provancher.qc.ca/upload/file/129_1 p 110-117.pdf](http://www.provancher.qc.ca/upload/file/129_1_p_110-117.pdf)
- Bégin, G. (2017, 24 novembre). Le golfe du Saint-Laurent, nouveau paradis du homard? *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1069300/homard-migration-golfe-saint-laurent-rechauffement-eau-nouvelle-angleterre-maine-peche-anticosti-fleuve-maritimes-larve>
- Berkes, F. (2017). Environmental Governance for the Anthropocene? Social-Ecological Systems , Resilience , and Collaborative Learning, 9(1232). <http://dx.doi.org/10.3390/su9071232>
- Berr, É. (2006). À la recherche d'un autre développement. Dans É. Berr et J.-M. Harribey (dir.), *Le développement en question(s)* (p. 29-54). Monts : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Berthelot, Y. (2010). Développement. *Projet*, 316, 4-10.
- Bianchi, R. V. (2009). The « critical turn » in tourism studies: A radical critique. *Tourism Geographies*, 11(4), 484 à 504. <http://dx.doi.org/10.1080/14616680903262653>
- Boisjoly-Lavoie, A., Plante, S., Spaggiari, J. et Verville, A. (2015). *Anticosti, une communauté riche de son patrimoine complexe et à la recherche de son développement*.
- Braun, B. W. (1997). Buried Epistemologies: The Politics of Nature in (Post)colonial British Columbia. *Annals of the Association of American Geographers*, 87(1), 3 à

31. <http://dx.doi.org/10.1111/0004-5608.00039>

- Breton, J.-M. (2009). Aires protégées, gestion participative des ressources environnementales et développement touristique durable et viable dans les régions ultra-périphériques. *Études Caribéennes*, 1 à 11. <http://dx.doi.org/10.4000/etudescaribeennes.3560>
- Brisson, G. (2003). L'État et la forêt une appropriation de l'espace sauvage à l'Île d'Anticosti. Dans F. Lasserre et A. Lechaume (dir.), *Le territoire pensé - Géographie des représentations territoriales* (p. 31 à 45). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Brisson, G. (2006). L'homme des bois d'Anticosti. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60(1 et 2), 163. <http://dx.doi.org/10.7202/014598ar>
- Brouder, P. (2019). The end of tourism? A Gibson-Graham inspired reflection on the tourism economy. *Tourism Geographies*, 0(0), 1-3. <http://dx.doi.org/10.1080/14616688.2018.1519721>
- Cabinet du premier ministre. (2017). *Île d'Anticosti - Patrimoine mondial de l'UNESCO - Une importante étape franchie pour conserver et protéger ce patrimoine naturel exceptionnel*.
- Castree, N. et Braun, B. (1998). The Construction of Nature and the Nature of Construction. Dans B. Braun et N. Castree (dir.), *Nature at the millenium* (p. 1 à 41). Londres et New York : Routledge.
- Chaire Anticosti. (2017). *L'île d'Anticosti - Localisation et description*. de https://www.chaireanticosti.ulaval.ca/ile_danticosti/
- Chaperon, S. et Bramwell, B. (2013). Dependency and Agency in Peripheral Tourism Development. *Annals of Tourism Research*, 40, 132-154. <http://dx.doi.org/10.1016/j.annals.2012.08.003>
- Chase-Dun, C. et Hall, T. D. (1991). *Core/Periphery Relations in Precapitalist Worlds*. Boulder : Westview Press.
- Clerval, A. (2011). David Harvey et le matérialisme historico-géographique. *Espaces et sociétés*, 4(147), 173 à 185.
- Comeliau, C. (2006). Croissance économique : mesure ou démesure ? Dans É. Berr et J.-M. Harribey (dir.), *Le développement en question(s)* (p. 55-77). Monts : Presses Universitaires de Bordeaux.

- Comité de développement de Port-Menier. (2009). *Portrait et plan d'action Port-Menier*.
- Côté, S. et Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*.
- Courtemanche, S. (2016). *Extractivisme au Québec: Le cas de l'extraction des hydrocarbures*. Université du Québec à Montréal.
- Couturier, E.-L. et Schepper-Valiquette, B. (2015). De la nationalisation à la privatisation. Dans Iris (dir.), *Dépossession* (p. 324). Montréal : Lux Éditeur.
- Cutter, S. L. et Renwick, W. H. (2004). *Exploitation Conservation Preservation*. Sans ville, États-Unis : John Wiley.
- Cuvillier, A. I. (2015). *Entre nature, culture et hydrocarbures : Le cas du projet d'exploration et d'exploitation pétrolière sur l'île d'Anticosti*. Université du Québec à Montréal.
- Daghri, T. (2008). La dimension humaine du développement local. Dans T. Daghri et H. Zaoual (dir.), *Développement humain et dynamiques territoriales: Vers des savoirs recomposés* (p. 209-219). Salé : L'Harmattan.
- De Gregori, T. R. (1987). Resources Are Not ; They Become : An Institutional Theory. *Journal of Economic Issues*, 21(3), 1241 à 1263.
- Debrie, J. (2005). L' enclavement : expression géographique de la discontinuité dans les réseaux.
- Debrie, J. et Steck, B. (2001). L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest. *Espace géographique*, 30(1), 26 à 36. <http://dx.doi.org/10.3917/eg.301.0026>
- del Romero Renau, L. (2018). Touristification , Sharing Economies and the New Geography of Urban Conflicts. *Urban Science*, 2(104). <http://dx.doi.org/10.3390/urbansci2040104>
- Dewailly, J.-M. (2006). *Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos?* Paris : L'Harmattan.
- Dumarcher, A. et Fournis, Y. (2016). Une transition Canada Dry ? Les faux-semblants de la gouvernance des ressources naturelles au Canada. *Revue Gouvernance*, 13(2), 10 à 31.

- Elsenhans, H. (2015). The Concept of the Periphery as a Constitutive Part of the Capitalist World System. *Middle East - Topics & Arguments*, (5), 14-23.
- Fournis, Y. (À paraître). Go hubs go ? Vers un droit à habiter les « régions-ressources » québécoises. Dans D. Lapointe et H. Bélanger (dir.), *Les approches critiques : quelles perspectives pour les études urbaines, régionales et territoriales ?* Les Presses de l'Université du Québec.
- Fournis, Y. et Fortin, M.-J. (2015). Les régimes de ressources au Canada : les trois crises de l'extractivisme. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(2), 1 à 17. <http://dx.doi.org/10.4000/vertigo.16489>
- Freeman, M. (2017). *Modes of Thinking for Qualitative Data Analysis*. New York : Routledge.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, D. (1997). La prise en compte des dynamiques spatiales pour modéliser la mise en valeur des espaces ruraux. *Cybergeog : European Journal of Geography*, En ligne. Récupéré de <http://cybergeog.revues.org/3275>
- Gingras, A. (1998). *Plan de gestion de l'ours noir au Québec 1998-2002*.
- Gouvernement du Québec. (2016). *Évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures : Rapport propre à l'île d'Anticosti*.
- Hall, C. M. et Boyd, S. (2005). *Nature-based Tourism in Peripheral Areas: Development or Disaster?* North York, Ontario : Aspects of Tourism: 21.
- Hamelin, L.-E. (1980). L'ère française Menier de 1895 à 1926 à l'île d'Anticosti (Canada). *Annales de Géographie*, 89(492), 157 à 177.
- Hamelin, L.-E. (1982). Mythes d'Anticosti. *Recherches sociographiques*, 23(1 et 2), 139 à 162. <http://dx.doi.org/10.7202/055978ar>
- Hamelin, L.-E. et Dumont, B. (1979). Anticosti : l'aspect régional du peuplement. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(60), 435. <http://dx.doi.org/10.7202/021449ar>
- Harribey, J.-M. (2006). Une conception de la richesse non marchande pour sortir du faux dilemme croissance-décroissance. Dans É. Berr et J.-M. Harribey (dir.), *Le développement en question(s)* (p. 265-288). Monts : Presses Universitaires de Bordeaux.

- Harvey, D. (1996). *Justice, Nature and the Geography of Difference*. Cambridge, Massachussets : Blackwell Publishing.
- Harvey, D. (2010). Notes pour une théorie du développement géographique inégal. Dans *Géographie et capital : Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris : Éditions Syllepse.
- Ici Côte-Nord. (2016a, 11 avril). Le candidat antipétrole remporte les élections à la mairie d'Anticosti. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/775141/election-john-pineault-maire-ile-anticosti>
- Ici Côte-Nord. (2016b, 8 juin). Anticosti : les deux ex-conseillers dénoncent la gestion de la municipalité. *Radio-Canada*.
- Ici Côte-Nord. (2018, 5 janvier). L'avenir de l'île d'Anticosti. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1076406/lavenir-de-lile-danticosti>
- Jean, B. (2008). Le développement territorial: Une discipline scientifique émergente. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du Territoire: Perspectives Québécoises* (p. 422). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Jeannite, S. et Lapointe, D. (2016). La production de l'espace touristique de l'Île - à - Vache (Haïti) : illustration du processus de développement géographique inégal. *Études caribéennes, [En ligne]*(33 et 34), 1 à 12.
- Jowsey, E. (2009). Economic aspects of natural resource exploitation. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, 16(5), 303 à 307. <http://dx.doi.org/10.1080/13504500903204934>
- Krugman, P. R. (1992). *A Dynamic Spatial Model*. *NBER Working Paper*. Cambridge. Récupéré de <http://www.nber.org/papers/w4219>
- Lapointe, D., Sarrasin, B. et Guillemard, A. (2015). Changements climatiques et mise en tourisme du fleuve St-Laurent au Québec. *VertigOVertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série*(23).
- Le Masne, P. (2006). Services publics et développement. Dans É. Berr et J.-M. Harribey (dir.), *Le développement en question(s)* (p. 243-263). Monts : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'homme et la société*, 31 et 32, 15 à 32. <http://dx.doi.org/10.3406/homso.1974.1855>

- Lefebvre, H. (2012). *Que sais-je? : Le Marxisme 24e édition (24^e éd.)*. Paris : Les éditions PUF.
- Lejeune, L. (1987). *Époque des Menier à Anticosti*. Saint-Hyacinthe : Éditions JML.
- Lejeune, L. et Dion, J.-N. (1989). *Anticosti L'époque de la Consol 1926-1974*. Saint-Hyacinthe : Éditions JML.
- Lévesque, F. (2017, 26 octobre). Le débat sur le pétrole a fait bondir le tourisme à Anticosti. *La Presse*.
- Massey, D. (1991). Flexible sexism. *Environment and Planning D: Society and Space*, 9, 31 à 57. <http://dx.doi.org/10.1068/d090031>
- Massey, D. (1995). *Spatial Divisions of Labour: Social Structures and the Geography of Production*. Londres : Macmillan. <http://dx.doi.org/10.1016/j.intacc.2010.01.008>
- Massey, D. (2008). Geographies of Solidarities. Dans N. Clark, D. Massey, et P. Sarre (dir.), *Material Geographies: A World in the Making* (p. 311-362). Milton Keynes : Open University.
- Ministère de la forêt de la faune et des parcs. (2018). *À la suite des préoccupations exprimées par les intervenants locaux – Ajustements à la mise en œuvre de la stratégie du plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti*. Québec. Récupéré de <https://mffp.gouv.qc.ca/ajustements-strategie-plan-amenagement-milieu-forestier-ile-anticosti-2018-06-20/>
- Muller, D. K. et Jansson, B. (2007). The Difficult Business of Making Pleasure Peripheries Prosperous: Perspectives on Space, Place and Environment. Dans D. K. Muller (dir.), *Tourism in Peripheries - Perspectives from the Far North and South* (Cabi, p. 230). Sans ville, Royaume-Uni : [s.n.].
- Municipalité de L'Île-d'Anticosti. (2016). *PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 8 AOÛT 2016 À 19 H*. Port-Menier.
- Municipalité de L'Île-d'Anticosti. (2017). Plan de développement stratégique 2017-2020.
- Municipalité de L'Île-d'Anticosti. (2018a). *PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À*

LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 6 MARS 2018 À 19 H. (Vol. 2018). Port-Menier.

Municipalité de L'Île-d'Anticosti. (2018b). *PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MERCREDI 24 JANVIER 2018 À 19 H.* Port-Menier.

Nature Québec. (2016). *Anticosti et pétrole.*

Office québécois de la langue française, Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et Bureau de normalisation du Québec. (2011). *Vocabulaire du développement durable.* Québec.

Ollman, B. (2005). *La dialectique mise en oeuvre.* Paris : Éditions Syllepse.

Phénix, W. (2014, 11 août). Anticosti : la relance de l'industrie forestière. *ICI Radio-Canada.* Récupéré de <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/08/11/001-anticosti-industrie-forestiere.shtml>

Phillips, M. et Mighall, T. (2014). *Society and Exploitation Through Nature.* New York : Routledge.

Polèse, M. et Roy, M. (1999). La dynamique spatiale des activités économiques au Québec Analyse pour la période 1971-1991 fondée sur découpage « centre-périphérie ». *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 43 à 71. <http://dx.doi.org/10.7202/022787ar>

Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti. (2018a). *Forfaits de chasse 2018.* Récupéré le 15 juillet 2018 de <https://www.anticostiplg.com/forfaits-de-chasse-pourvoirie-anticosti>

Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti. (2018b). *Forfaits de vacances 2018.* Récupéré le 15 juillet 2018 de <https://www.anticostiplg.com/forfaits-de-vacances-pourvoirie-anticosti>

Priemus, H., Nijkamp, P. et Banister, D. (2001). Mobility and spatial dynamics: An uneasy relationship. *Journal of Transport Geography*, 9(3), 167 à 171. [http://dx.doi.org/10.1016/S0966-6923\(01\)00007-2](http://dx.doi.org/10.1016/S0966-6923(01)00007-2)

Pritchard, A. et Morgan, N. (2007). De-centring Tourism's Intellectual Universe, or Traversing the Dialogue Between Change and Tradition. Dans I. Ateljevic, A. Pritchard, et N. Morgan (dir.), *The Critical Turn in Tourism Studies* (p. 11 à 28). Amsterdam : Elsevier.

- Proulx, M.-U. (2006). La mouvance contemporaine des territoires: la logique spatiale de l'économie au Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 475 à 502. <http://dx.doi.org/10.7202/014655ar>
- Raballand, G. et Zins, M. (2003). La question de l'enclavement en Asie centrale. *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, 35.
- Raffestin, C. (2015). Les paradoxes du tourisme? *Ri-vista: Ricerche per la Progettazione del Paesaggio*, 10(1), 57-62.
- Renard, L. (2012). Tourisme et SI/TIC : Vers la constitution d'un domaine de recherche sur l'e-tourisme. Dans L. K. Morisset, B. Sarrasin, et G. Éthier (dir.), *Épistémologies des études touristiques* (p. 147 à 170). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rist, G. (2007). Development as a buzzword. *Development in Practice*, 17(4 et 5), 485 à 491. <http://dx.doi.org/10.1080/09614520701469328>
- Rousseau, M.-H. (2008). *L'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti, un territoire à vocation faunique*. Université Laval. Récupéré de http://www.chaireanticosti.ulaval.ca/fileadmin/documents/pdf/publications/Memoire_mhrousseau.pdf
- Ruel, J. (1997). *Vers un plan de transport de la Côte-Nord*. Récupéré de http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/regions/monteregie_est/plan.pdf
- Safari Anticosti. (2011a). *Chasse au chevreuil*. Récupéré le 15 juillet 2018 de <http://www.safarianticosti.com/fr/chasse-au-chevreuil>
- Safari Anticosti. (2011b). *Tarifs 2018 – Résidents du Québec*. Récupéré le 15 juillet 2018 de <http://www.safarianticosti.com/fr/tarifs/tarifs-2018-residents-du-quebec>
- Salvatore, R., Chiodo, E. et Fantini, A. (2018). Annals of Tourism Research Tourism transition in peripheral rural areas : Theories , issues and strategies. *Annals of Tourism Research*, 68(September 2017), 41-51. <http://dx.doi.org/10.1016/j.annals.2017.11.003>
- Schmallegger, D. et Carson, D. (2010). Is tourism just another staple? A new perspective on tourism in remote regions. *Current Issues in Tourism*, 13(3), 201 à 221. <http://dx.doi.org/10.1080/13683500903359152>
- Sépaq Anticosti. (2018). *Aménagement et gestion intégrée*. Récupéré le 15 juillet 2018 de <https://www.sepaq.com/sepaq->

anticosti/chasse/amenagement_et_gestion_integree.dot

- Sharpley, R. (2000). Tourism and Sustainable Development: Exploring the Theoretical Divide. *Journal of Sustainable Tourism*, 8(1), 1 à 19. <http://dx.doi.org/10.1080/09669580008667346>
- Shields, A. (2015, 6 mars). Pas de moratoire à Anticosti. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/433747/coupes-de-bois-pas-de-moratoire-a-anticosti>
- Statistique Canada. (2016). *Profil du recensement, Recensement de 2016, L'Île-d'Anticosti*. Récupéré le 2 novembre 2017 de <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=433&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=sherbrooke&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>
- Stockholm Resilience Centre. Cross-scale challenges of the Anthropocene (2018).
- Svampa, M. (2011). Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine. *Problèmes d'Amérique latine*, 81(3), 101 à 127. <http://dx.doi.org/10.3917/pal.081.0101>
- Taglioni, F. (2007). La périphéricité : du concept au lobby politique. *L'Espace Politique*, 2(2).
- Tardif, J. et Sarrasin, B. (2016). La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées. Dans *CIST2014 - Fronts et frontières des sciences du territoire* (p. 354 à 359).
- Tremblay-Pepin, S. (2015). *Dépossession*. Montréal : Lux Éditeur.
- Tribe, J. (2007). Critical Tourism: Rules and Resistance. Dans I. Ateljevic, A. Pritchard, et N. Morgan (dir.), *The Critical Turn in Tourism Studies* (p. 29 à 39). Amsterdam : Elsevier.
- Turcotti, A.-A. (2016, 29 août). Le tourisme, un tremplin pour redynamiser l'île d'Anticosti. *Île d'Anticosti*.
- Turner, B. S. (2007). The Enclave Society : Towards a Sociology of Immobility. *European Journal of Social Theory*, 10(2), 287-303. <http://dx.doi.org/10.1177/1368431007077807>
- Van Campenhoudt, L. et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*

(4^e éd.). Paris : Dunod.

Veal, A. J. (2006). *Research Methods for Leisure and Tourism. A practical guide* (3^e éd.). Harlow, England : Prentice.

Walker, R. (2017). Value and Nature: Rethinking Capitalist Exploitation and Expansion. *Capitalism, Nature, Socialism*, 28(1), 53-61.
<http://dx.doi.org/10.1080/10455752.2016.1263674>

Yin, R. K. (2015). Case studies. Dans *International Encyclopedia of the Social and Behaviour Sciences*, 3 (Second Edi, p. 194-201). [s.l.] : Elsevier.
http://dx.doi.org/10.1007/978-981-10-5032-9_9